

LA REVUE INDÉPENDANTE
DE L'ÉCONOMIE VALAISANNE

VALAIS

VALEUR AJOUTÉE

**LE VALAIS,
DÉJÀ LEADER
DE LA SANTÉ
NUMÉRIQUE
EN SUISSE**

Notre dossier en page 35

SPÉCIAL ÉLECTIONS FÉDÉRALES



...❖ Plébisciter des candidats
aux forts tempéraments!

DÉCRYPTAGE

...❖ Les enjeux de
l'hydroélectricité en Valais,
carte maîtresse de son futur

...❖ Une Constituante
pour le développement
économique du canton

REPÈRES

...❖ La HES-SO Valais-Wallis: de
l'énergie à revendre!

ISSN 2297-136X



9 772297 136007 >



HOTTINGER

HOTTINGER & ASSOCIÉS, Gestion Patrimoniale SA
Membre du Groupe Hottinger & Cie SA

Paul De Pourtalès
Jean-Charles Zimmermann
Pascal Masserey
André Moser
Martin Roten

Rue de Lausanne 15
1950 Sion
027 327 62 60

Schulhausstrasse 6
3900 Brig
027 924 90 50

IMPRESSUM

VALAIS VALEUR AJOUTÉE
La revue indépendante de l'économie valaisanne

Mai-juillet 2015 - Trimestriel
Tirage: 10 000 exemplaires

Edition numérique: Site web libre d'accès
www.valaisvaleurajoutee.ch

Société éditrice: VALINNOV Sàrl, chemin du Vieux-Canal 15, 1950 Sion
(Didier PLANCHE, gérant)

Directeur de la publication: Didier PLANCHE, tél. 079 622 74 06,
redaction@valaisvaleurajoutee.ch - didier.planche@bluewin.ch

Conseillers à la direction: Géo BETRISEY, tél. 027 203 24 50,
geo.betrisey@netplus.ch, Romano SCHALEKAMP, tél. 079 213 42 43,
rs@devas.ch

Rédaction: Geneviève ZUBER, tél. 079 254 43 57, ge.zuber@gmail.com,
Edgar BLOCH, tél. 079 239 63 26, edgarbloch1@gmail.com, Joël CERUTTI,
tél. 079 457 44 28, joelcerutti@gmail.com, François DAYER, tél. 079 449
60 82, francois.dayer@netplus.ch, François PRAZ, tél. 079 658 63 71,
eurekom@netplus.ch, Luzius THELER, tél. 079 611 05 07, luzius.theler@bluewin.ch

Chroniqueurs réguliers: Hildegard ABBET, Adeline BAYS, Claude LUY, Line
PILLET, Bernard ATTINGER, Frédéric BAGNOUD, Géo BETRISEY, Yves
DARBELLAY, Raphaël FAVRE, Laurent GILLIOZ, Frank GUEMARA, Stéphane
JEAN, Grégory LIAND, Jacques METRAILLER, Olivier RAEMY, Jean-Noël REY,
M^{re} Julien ROUVINEZ, Romano SCHALEKAMP, Jean-Marc TAVERNEY

Ont collaboré à cette édition: Eloïse MORISOD, Collaboratrice spécialisée
Marketing & Communication/HES-SO Valais-Wallis, Xavier BIANCO,
Responsable Marketing & Communication/HES-SO Valais-Wallis, Stéphane
COUTAZ, Directeur de Maillard Monthey SA, Philippe GAEMPERLE,
Economiste, André GUINARD, Agent immobilier/Guinard Immobilier &
Tourisme, Sébastien MABILLARD, Chef de projets e-santé/Fondation The
Ark, D^r Vincent MENUZ, Chercheur associé/Institut d'éthique biomédicale,
Université de Zurich, D^r Johann RODUIT, Managing Director du Centre
d'Humanités Médicales de l'Université de Zurich, Iwan WILLISCH,
Directeur régional d'UBS Valais

Correction/relecture: Paulette BERGUERAND, technopolette@netplus.ch

Traduction/adaptation: Edgar BLOCH, tél. 079 239 63 26,
edgarbloch1@gmail.com

Photographie: Aline FOURNIER, tél. 079 564 97 70,
info@lafouinographe.com

Impression: Mengis Druck (Viège) - Sebastian BREGY, tél. 079 830 56 91,
s.bregy@mengisdruck.ch

Graphisme, mise en page, infographie: apcom Solutions SA - Isabelle
MAURY, tél. 078 661 22 92, isabelle@apcom.ch
Hélène Marchet, www.laligne.ch

Administration: Didier PLANCHE, tél. 079 622 74 06 - email:
redaction@valaisvaleurajoutee.ch

Réseaux sociaux: ECLOSIONS - Michaela EMCH, tél. 076 367 76 38,
michaela.emch@eclosions.ch

Web Master: apcom Solutions SA - Grégory LIAND, tél. 079 209 44 78,
gregory.liand@apcom.ch

Applications techniques: Alpsoft SA - Alain PRAZ, Associé-Directeur,
tél. 079 345 12 53, alain.praz@alpsoft.ch

Distribution: apcom Solutions SA - Grégory LIAND, tél. 079 209 44 78,
gregory.liand@apcom.ch, Kiosques Naville, La Poste Suisse

Prix de vente au numéro: 6,50 CHF

Abonnement annuel (4 éditions): 25 CHF + frais de port

Abonnement de soutien: 55 CHF + frais de port

COMITÉ ÉDITORIAL

Géo BETRISEY, Eric BIANCO, Yves DARBELLAY,
Grégoire ITEN, Bernard MICHELOUD,
Henri PLOMB, Jean-Noël REY, Vincent RIESEN,
Romano SCHALEKAMP, François SEPPEY,
Didier PLANCHE (président)



ÉDITORIAL

Didier Planche – didier.planche@bluewin.ch
directeur de la publication

Qui sème le vent récolte la tempête

Fermetures de sites industriels, restructurations internes, délocalisations, donc licenciements inéluctables à la clé, forment autant de stratégies d'entreprises répondant fréquemment à des impératifs de « shareholder value », ou valorisation optimale du capital des actionnaires. Cette logique capitaliste des actionnaires, en général les majoritaires, mise en œuvre par leurs dirigeants d'entreprises à leur botte, car grassement rémunérés, ne saurait être contestée, sauf sur un plan éthique, il s'entend, puisqu'elle relève de l'économie privée et de son (bon) droit y afférent. Aussi, et même si les conséquences humaines se révèlent désastreuses, toutes les jérémiades de certains politiciens de salon et des syndicalistes de service pour revendiquer coûte que coûte le maintien de l'emploi, ne servent strictement à rien. Quelque part, défendre cette position sans y croire sincèrement équivaut à prendre les travailleurs pour des demeurés. Ces vaines plaintes n'ont d'utilité que la négociation des plans sociaux, incluant les indemnités. Là encore, les compensations financières redonnent-elles un emploi aux licenciés et, surtout, leur rendent-elles leur dignité?

Chacun y va de sa litanie pour condamner l'attitude prévaricatrice des actionnaires. Cette avidité préjudiciable, humainement parlant, trouve son origine dans l'avènement d'une économie de marché radicale, presque sauvage, instaurée par l'Organisation mondiale du commerce qui, en son temps, a libéralisé toutes les règles régissant les flux économiques et financiers entre les pays. D'où l'expansion hégémonique, mais somme toute légitime des Chinois, dans ce contexte. Mais, finalement, qui a sollicité ce système économique devenu sans foi ni loi, car perverti par l'obsession du profit? Oui, ce sont bien les sociétés occidentales, les nations riches, donc nous aussi les Suisses, dans l'unique finalité d'accroître égoïstement nos richesses matérielles. Dès lors, comment oser se plaindre, aujourd'hui, des conséquences funestes d'un système que nous avons nous-mêmes instauré, voulu, aussi par vénalité et avidité? Quelle belle incohérence!

A l'époque, certaines voix se faisaient entendre pour prévenir les hypothétiques dérives d'une économie de marché excessivement libéralisée. Bien sûr, cette poignée de penseurs et même d'économistes passaient pour des esprits rétrogrades, des débilés mentaux. Désormais, tout le monde du travail en fait les frais.

PROPRIÉTAIRES, ENSEMBLE PLUS FORTS DEVENEZ MEMBRE!



Secrétariat permanent :
Av. du Gd-St-Bernard 35 / 1920 Martigny
Tél. 027 723 22 26 / Fax: 027 723 22 26
info@civ.ch / www.civ.ch

Les principales missions de notre association à but non lucratif :

- Soutenir et défendre la propriété foncière bâtie et non bâtie
- Promouvoir l'accès à la propriété
- Informer nos membres sur les questions d'actualité (revue, newsletters, séminaires, conférences, etc.)
- Être le relai de nos membres auprès des autorités et services compétents
- Mettre à disposition tous les documents utiles (baux à loyer, formules officielles, guide du propriétaire, etc.)
- Bureaux-conseils CIV à Martigny, Monthey, Sierre et Sion

SOMMAIRE

SPÉCIAL ÉLECTIONS FÉDÉRALES

- 7** Plébisciter des candidats aux forts tempéraments
- 8** Savants calculs en attendant... la mère des batailles
- 10** Le Haut-Valais craint la marginalisation
- 12** Géraldine Marchand-Balet: Une battante pour représenter le Valais et défendre son économie
- 14** Pierre-Alain Grichting: La Chambre Haute de l'Assemblée fédérale ne saurait se passer d'un tel leader

DÉCRYPTAGE

- 17** Retour des concessions hydroélectriques: le Valais joue une carte maîtresse de son futur
- 21** Une Constituante favorisera le développement économique du canton
- 23** Le Haut-Valais pris au piège du change
- 24** Le malus du bonus
- 25** Le Valais, peuple de propriétaires... jusqu'à quand?
- 26** Marché hors-bourse Helvetica
- 27** Banque WIR: devenir le premier établissement bancaire des PME en Suisse
- 29** Ne vendez plus une simple carte postale, mais donnez une dimension «unique» à votre territoire
- 32** Une (ré)volution pour le tourisme valaisan?

ÉCLAIRAGE : La santé numérique

- 35** Le Valais, déjà leader de la santé numérique en Suisse!
- 36** Des divisions sur l'obligation des médecins
- 37** «Personne ne sera obligé de livrer ses données et d'ouvrir un dossier»
- 38** La santé numérique, un enjeu majeur du 21^e siècle, en Valais comme ailleurs
- 40** Institut valaisan de la santé digitale: déjà le leadership dans les recherches en santé numérique
- 42** Hôpital du Valais: des développements majeurs dans la santé numérique
- 43** Cinq jeunes PME valaisannes à la pointe en matière de santé numérique
- 45** Swisscom Health: l'opérateur se distingue déjà dans la santé numérique
- 47** La Poste met le paquet pour investir dans la santé numérique

REPÈRES

- 49** La HES-SO Valais-Wallis a de l'énergie à revendre!
- 52** superhumains.ch: offrir des outils réflexifs aux jeunes adultes
- 55** Au cœur des Alpes, un Valais industriel et innovant
- 57** PME Füglistler à Grimisuat: des claviers à jamais tempérés

SAVOIR-FAIRE

- 59** Création d'entreprise: dix bonnes raisons de créer une start-up... en Valais
- 61** Financement des PME: l'OVAC se distingue
- 63** Gestion financière des PME: initiative «Croissance des PME», une fée magique se penche sur l'entreprise
- 65** Transmission & Cession d'entreprise: les méthodes de valorisation d'une entreprise pour mieux maîtriser son prix
- 66** Fiscalité des entreprises: gestion fiscale des immobilisations, plusieurs possibilités d'optimisation existent
- 67** Retraite & Prévoyance en entreprise: rachats LPP, des opportunités à saisir!
- 68** Droit des affaires: surendettement de la société anonyme, dans quel délai aviser le juge?
- 69** Coaching en entreprise: gestion efficace du stress grâce à Solutionfocus
- 71** Management: l'organisation de l'entreprise, qui fait quoi dans votre organisation?
- 72** Formation: Internet pour les filles fait un carton
- 73** Compétences en entreprise: faire de l'environnement de travail un lieu d'apprentissage

VIE PRIVÉE

- 75** Flash sur l'automobile: AstaZero, un nouveau centre d'essai particulièrement innovant
- 77** J'ai partagé ma fondue avec... Christophe Bonvin
- 78** Le Billet iconoclaste: une tournée générale de vinasse, une!

UNE PARTICULARITÉ SUISSE
ÉPROUVÉE ET
DURABLE



L'INSTRUMENT DE
MARKETING WIR

Crédit suisse en Valais
1010 147 148, www.wir.ch/valais



fishermedia.com

SPÉCIAL ELECTIONS FÉDÉRALES

PLÉBISCITER DES CANDIDATS AUX FORTS TEMPÉRAMENTS POUR RELEVER LES DÉFIS



Didier Planche – didier.planche@bluewin.ch
directeur de la publication

Les citoyens se déplaceront prochainement aux urnes pour élire leurs conseillers nationaux et aux Etats. Compte tenu d'un Conseil fédéral anémique, prenant parfois des décisions inopportunes, mais surtout courbant l'échine face au diktat de Bruxelles, voire des Américains, les élus nouveaux et anciens des deux Chambres du Parlement devront monter aux barricades et faire front commun pour redresser le gouvernail, c'est-à-dire tout mettre en œuvre pour que la Suisse

retrouve enfin sa dignité et sa pugnacité au sein du concert des nations. Le Valais, pour sa part, mérite d'être défendu avec opiniâtreté, et non mollement, à Berne, pour que l'ensemble des Confédérés le reconnaissent et l'apprécient à sa juste valeur, celle d'un canton qui progresse, qui innove. Dans cette optique, les candidats et candidates valaisans au National et aux Etats doivent se distinguer par leurs convictions inébranlables, leur franc-parler, leur pragmatisme à tous crins et faire preuve d'une pugnacité herculéenne, afin de porter haut et fort les couleurs du Valais. Autrement dit, des candidats viscéralement engagés pour construire le Valais du futur, sur le terrain et non dans des bureaux, si possible maîtrisant en priorité la matière économique. Leur choix implique de la clairvoyance, pour viser juste.



SAVANTS CALCULS EN ATTENDANT... LA MÈRE DES BATAILLES



IL Y AURA HUIT PLACES POUR LE VALAIS AU CONSEIL NATIONAL. UNE DE PLUS QU'AUJOURD'HUI. AUTANT DIRE QUE TOUT LE MONDE LA VEUT ET QUE LA LUTTE SERA CHAUDE. MAIS C'EST POUR LE CONSEIL DES ETATS QUE LE COMBAT SERA DÉCISIF. LE DOUBLE TICKET DÉMOCRATE-CHRÉTIEN EST ATTAQUÉ COMME JAMAIS. ET 2015 POURRAIT BIEN DEVENIR L'ANNÉE ZÉRO D'UNE NOUVELLE DISTRIBUTION POLITIQUE.

François Dayer – francois.dayer@netplus.ch
Journaliste, ancien Rédacteur en chef du Nouvelliste

Pour l'instant, tout est calme. Le printemps de cette année électorale est porteur de toutes les espérances. L'heure est propice à l'éclosion des vocations, dans une belle atmosphère de discours rassembleurs et de flonflons d'autocélébration. Les partis ont tenu congrès, faisant claquer les plis du drapeau en composant leurs listes de candidats. Toutes ces grandes messes ont exhalé un grand air de démocratie triomphante. Contraste singulier avec les clics de calculettes, en pleine frénésie dans les arrières-salles. C'est que cet automne, si l'enjeu majeur est la conquête du huitième siège, on sait que tout va se jouer au finish, dans les délices proportionnelles de la deuxième, voire de la troisième répartition. Autant dire que le moindre suffrage aura son poids électoral et que le jeu des restes donne déjà des migraines aux champions des projections et autres stimulations.

Tango tragique à Canal 9

Petit retour sur 2011, soirée des résultats, où tout s'est joué en quelques minutes décisives, en direct sur le plateau de Canal 9 aux prises avec la sortie des chiffres en temps réel. Deux des sortants DC, le chrétien-social haut-valaisan Roberto Schmid et le Sédunois Paul-André Roux étaient en danger, le premier par le jeu de bascule du septième siège toujours âprement disputé, et le second par la concurrence interne sur la liste démocrate-chrétienne. Tout change dans la dernière minute, suivant l'arrivée des communes, on donne l'un ou l'autre élu ou battu, dans un suspense d'autant plus prenant que les micros sont branchés et que le match se joue à plateau ou-

vert. Avec finalement la victoire à l'arraché du socialiste Mathias Reynard qui prend le septième siège malgré un écart de voix considérable, grâce au jeu des restes en proportionnelle.

Un siège à bascule, disions-nous sans connotation négative, puisque ce septième siège volatile avait été celui du deuxième radical, un certain Pascal Couchepin en 1979, et n'avait cessé, depuis, de circuler entre gauche et droite, à porter les ambitions d'un Peter Jossen, d'un Jean-Noël Rey ou d'autres valeureux challengers.

Depuis, le remuant cadet du Parlement Mathias Reynard a su consolider son statut durant la période grâce à une visibilité particulièrement efficace et à la sortie de course, après quatre périodes, du leader Stéphane Rossini dont il est le dauphin indiscuté. Mais la fragilité de ce septième siège est restée, et restera. Aux dires des experts, il sera aussi difficile à garantir que le huitième, attribué au Valais par la grâce de la démographie. D'où la nouvelle frénésie des calculettes.

Etiage à la famille C

Les listes, qui seront officiellement déposées le 31 août, tiennent compte de cet enjeu. Une règle non écrite, mais très pratiquée, dans le choix des candidats, consiste à étoffer la liste, derrière les cadors, en fonction de la capacité à réunir des suffrages hors des limites des convertis. D'où multiplication des petites listes apparentées aux listes principales. Et des chances pour tout le monde, dans une élection marquée par l'absence des « grosses têtes » nommées Darbellay, Freysinger et Rossini.

Les rapports de forces généraux ont peu de risque de se renverser. La grande question est celle de l'avance de l'UDC. Ce parti est le nouveau venu de la politique valaisanne. Il n'avait aucun élu avant 2003. Il dépassait les 20% de l'électorat en 2011. A-t-il atteint son niveau de stabilisation, quel sera l'impact de l'absence, pour la première fois, de sa figure de proue Oskar Freysinger? Depuis son entrée au Gouvernement en 2013, l'UDC valaisanne vit un changement de statut, passant de l'opposition à tous crins à des positions pragmatiques qui peuvent l'amener vers un rôle tout neuf de partenaire d'une majorité désormais minoritaire. Naturellement, la question suivante est celle de l'érosion du PDC. Perdant cinq points en 2011, la famille C a-t-elle atteint son étiage, ou va-t-elle encore laisser des plumes dans cette confrontation? La préoccu-

tion de l'ancienne majorité n'est pas tant le grignotage de quelques pourcents supplémentaires, mais la nécessité de retrouver une image conquérante, plus jeune, plus féminine, plus urbaine aussi, et surtout, dégagée des « boulets » ayant fait l'actu... Des affaires qui se résument à un passif médiatique difficile à remonter, et qui font les belles heures du PLR et de la gauche, bien décidés à accélérer encore la descente aux enfers annoncée.

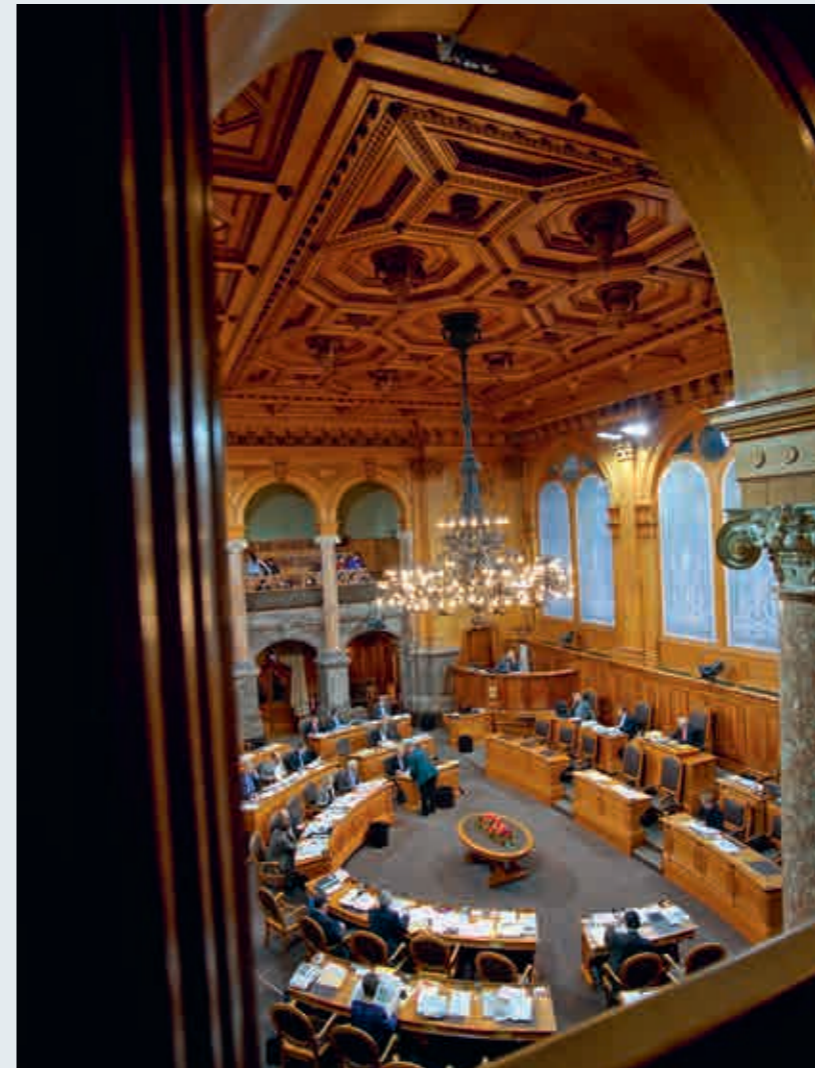
Deuxième tour programmé au Conseil des Etats

Cette fantasia autour de la citadelle majoritaire, ou de ce qu'il en reste, est un grand classique des élections valaisannes. Cependant, le spectacle est plus prometteur cette année du fait de la course engagée pour le Conseil des Etats. Le double ticket - un du Bas un du Haut - est trusté depuis des lustres par le PDC qui a su, par le jeu du tournus entre Jaunes et Noirs dans le Haut-Valais, maintenir la totalité de la représentation à la Chambre des cantons. Avec 40% de poids électoral, cela représente un tour de force qui s'est encore produit en 2011, mais qui atteint sa limite de résistance.

Si le siège du sortant Jean-René Fournier n'est pas vraiment en danger, celui traditionnellement réservé au Haut-Valais suscite des vocations. L'UDC, avec son redoutable candidat Franz Ruppen, le PLR, avec son candidat fétiche Pierre-Alain Grichting, le PS avec l'ancien conseiller d'Etat Thomas Burgener montent à l'assaut, pour faire échec au candidat « officiel » du PDC, le Haut-Valaisan Beat Rieder. Dans une telle configuration, il y aura du sport au premier tour, toute la question étant de savoir quelle sera la capacité des trois challengers de s'allier, au deuxième, pour faire tomber le rempart. Un premier tour pour se compter et montrer ses muscles, le second pour élire.

Et pendant ce temps-là...

Le Valais célèbre ses deux cents ans de mariage avec la Confédération. Avec des montagnes illuminées, des raclettes à Milan, un air de Marnage et des fêtes à profusion. Jamais le Valais n'aura été si présent par ses élus, dans le concerto fédéral, que ces douze dernières années. Et jamais, sans doute, il n'a été si peu écouté. Voyez Weber, la LAT, Tamoil, les pertes industrielles, la menace sur la péréquation avec les cantons riches, le recul du fédéralisme... Vous ne voyez pas le rapport avec ces élections? Ça ne se voit pas sur les calculettes.



Il y aura du sport pour l'élection au Conseil des Etats.

LE HAUT-VALAIS CRAINT LA MARGINALISATION



L'ÉCONOMIE HAUT-VALAISANNE SOUFFRE. ELLE EST DOUBLEMENT AFFECTÉE PAR LA DÉCISION SUR LA FIN DU COURS PLANCHER. LES SOLUTIONS NE COURENT PAS LES RUES, NOTAMMENT DANS LA PERSPECTIVE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES D'OCTOBRE PROCHAIN.

Luzius Theler – luzius.theler@bluewin.ch
Chroniqueur à la Neue Zürcher Zeitung,
ancien Rédacteur en chef adjoint du Walliser Bote
Traduction et adaptation en français:
Edgar Bloch – edgarbloch1@gmail.com

Le Haut-Valais est déstabilisé. Son influence politique fond, l'économie souffre et sa situation ne cesse d'empirer. Des inquiétudes se font en plus assourdissantes, quant à sa représentativité au Parlement cantonal. Les questions économiques devraient dominer la scène de l'automne électoral, car si le cours élevé du franc persiste, le tourisme s'apprête à affronter de grandes difficultés, tout comme l'industrie. Dans ce contexte, chacun des partis haut-valaisans a déjà procédé à ses désignations, même si, dans cette phase préalable du combat électoral, les considérations politiques n'ont pas encore été mises sur la table. Toutefois, il s'avère certain que les candidats et leurs slogans seront à l'avant-scène.

Des positions classiques

Des prétendants se trouvent déjà dans les starting blocks, alors que d'autres, connus de tous, réfléchissent encore à se porter candidats au National, ou aux Etats. Pour l'heure, quatre personnalités sortent véritablement du lot, dont deux empruntent volontiers les chemins de traverse, et deux sont des routiniers. Evoquons d'abord les « habitués » ; du chrétien-social, président de Loèche et ex-conseiller national Roberto Schmid, lutteur talentueux, il faut plutôt escompter des recettes économiques classiques : appui aux régions de montagne, compensations sociales, programmes cantonaux et régionaux d'aide aux régions périphériques, bref la panoplie usuelle. Dans la même veine, le député Franz Ruppen, conseiller communal de Naters et partisan prometteur de l'UDC haut-valaisanne, vise un siège au National, ou aux Etats ; il

évolue dans la même catégorie. Son intérêt historique pour l'économie l'a conduit, à l'échelon local, à relayer d'une manière incroyablement forte les préoccupations de la commune de Naters pour les remontées mécaniques, en dépit du scepticisme affiché par son parti envers les solutions étatiques.

A gauche de l'échiquier politique, le champ est également bien couvert. Issu du mouvement syndical, le député German Eyer, candidat au Conseil national, et Thomas Burgener, aspirant au Conseil des Etats, se positionnent conformément aux postures traditionnelles du PS, leur parti. Ce dernier, à la présidence du « Groupe mercure » (Interessengemeinschaft-Quecksilber - IGQ), a pris un engagement considéré comme critique envers l'industrie, mais rencontrant la compréhension de la population. L'IGQ demande, en effet, à Lonza de reconnaître sa responsabilité dans les dégâts environnementaux qu'a occasionnés le métal lourd, afin de dédommager les propriétaires situés sur les bords du canal de la Lonza et dans d'autres régions polluées.

Une reconversion dynamique

Sous l'angle économique, Pierre-Alain Grichting de Naters, qui s'est lancé dans la course au Conseil des Etats, peut tonifier la politique valaisanne. C'est un jeune « converti », récemment engagé dans la chose politique, qui s'est mis au service des libéraux-radicaux dans ce combat. Véritable « self made man » au bénéfice d'une carrière impressionnante, d'abord dans le commerce de détail, puis dans le secteur bancaire, il a fait la preuve au quotidien de ses compétences

pratiques en économie, compensant ainsi son inexpérience politique. Pierre-Alain Grichting a pris congé de la direction d'UBS Valais pour reprendre l'entreprise familiale Zwissig à Sierre, dans laquelle il détient la majorité des parts. Sur le plan politique, il n'est pas facile à classer, mais il passe pour quelqu'un de proche de l'économie, fait preuve de flexibilité et de pragmatisme sur les questions de fond. Mais surtout, ce candidat devrait apporter davantage de voix au PLR du Haut-Valais, lesquelles pourraient s'avérer décisives pour que le parti remporte un siège supplémentaire au National. En cas de résultat probant aux élections pour le Conseil des Etats, il pourrait même bénéficier du statut de prétendant sérieux à un maroquin du Gouvernement valaisan. En revanche, s'il devait décevoir les attentes, sa carrière politique trouverait un épilogue avant même d'avoir sérieusement débuté.

Un lobbyiste de la montagne

Thomas Egger, qui figure sur la liste chrétienne-sociale du Haut-Valais, est le deuxième à s'être formé sur le tas. Il s'est fait un nom au sein du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB). Il dirige l'association depuis presque vingt ans et, d'une œuvre d'entraide plutôt tranquille, champêtre et rurale, il l'a transformée en un redoutable et puissant

instrument de lobby pour les régions périphériques et de montagne. Entre-temps, le SAB occupe une place équivalant à celle d'un Think Tank en matière de politique régionale, d'aménagement du territoire et pour formuler les propositions des régions périphériques. De plus, il faut préciser que, contrairement à leurs coreligionnaires politiques du Bas-Valais, les Chrétiens-sociaux du Haut partagent la ligne politique du PDC.

Mais le représentant des régions de montagne le plus profilé, avec des analyses les plus percutantes, est le chef de groupe du PDC Haut-Valais au Grand Conseil, Beat Rieder, candidat aux Etats pour les « noirs ». Au terme du traditionnel tournus de huit ans avec les Chrétiens-sociaux qui dure depuis des décennies, il imagine parvenir à maintenir le fauteuil au Conseil des Etats pour le PDC. Au Grand Conseil, Beat Rieder s'est fait le chantre des régions périphériques et de montagne et de leurs petites communes. Récemment, il a réclamé la mise sur pied d'un véritable plan Marshall en leur faveur, car elles se sentent menacées par l'émigration dans les villes. On l'a même entendu prononcer le mot « aide au développement ». Les ressortissants des régions de montagne devraient être délivrés de tout impôt cantonal et fédéral, selon l'une de ses propositions.



Pierre-Alain Grichting a repris les rênes de l'entreprise familiale Zwissig, à Sierre. – © lindaphoto.ch

GÉRALDINE MARCHAND-BALET,
CANDIDATE PDC DU VALAIS ROMAND AU CONSEIL NATIONAL

UNE BATTANTE POUR REPRÉSENTER LE VALAIS ET DÉFENDRE SON ÉCONOMIE



GÉRALDINE MARCHAND-BALET (1971), DÉPUTÉE AU GRAND CONSEIL SOUS LES COULEURS PDC DU VALAIS ROMAND, BRIGUE UN SIÈGE AU CONSEIL NATIONAL. SEULE FEMME À FIGURER SUR LA LISTE PRINCIPALE DU PARTI, ELLE AFFIRME SA VOLONTÉ DE S'ENGAGER NOTAMMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANTON, EN METTANT L'ACCENT SUR L'EMPLOI DES JEUNES ET L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS-CADRE LIÉES À LA SANTÉ.

Didier Planche – didier.planche@bluewin.ch
directeur de la publication

Certains esprits chagrins prétendent que Géraldine Marchand-Balet part au combat avec des handicaps : femme et campée du mauvais côté du Rhône. D'autres, certainement plus lucides et modernistes, louent les qualités de la quadragénaire : vive d'esprit, courageuse, pragmatique, bûcheuse, battante et expérimentée, certes comme députée au Grand Conseil, mais davantage comme présidente de Grimisuat, une collectivité de 3300 habitants labellisée « Commune en santé » et portant les valeurs du label Valais Excellence, basées sur les exigences du développement durable. Une expérience de quinze ans à l'Exécutif qui prévaut. « En cas de plébiscite de la population pour aller siéger à Berne, je conserverai mon mandat à la tête de la commune, car j'estime primordiale la coordination entre le législatif sur le plan national, avec la prise de décision des lois, et l'exécutif pour travailler concrètement sur le terrain. Ce binôme complémentaire permet d'anticiper les répercussions des lois et de se forger une vision cohérente de l'avenir. En revanche, je mettrai un terme à ma députation au Grand Conseil et à mon activité à la HES-SO Valais-Wallis, en tant que cheffe de projet en management », précise Géraldine Marchand-Balet.

M^{me} la présidente a toutes les raisons de maintenir son engagement à Grimisuat, de rester au front, surtout que sa gestion est reconnue comme saine, pas loin de l'exemplarité, avec des indicateurs aux comptes 2014 qui se distinguent, sans exception aucune, par des notes maximales pour les ratios imposés par le

canton. Une marge d'autofinancement proche de trois millions et un bilan extrêmement sain permettent d'envisager des investissements futurs importants pour le bien de la collectivité. Au-delà de ces données chiffrées probantes, ce sont certaines de ses réalisations à caractère économique, entre autres, qui méritent d'être relevées. Sans exhaustivité, figurent sur la liste son soutien indéfectible au développement des PME locales et à l'implantation de commerces de proximité, mais aussi d'entreprises à l'instar de la coopérative Valplantes avec sa halle de séchage, ses initiatives pour améliorer la mobilité, ses investissements dans les infrastructures publiques (complexe scolaire, centres d'accueil, concept unique d'appartements protégés en Valais, etc.), ou encore son programme de rénovation du patrimoine culturel. Sans oublier la création, en 2013, de GrimSolar SA; cette société, dont les actionnaires sont en partie des administrés, promeut les installations photovoltaïques sur les bâtiments publics de Grimisuat. « Le développement des énergies renouvelables en Valais représente l'un des secteurs parmi les plus prometteurs », insiste la présidente, relevant que l'énergie hydroélectrique doit rester prioritaire. Le stockage de l'énergie constitue un autre challenge de taille pour le canton, précise Géraldine Marchand-Balet.

Alléger les charges fiscales des entreprises

« Si je suis élue au Conseil national, la jeunesse sera l'une de mes priorités. Dans cette optique, je défendrai

le perfectionnement de la formation professionnelle et la revalorisation de l'apprentissage, tous deux essentiels pour garantir une place de travail. Je stimulerai dès lors la jeunesse à effectuer un apprentissage, ou à suivre un cursus d'enseignement supérieur au sein des performantes HES-SO, à commencer par celle du Valais », annonce Géraldine Marchand-Balet, pour laquelle l'emploi des jeunes valaisans constitue un réel défi pour qu'ils restent dans le canton, ou y reviennent professionnellement. « Dans un autre registre, je me battrais pour favoriser une fiscalité propice au développement des PME valaisannes et réduire les procédures administratives et de contrôle liées à leurs activités. Autrement dit, viser l'optimisation de leurs conditions-cadre. Je plaiderai aussi en faveur du maintien des programmes d'investissement dans la recherche et l'innovation, c'est l'avenir, et dans les infrastructures publiques fournissant du travail aux entreprises », analyse-t-elle.

Forte de connaissances approfondies du tissu économique valaisan et maîtrisant les responsabilités et tâches relatives à l'exécutif d'une commune, ainsi que les rouages de son fonctionnement administratif, Géraldine Marchand-Balet prône une dimension humaine de l'économie, avec un souci constant d'écoute. Volontiers décrite comme motivée, sincère, entreprenante, sans dessein de carriérisme..., elle symbolise une candidate idéale: Du pain béni pour le Valais!

Son parcours professionnel et politique

Au préalable infirmière en soins généraux à l'Hôpital de Sion, « une profession choisie par empathie pour l'être humain », confie l'intéressée, Géraldine Marchand-Balet se spécialise ensuite dans la communication et les relations professionnelles. Puis elle passe un certificat d'études approfondies en enseignement et un diplôme universitaire en gestion d'entreprise. Entrée au service de la HES-SO Valais-Wallis à Sion en 2000, elle occupe aujourd'hui la fonction de cheffe de projet HES en management (gestion d'équipe et conduite de projets dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation et de l'économie), un poste désormais à temps partiel compte tenu de ses engagements politiques, mais aussi de citoyenne.

Membre du Conseil communal de Grimisuat de 2001 à 2004, Géraldine Marchand-Balet devient vice-présidente en 2005, puis présidente quatre ans plus tard. Toujours en place, elle préside en plus le Conseil de fondation du Home les Crêtes (Ayent, Arbaz et Grimisuat) et GrimSolar SA (énergie renouvelable). Sur le plan de la politique cantonale, Géraldine Marchand-Balet est députée au Grand Conseil (membre de la Commission des finances), depuis mars 2013 (meilleure élue du district de Sion). De plus, elle est membre du Conseil du parti PDC Valais romand et déléguée auprès du PDC Suisse.



Géraldine Marchand-Balet : « Au Conseil national, la jeunesse sera l'une de mes priorités. »

PIERRE-ALAIN GRICHTING, CANDIDAT PLR
POUR TOUT LE VALAIS AU CONSEIL DES ÉTATS

LA CHAMBRE HAUTE DE L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE NE SAURAIT SE PASSER D'UN TEL LEADER ROMPU À L'ÉCONOMIE



Didier Planche – didier.planche@bluewin.ch
directeur de la publication

NOUVEAU EN POLITIQUE, DONC ENCORE PLEIN DE FOUGUE TEINTÉE D'IDÉALISME, LE CHEF D'ENTREPRISE SIERROIS PLR, PIERRE-ALAIN GRICHTING (1967), VISE UN SIÈGE AU CONSEIL DES ÉTATS POUR L'ENSEMBLE DU VALAIS. RARES SONT LES CANDIDATS DE SA TREMPÉ À MAÎTRISER D'UNE MANIÈRE SI POINTUE L'ÉCONOMIE DU CANTON ET À VIVRE, AU QUOTIDIEN, LES DIFFICULTÉS, MAIS AUSSI LES JOIES DE L'ENTREPRISE. UN ATOUT DE TAILLE POUR LE VALAIS.

L'ancien banquier, reconverti en chef d'entreprise, dérange par ses prises de position tranchées, clamées haut et fort. La raison de ses propos parfois virulents? Il abhorre la langue de bois, la condescendance, les ronds de jambe, les donneurs de leçons et le verbiage ne faisant pas avancer d'un iota la cause économique valaisanne. Ils sont à la fois sa force et sa faiblesse. Sa faiblesse tout d'abord, car il peut froisser les susceptibilités et mettre le doigt sur les incohérences et même les incompétences de ses interlocuteurs. Sa force ensuite, car son franc parler permet d'aller à l'essentiel, sans perdre de temps en rodomontades, afin de concrétiser les projets, aller de l'avant contre vents et marées.

Grâce à ses précédentes et actuelles fonctions professionnelles, l'économie valaisanne n'a plus aucun secret pour Pierre-Alain Griching. Comme banquier, il a pu observer et analyser l'évolution conjoncturelle et structurelle du canton, immergé qu'il était et qu'il est toujours dans son tissu économique, avec des entreprises qu'il connaît par cœur de l'intérieur, tant du Bas que du Haut-Valais. Leurs difficultés et handicaps à surmonter, leurs avantages et défis à relever, il sait tout cela, sa matière de prédilection. Comme dirigeant de Zwissig depuis mai 2013, une PME familiale centenaire spécialisée dans les transports spéciaux, le commerce d'huiles de chauffage et de carburant diesel, l'élimination des déchets, les travaux de terrassement, etc.,

il cerne parfaitement les obstacles que doivent franchir les entreprises et les contraintes administratives qu'elles ont à résoudre, tout en prenant le pouls du marché valaisan et des enjeux principaux auxquels il est confronté. Mieux, il entrevoit désormais quelles mesures s'avèrent incontournables pour faciliter la vie des entreprises, favoriser leur développement, devenir plus performantes dans leur approche de la clientèle et asseoir leur pérennité.

Au Conseil des Etats, le pragmatique Pierre-Alain Griching trouvera donc le forum idéal pour défendre le tissu économique suisse, et bien sûr du Valais. Comme président de Provins, il sera aussi le chantre doublé du porte-parole de la viticulture valaisanne, cela n'échappera à aucun électeur. Grâce à son caractère expansif et doué d'un charisme certain, celui d'un leader, il fera aussi découvrir aux sénateurs, dont les lacunes en matière économique se révèlent parfois étonnantes, les réalités du monde de l'entreprise d'aujourd'hui et ses challenges pour demain.

Restaurer la confiance entre la politique et l'économie

S'il est élu à la Chambre haute de l'Assemblée fédérale, Pierre-Alain Griching motivera la jeunesse suisse pour qu'elle s'implique davantage dans le tissu économique, ne serait-ce qu'en créant des start-up. Les jeunes du Valais le concernent bien sûr davantage,

d'autant que le canton souffre d'un déficit d'image et d'un manque de crédibilité qui les inquiètent, supputant qu'ils ne pourront pas s'y épanouir professionnellement. «D'où ma volonté de convaincre les jeunes valaisans de rester travailler dans le canton et d'avoir pleinement confiance en eux, afin de préparer son avenir et concomitamment le leur. Pour cela, je privilégierai la filière de l'apprentissage, qui permet de mettre directement la main à la pâte, d'être en prise directe avec la réalité du marché de l'emploi et des conditions de vie actuelles. Sur un plan plus global, je m'emploierai à donner une vision claire des objectifs à atteindre pour le Valais et je me focaliserai sur le nécessaire rapprochement entre ses acteurs économiques, qu'ils soient indifféremment du Haut ou du Bas du canton. La réunification concrète des forces pour ne former qu'un bloc soudé, tirant à la même corde, constituerait un atout concurrentiel indéniable»,

annonce le candidat originaire de Tourtemagne et vivant à Naters, qui déborde d'énergie créatrice et fédératrice. Briser les barrières de toutes natures qu'elles soient entre les deux régions linguistiques du Valais constitue donc bien l'un de ses challenges prioritaires.

Parmi d'autres, car les engagements n'effraient aucunement Pierre-Alain Griching, bien au contraire, figurent l'amélioration des conditions-cadre des entreprises et une meilleure incitation à la flexibilité pour véritablement assurer leur décollage. Le rétablissement d'un dialogue plus constructif entre les entreprises et l'Etat reflète aussi une évidence, en particulier pour les plus anciennes d'entre elles qui sont trop souvent oubliées. «La confiance et le respect entre la politique et l'économie doivent également être restaurés, car il est illusoire de construire l'avenir d'un pays et même d'un canton sans une parfaite entente entre ces deux sphères», insiste-t-il.

Pierre-Alain Griching, un chevalier des temps modernes aux compétences éprouvées, qui ne demande rien de plus que de les mettre au service du pays et du Valais, pour lequel il ne rechignera jamais à monter aux barricades. Mettre en valeur le Valais, ses atouts, à l'intérieur et à l'extérieur du canton, voilà son vrai combat.

Son parcours professionnel

Directeur Retail Région Berne-Valais-Fribourg pour le Groupe COOP jusqu'en 2006, Pierre-Alain Griching change alors d'orientation professionnelle pour se consacrer à la banque. Nommé tout d'abord directeur d'UBS pour le Haut-Valais, il devient en 2007 directeur d'UBS pour l'ensemble du canton. En mai 2013, il effectue une nouvelle reconversion, en acceptant la fonction d'administrateur-délégué de l'entreprise familiale Zwissig SA, à Sierre.

Depuis juin 2013, Pierre-Alain Griching préside le Conseil d'administration de PROVINS Valais. Il est également membre des conseils d'administration de Mengis Druck und Verlag (Viège), FVS Event/Foire du Valais Group (Martigny) et de la SMC/Compagnie de Chemin de fer et d'Autobus Sierre-Montana-Crans (Sierre), ainsi que des SI Du Bourg et De Consommation (Sierre). Il est encore membre du Comité de l'ASCV/Association suisse du Commerce des Vins (Berne).



Pierre-Alain Griching «La réunification concrète des forces constituerait un atout concurrentiel indéniable.»

Ouvrage sur l'histoire et l'évolution économiques
du Valais de 1815 à 2015,

publié dans le cadre du 200^e anniversaire de l'entrée du
Valais dans la Confédération helvétique

«Valais économique d'hier, d'aujourd'hui et de demain»

65
CHF



Fort d'une cinquantaine d'auteurs valaisans (historiens, économistes, scientifiques, ingénieurs, architectes, enseignants, dirigeants d'entreprises et d'organisations professionnelles, journalistes, etc.) placés sous la direction de Didier Planche, journaliste économique et directeur de la revue économique trimestrielle «Valais Valeur Ajoutée», Pour et Sur le Valais économique,

«Valais économique d'hier, d'aujourd'hui et de demain» sera le seul ouvrage existant à présenter de manière synthétique et exhaustive l'histoire économique du canton du Valais, de 1815 à nos jours.

«Valais économique d'hier, d'aujourd'hui et de demain» ambitionne d'être La Référence en matière d'informations économiques sur le Valais, à travers des analyses historiques, sectorielles, conjoncturelles, structurelles, prospectives et quelques portraits d'entreprises. Cet ouvrage publié en français, dans un premier temps, constituera un outil de travail et de consultation incontournable pour tous les acteurs économiques, politiques, institutionnels et universitaires du Valais, bien sûr, mais aussi de toute la Suisse.

› Nombre de pages
392 richement illustrées
(photos anciennes et actuelles)

› Format
23 x 29 cm

› Contact +
Commande

edition@valaisvaleurajoutee.ch
www.valaisvaleurajoutee.ch

Sommaire en bref

Chapitre I.

Evolution historique du tissu économique

Chapitre II.

Eclairages sur quelques secteurs d'activité
et entreprises de 1815 à 2015

Chapitre III.

Les perspectives du Valais économique
du XXI^e siècle

Sous-chapitre III.1

Les secteurs d'activité à forte valeur ajoutée

Sous-chapitre III.2

Les conditions-cadre

Chapitre IV.

Visions d'avenir

EXERCICE DU DROIT DE RETOUR DES CONCESSIONS HYDROÉLECTRIQUES

LE VALAIS JOUE UNE CARTE MAÎTRESSE DE SON FUTUR



LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ EST ACTUELLEMENT SOUMIS À DE PROFONDS BOULEVERSEMENTS, AUSSI BIEN SUR LE PLAN EUROPÉEN QUE SUISSE. LA TENDANCE À L'OUVERTURE COMPLÈTE DE SON MARCHÉ CONDUIT NOTRE PAYS À SE POSITIONNER AVEC BEAUCOUP D'INCERTITUDES FACE À UN AVENIR DE PLUS EN PLUS DIFFICILE À MAÎTRISER, LES SOCIÉTÉS CONCESSIONNAIRES PRODUISANT MÊME À PERTE ACTUELLEMENT.

Géo Bétrisey – geo.betrisey@netplus.ch
Ancien directeur de SODEVAL SA

L'utilisation des forces hydrauliques est régie par les lois fédérale de 1916 et cantonale d'application de 1990. En vertu de cette législation, les droits afférents au canton du Valais s'appliquent sur le Rhône depuis sa source à Gletsch jusqu'à l'embouchure dans le Léman, tandis que ceux des communes concernent ses affluents. L'octroi et le transfert des concessions communales pour les aménagements hydroélectriques, en Valais, relèvent de la compétence des communes. Cependant, les autorités concédantes sont tenues, lors de leurs décisions, de prendre en compte l'intérêt public. Actuellement, le canton a le droit d'acquérir 10% au moins de l'énergie produite. Conformément à la loi sur les forces motrices valaisannes de 2004, le canton et les communes disposent en plus, par le biais des Forces Motrices Valaisannes (FMV), d'un instrument politique en matière de gestion énergétique et des forces hydrauliques.

Le Valais détient près d'un tiers de la production nationale. Il perçoit environ 165 millions de francs par an de recettes provenant de la redevance. L'enjeu est donc de taille pour notre canton, qui se trouve au-devant d'une importante période marquée par le retour des concessions des grands aménagements hydroélectriques.

Nouvelle stratégie cantonale en la matière

A la suite d'une série de réflexions sur le devenir des forces hydrauliques du canton, le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET) a mis en consultation jusqu'à la fin mai dernier le rapport

explicatif «Stratégie forces hydrauliques, Canton du Valais», soit un modèle pour l'exercice des futurs droits de retour des concessions. En 2010 déjà, il avait mandaté un groupe de travail dans le but d'élaborer une stratégie y relative, lequel rapport a été déposé en 2011. Ce dernier a été complété par le rapport explicatif, pour s'assurer de la compatibilité des propositions du modèle 2011 avec le droit supérieur cantonal. Ce rapport est mis actuellement en consultation en vue d'un avant-projet de modification de la loi cantonale sur l'utilisation des forces motrices de 1990, ainsi que de la loi cantonale sur les FMV de 2004.



Le marché de l'électricité s'avère hyper concurrentiel, compte tenu notamment des aides publiques accordées au niveau européen.

Dans les trente prochaines années, une quarantaine de concessions arriveront à échéance. Le droit de retour prévoit que la partie mouillée, à savoir les barrages et les conduites, revient gratuitement aux communes concédantes, alors que la partie sèche, soit la partie électrique de l'ouvrage, devra être rachetée au concessionnaire. Il s'agit donc de se préparer sereinement à ces importantes échéances, afin de trouver une solution réalisable sur les plans économique, industriel, juridique et politique.

Points forts du modèle du DEET

Le DEET veut tirer le meilleur profit pour l'économie valaisanne, afin d'améliorer la sécurité d'approvisionnement et de prolonger la chaîne de valeur ajoutée découlant de la force hydraulique. Il a ainsi fixé une ligne de conduite et des règles de jeu pour l'ensemble

des partenaires concernés, afin de trouver un consensus sur l'attitude à adopter relative à sa future politique hydraulique. Le rapport explicatif propose trois variantes:

Variante A « Communes-Canton »: les concédants donnent au canton et aux communes valaisannes la possibilité de participer aux aménagements hydroélectriques à des conditions avantageuses; cette variante s'oriente vers le modèle de société de partenaires.

Variante B « Société hydroélectrique commune »: à la suite des différents retours, les aménagements hydroélectriques sont progressivement réunis dans une société hydroélectrique cantonale commune, à laquelle les concessions communales sont octroyées.

Variante C « Société de participation »: les droits de concession sur les cours d'eau latéraux sont conférés



Le Valais détient près d'un tiers de la production nationale d'hydroélectricité.

au canton à hauteur de 60%; canton et communes concédantes font apport de leurs participations à une société de participation commune.

Ce modèle respecte la légalité et est conforme au principe de proportionnalité. Il n'empiète sur l'autonomie communale que dans la mesure où cela est nécessaire. Il prend aussi en compte le principe de la liberté économique et propose dans la variante A un actionariat doté d'un seul représentant de la communauté valaisanne avec une participation importante. Par rapport aux modèles B et C, il n'exige pas de créer une nouvelle structure. La plupart des prises de position adressées au DEET plaident en faveur de modèles découlant de la variante A. Le modèle du DEET permet donc de conserver en mains valaisannes au moins 60% des capacités de production hydroélectrique. Il est toutefois permis de se demander si communes et canton auront les moyens financiers de réaliser une telle stratégie, dont le coût estimatif se monte à environ 500 millions de francs.

Défis à relever

L'autonomie communale représente un des points sensibles dans la mise en œuvre d'une telle politique cantonale concertée et conséquente. Historiquement parlant, la commune valaisanne dispose d'une plus large autonomie que la plupart de ses consœurs suisses. Toutefois, cette marge de manœuvre ne représente plus aujourd'hui un cadre approprié pour résoudre la plupart des tâches telles que le défi pose actuellement, dont l'ampleur et la complexité constituent un terrain de jeu d'une tout autre dimension. La situation se corse encore un peu plus, lorsque l'on analyse le rapport plaine-montagne. Toute la politique économique cantonale s'est efforcée depuis longtemps de promouvoir l'essor des vallées latérales, sans toujours un franc succès à la clé, que ce soit dans le domaine touristique, agricole, ou en matière d'infrastructures. Il est donc normal que les communes de montagne concédantes tiennent à leurs sources de revenus découlant de leurs droits d'eau. L'on ne peut nier, en outre, que nombre d'habitants de la plaine sont encore étroitement unis au destin des vallées d'où ils sont souvent originaires. Cette symbiose plaine-montagne, de même que les conflits qu'elle comporte, se répercutent inévitablement sur la politique valaisanne.

La nécessité de trouver un équilibre entre les avantages, qui résulteraient de la mise en application de

la stratégie envisagée, et les risques inhérents à l'exercice du droit de retour dans un secteur d'activité en pleine mutation constitue un autre aspect très important à prendre en considération. La volatilité du marché hyper concurrentiel de l'électricité, compte tenu des aides publiques accordées au niveau européen, ainsi que l'absence d'un accord sur l'électricité entre la Suisse et l'Union européenne, contribuent à la chute actuelle des prix. Surtout que la compétition est rude avec d'autres sources d'approvisionnement de l'étranger, produites à de meilleures conditions. Enfin, la sortie prévue du nucléaire helvétique pourrait inciter la Confédération à intervenir de manière plus incisive en faveur d'un approvisionnement énergétique sûr au nom de l'intérêt national supérieur, en proposant une nouvelle législation fédérale dans ce domaine. Ce risque n'est pas à sous-estimer.

Visions d'avenir

La garantie de succès de ce projet cantonal dépendra pour beaucoup d'une information objective et soutenue non seulement des milieux politiques, mais plus encore de l'ensemble de la population valaisanne. Il s'agira de démontrer qu'une solution solidaire, telle que proposée, apporte notamment un plus indéniable à tous les partenaires et évite un saupoudrage inefficace des moyens, ainsi qu'une utilisation inconsidérée de fonds sans portée économique. La recherche d'un équilibre entre les risques à prendre et les revenus escomptés répond également à une meilleure approche d'un domaine complexe à maîtriser de façon isolée. Une expérience peu convaincante, vécue il y a peu par une commune bas-valaisanne, devrait pouvoir servir d'exemple à ne pas suivre. Par ailleurs, les FMV constituent un atout d'importance dans la proposition cantonale, étant donné leur expérience dans la valorisation de la production électrique et leur pratique d'une gestion adéquate des risques. Pour satisfaire la nouvelle donne, les FMV devront cependant se renforcer en personnel et en compétences. La complémentarité plaine-montagne, l'interdépendance des différents secteurs économiques, ou la meilleure compréhension entre Haut et Bas-Valais, sortiraient ainsi renforcées par une judicieuse allocation de fonds provenant de l'exercice du droit de retour des concessions, fonds dédiés à des projets de plus grande envergure et mieux ciblés dans un cadre approprié. La région de montagne souffre de difficultés structurelles, que ce soit l'hôtellerie, la gestion inopérante

du parc de résidences secondaires, ou la rentabilité des remontées mécaniques, dont les investissements de modernisation sont des gouffres financiers. Imaginons, par exemple, la promotion d'un aéroport civil cantonal, maillon important dans la chaîne d'opérations appelées à dynamiser le tourisme valaisan, combiné avec une liaison par câble pour atteindre un domaine skiable réuni des 4 Vallées. Autre exemple: le long de la plaine du Rhône de Brigue au Léman s'égrènent un certain nombre de centres de compétences scientifiques et industriels de dernière génération dont l'essor, pourvoyeur d'emplois de haut niveau, permettrait le rapatriement de Valaisans compétents exilés hors-canton. Cette liste de projets d'intérêt cantonal pourrait vraiment s'allonger, pour autant que des moyens substantiels initiés par ce projet de stratégie hydraulique soient disponibles à cet effet, en temps opportun. Le seront-ils? On aurait pu espérer, il est vrai, une solution plus ambitieuse en faveur de la communauté valaisanne. Ne sont-ce pas là typiquement, parmi bien d'autres, des projets ambitieux de coopération au bénéfice de toute la

population? Une réflexion approfondie sur ces nouvelles perspectives du développement économique cantonal devrait définir les conditions et les modalités d'une mise en place d'un tel programme prioritaire, afin de préparer l'après-retour des concessions hydroélectriques et définir un choix d'objectifs devant trouver le consensus indispensable à sa réalisation.

Le Valais face à son destin

Les Valaisans sauront-ils faire preuve de suffisamment de courage politique et de clairvoyance pour offrir au canton la possibilité de concrétiser une ambition à la hauteur de ce grand défi historique du XXI^e siècle, que représente la maîtrise de son capital hydraulique? Seule une vision à plus long terme dépassant quelque peu la défense d'intérêts particuliers et locaux devrait permettre de propulser le Valais vers un développement plus intégré et davantage en adéquation avec la réalisation d'objectifs d'envergure, en phase avec son temps. Ce serait aussi une belle occasion d'offrir à nos concitoyens confédéraux une image vraiment positive de notre canton.



Préparer l'après-retour des concessions hydroélectriques et définir un choix d'objectifs devant trouver le consensus indispensable à sa réalisation.

UNE CONSTITUANTE FAVORISERA LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANTON



Jean-Noël Rey
Président de la Chambre France-Suisse
pour le commerce et l'industrie, ancien conseiller national

De nouvelles institutions font partie intégrante des conditions-cadre d'un Etat libéral et social. Le rapport R21 a montré le chemin des réformes à entreprendre, mais le Grand Conseil lui a coupé les ailes. Seule une Constituante sera à même de doter le Valais d'institutions modernes, indispensables au développement économique du canton.

Le 3 octobre 2012, le rapport dit R21 « Territoire et institutions du XXI^e siècle en Valais » était publié. Durant quatorze mois, la Commission extra-parlementaire a examiné les structures des institutions cantonales. Son constat est sans équivoque et prometteur: la Constitution du Valais, qui date du XIX^e siècle pour certaines dispositions, doit être adaptée aux réalités économiques, sociales et politiques du siècle actuel. Mais le 12 mars 2015, une majorité de circonstance du Grand Conseil met bas l'édifice patiemment bâti, qui visait « davantage de démocratie et plus d'efficacité à travers l'adaptation des structures ». Des nombreuses propositions du rapport R21 ne reste que la modification du mode d'élection du Grand Conseil, certes importante, mais incontournable, car imposée au Valais par le Tribunal fédéral! Personnellement, je ne suis pas étonné de ce résultat. Le ver était dans la pomme du rapport R21, qui confiait au Conseil d'Etat et au Grand Conseil le soin de procéder aux réformes préconisées! Comment demander aux principaux intéressés de se réformer et de modifier les règles du jeu assurant leur fondement, surtout dans cette phase de turbulence politique sans véritable majorité politique stable! Pour réussir le tour de force institutionnel, il aurait fallu oser innover et transmettre le

flambeau à une Assemblée constituante, élue par le peuple, qui, au-delà de toute contingence politicienne, aurait eu comme objectif de moderniser la Constitution cantonale afin de doter le Valais des conditions-cadre d'un Etat libéral et social.

Les cantons de Vaud et de Genève ont franchi ce pas, sachant que l'enjeu de l'environnement social, politique et culturel est primordial dans le développement économique. Le peuple valaisan peut corriger le tir en acceptant l'élection d'une Constituante, qui aurait la tâche de moderniser sa Constitution pour se doter des institutions politiques adaptées au XXI^e siècle.

Adapter le cadre institutionnel

Cet exercice indispensable ne vise pas à satisfaire une quelconque ambition politique, mais avant tout à favoriser le développement économique du canton en le dotant d'institutions dépoussiérées des scores héritées d'autres siècles, quand le Valais était encore plutôt réfractaire à l'industrie et borné par un modèle corporatiste pastoral. Aujourd'hui, un terreau favorable à l'esprit d'entreprise et à la prise de risque s'est installé dans le Vieux Pays, favorisé depuis les années nonante par la création de nombreuses écoles dans le domaine tertiaire et l'adhésion à la HES-SO. L'accueil d'un campus de l'Ecole polytechnique fédérale avec onze chaires universitaires ne fera que renforcer ce phénomène. D'ailleurs, les autorités politiques l'ont bien compris, puisque dès 2006 elles ont décidé de réorienter fondamentalement la stratégie de développement économique du canton avec le projet phare The Ark. Celle-ci vise la compétitivité, la création de valeur ajoutée et l'amélioration des conditions-cadre en s'appuyant sur les villes et en s'articulant autour de pôles novateurs comme les sciences de la vie, les technologies de l'information et des télécommunications, ainsi que des systèmes industriels liés au secteur de l'énergie.

Or, il existe aujourd'hui comme une dichotomie entre les ambitions économiques du canton et ses institutions politiques. Depuis les travaux d'économistes chevronnés comme Michel Aglietta et Robert Boyer (théoriciens de

la Régulation), on sait que le cadre politique est également d'une grande importance dans l'explication du développement économique d'un territoire. Analysant les systèmes de croissance, ces économistes ont observé qu'il existait plusieurs systèmes d'accumulations capitalistiques variant en fonction des Etats, indépendamment du fonctionnement plus ou moins libre du marché. Chaque Etat développe ainsi son propre système économique en fonction de ses institutions. Par ailleurs, les mêmes actions peuvent avoir des effets différents en fonction des systèmes institutionnels. Ils ont donc conclu que le contexte, dans lequel est établi un certain capitalisme, est aussi important pour son bon fonctionnement que le système lui-même. Dans cette perspective théorique, les enjeux des environnements social, politique et culturel sont essentiels pour comprendre l'histoire économique d'un territoire et pèsent lourdement sur le développement économique d'un pays.

Ramené au Valais, cela signifie qu'il ne suffit pas d'innover en matière économique, mais qu'il faut également adapter le cadre institutionnel. Notre canton connaît encore des préfets et sous-préfets de district, vieil héri-

tage de la période napoléonienne et survivance des anciens dizains du Valais épiscopal. Plus de la moitié des communes valaisannes regroupent moins de 1000 habitants et près du tiers des communes comptent moins de 500 habitants. Cela contribue sans doute à entretenir un régionalisme exacerbé. Le Parlement cantonal de fait, avec ses 130 députés et 130 suppléants, comprend plus de membres que l'Assemblée fédérale. Les élections successives sur un laps de temps court, des autorités communales en automne, des membres du Parlement et du Conseil d'Etat au printemps, non seulement sollicitent fortement les partis politiques, mais provoquent aussi un déficit de candidats. Et que dire des dispositions étriquées en matière d'élection du Conseil d'Etat, des assemblées primaires peu fréquentées, des conseils de district somnolents et des conseils bourgeoisiaux héritages du XIX^e siècle!

Tout cela alourdit le système, alimente un surcoût dans le fonctionnement institutionnel et mobilise un personnel politique surdimensionné. Je ne plaide pas pour moins de démocratie, mais en faveur d'une meilleure démocratie, grâce au travail modernisateur d'une Constituante.



Avec ses 130 députés et 130 suppléants, notre Parlement cantonal comprend plus de membres que l'Assemblée fédérale...

LE HAUT-VALAIS PRIS AU PIÈGE DU CHANGE



LES INDUSTRIES ET LE TOURISME DU HAUT-VALAIS VIVENT EN GRANDE PARTIE DE L'ÉTRANGER. AUSSI, L'ÉCONOMIE DE CETTE PARTIE DU CANTON RETIEN SON SOUFFLE, À CAUSE DU FRANC FORT.

Luzius Theler – luzius.theler@bluewin.ch
Chroniqueur à la Neue Zürcher Zeitung,
ancien Rédacteur en chef adjoint du Walliser Bote
Traduction et adaptation en français:
Edgar Bloch – edgarbloch1@gmail.com

Pour l'heure, des industries comme Lonza, ou Bosch à Saint-Nicolas, n'ont pas encore pris de mesures concrètes face au choc du franc fort. Toutefois, dans le tourisme qui constitue le second secteur économique du Haut-Valais, les signes de réaction se font sentir, la libération du cours du franc décidée par la BNS laissant des traces évidentes. Si son fort taux de change en particulier avec l'euro persiste, l'économie devrait inmanquablement s'essouffler.

La marge bénéficiaire d'un groupe comme Lonza reste, cependant, moins mise sous pression que dans les entreprises de l'industrie du métal à Sierre/Chippis, par exemple, où le franc en béton dur absorbe pratiquement le tout. Il n'empêche que, malgré les succès entraînés par la mise sur le marché de produits à haute valeur ajoutée, ces dernières années, le franc fort touche durement l'entreprise et ses 2700 emplois. Tandis que les usines métallurgiques exportent presque exclusivement leurs biens sur le marché européen, Bosch, à titre de leader en outils de coupe, s'oriente vers une plus forte diversité des devises pour ses exportations. Grâce à ses activités mondiales, elle est déjà parvenue à mieux surmonter les cabrioles de la conjoncture et des cours des monnaies que l'ensemble de l'industrie valaisanne. Entre-temps, et d'ailleurs de manière surprenante, le dollar a subi un réajustement, contribuant à polir la performance de la petite manufacture de ce grand groupe. De surcroît, une réalité s'impose aux produits issus de Saint-Nicolas, dépendant de la construction. A savoir que ce secteur connaît un boum partout dans le monde.



Grâce à ses activités mondiales, Bosch à Saint-Nicolas est déjà parvenue à mieux surmonter les cabrioles de la conjoncture.

Reste que l'industrie devrait également affronter des restructurations, si la force du franc se maintient lors de ce second semestre.

Le tourisme sous pression

Pour sa part, le tourisme haut-valaisan souffre doublement de l'évolution des cours de change, bien davantage que l'industrie. Alors qu'avec ses exportations dans la zone dollar, cette dernière peut récupérer au moins une partie des marges en net fléchissement par des matières premières bon marché et des prix modestes de l'énergie, les affaires touristiques en rapport avec l'accueil hôtelier perdent autant la clientèle étrangère rattachée à la zone euro que les hôtes suisses, se rabattant sur des destinations à faibles coûts. La crise de l'euro, à laquelle il faut ajouter les difficultés structurelles des exploitations, a déjà fait une victime de choix: le site «Ferien-Art», à Saas-Fee, désormais en sursis concordataire, se trouve en incapacité de paiement. Considéré longtemps comme un établissement avant-gardiste, le «hot-spot» de luxe s'est déjà séparé depuis des mois de Beat Anthamatten, alors qu'il était perçu comme un hôtelier leader, particulièrement créatif dans le monde du tourisme...

LE MALUS DU BONUS



Luzius Theler – luzius.theler@bluewin.ch
Chroniqueur à la Neue Zürcher Zeitung,
ancien Rédacteur en chef adjoint du Walliser Bote
Traduction et adaptation en français:
Edgar Bloch – edgarbloch1@gmail.com

Je paie des impôts. Certes pas volontiers, mais tout de même dans le respect des délais et au tarif plein. Il faut bien que les communes, le canton et la Confédération subviennent à leurs dépenses et règlent leurs employés. Et puis la fiscalité désigne une forme d'équité.

Selon les bons usages en cours, une grande partie des employeurs accordent à leurs collaborateurs partant à la retraite une plus ou moins somptueuse reconnaissance pour services rendus, sous la forme d'un bonus. J'ai personnellement profité de ce beau geste, en bénéficiant de deux mois de salaire et de la reprise de diverses babioles de l'entreprise à de bonnes conditions. Le tout pour une somme d'environ 24 000 francs. Si je vous raconte cette histoire un peu intime et même vénale, ce n'est pas en raison d'une quelconque vantardise, mais dans le dessein de vous démontrer que les « pauvres travailleurs » et leur bonus se font toujours avoir.

Heureusement qu'avec ces milliers de francs supplémentaires, je n'ai pas réservé une croisière de luxe, mais me suis simplement contenté de déposer le magot sur un compte d'épargne. On ne sait jamais et, de toute façon, il faut toujours se méfier des services du fisc... D'ailleurs, abracadabra, ils ont transformé le bonus en malus, argumentant que je franchissais un palier de progression en raison de mon revenu fiscal plus élevé... Aussi, je devais verser 13 000 francs supplémentaires par rapport au montant de l'année précédente. En clair, plus de la moitié de ce bel argent s'est volatilisé!

La panacée existe

Dans ma prochaine vie, je me préoccuperai encore



Il faut toujours se méfier du fisc!

plus intensément de ma situation fiscale. Car sans optimisation en la matière, l'appauvrissement et la chute dans la confrérie des indigents menacent. Voilà qui ne servirait personne et surtout pas les autorités, car des dépenses sociales seraient dues en lieu et place de recettes fiscales...

Quelques modèles attractifs d'optimisation fiscale sont connus, dont le forfait fiscal. Pourquoi, dès lors, ne pas partir à l'étranger, prendre la nationalité allemande, française, ou suédoise, devenir riche, puis revenir en Suisse avec un statut de forfait fiscal? Je ne supporterais ainsi qu'une fraction de la charge imposée. Ou plus simple encore, je deviendrais... chef de service du canton du Valais! Là, je ne paierais pas d'impôts jusqu'à prescription des créances. C'est encore mieux que le forfait, car la plus grande partie de la pénible charge fiscale s'éteindrait jusqu'au dernier centime, comme par miracle. Cette solution porte un nom: « le principe de Cleusix »...

LE VALAIS, PEUPLE DE PROPRIÉTAIRES... JUSQU'À QUAND ?



LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE: UNE VÉRITABLE INSTITUTION CANTONALE, INSCRITE DANS LES GÈNES DU VALAIS AU MÊME TITRE QUE LE FENDANT, OU LES REINES. MAIS ATTENTION, VALEUR DE PLUS EN PLUS FRAGILE!

Geneviève Zuber – ge.zuber@gmail.com
Journaliste

Pour Paul-André Roux, président de la Chambre immobilière du Valais (CIV), c'est une évidence: « la législation sur l'aménagement du territoire est un problème actuel majeur pour la propriété foncière. La planification fédérale, uniforme, imposée d'en haut, au mépris de la souveraineté cantonale en la matière, pourtant garantie par la Constitution fédérale, ne tient pas compte de la culture et des intérêts spécifiques des cantons. » Mise en consultation ce printemps, le projet de LAT2 prévoit que Berne dicte les conditions d'affectation en zone à bâtir des bonnes terres agricoles; quant au système de transports, il devra privilégier l'optimisation des infrastructures existantes plutôt que leur extension, ou la création de nouvelles infrastructures.

Etant donné la pluie de retours négatifs – car cette fois, les Valaisans ne sont pas les seuls à avoir vu le danger –, le chantier de la LAT2 a été suspendu jusqu'à la fin de l'année. Mais en attendant et quoi qu'il en soit, la mise en œuvre de la LAT1 n'est toujours pas digérée.

La CIV monte aux barricades

Selon la LAT1, le Valais accuse un excédent de zone à bâtir estimé à plus de 2600 hectares par rapport aux besoins de développement à quinze ans. Pour le conseiller aux Etats Jean-René Fournier, « dans notre canton où la propriété individuelle fait partie de la culture, le dézonage revient à une spoliation en masse du carnet d'épargne. La taxe d'au moins 20% sur les plus-values foncières, en cas de classement de terrain en zone à bâtir, ne suffira pas à assurer les compensations et les collectivités locales n'auront pas la ca-



Paul-André Roux, président de la CIV, en compagnie de Nicole Corminbœuf, vice-présidente (lors de la remise du Prix CIV).

pacité de financer le solde. Dans ces conditions, il faut envisager un fonds de compensation au niveau fédéral, en espérant que la solidarité confédérale ne soit pas un vain mot.» Une solution également préconisée par Paul-André Roux.

Les conditions-cadre de l'accession à la propriété et à tout ce qui touche à cette institution se péjorent, et pas seulement à cause de la LAT. Si la CIV doit monter régulièrement aux barricades, c'est pour de multiples raisons: initiative Weber, conditions d'emprunt hypothécaire toujours plus drastiques, fiscalité immobilière de plus en plus gourmande (taxes communales sur les R2, les mutations, tentative d'imposer les successions), etc.

Ce climat influe sans aucun doute sur l'effectif des membres CIV, en hausse constante (près de 1900 actuellement) et sur le pourcentage de propriétaires du logement principal qui, lui, diminue. Avec un taux de 57,2% en 2013 (62,4% en 2000), le Valais reste toujours champion suisse. Jusqu'à quand?

MARCHÉ HORS-BOURSE HELVETICA

COURS DU 11 MAI 2015 DES TITRES DE SOCIÉTÉS VALAISANNES

Euroclear	90 439
Clearstream	13 625
Six Sis	CH 100.582
ICMA	74.155

Industrie et Finance	Valeur	Demande	Offre
Elektrizitaetswerke Brig-Naters AG	123 939	6000	6950
Energie Electrique Simplon N	10 269 954	800	—
Explosifs (Société Suisse) N	251 331	2800	3250
Seiler Hôtel N	230 436	170	230
Industrie de pierres scientifiques	632 133	3000	—

Transports	Valeur	BID	ASK
Air-Zermatt AG N	140 530	220	—
Air-Zermatt AG P	140 532	85	—
Aletsch Riederalp Bahnen AG	223 716	300	—
Belalp-Bahnen Naters	2 470 048	10	—
Bettmeralp Bahned AG	259 935	1300	—
CF & Autobus Sierre-Montana-Crans	223 716	2150	—
LSB Fiesch-Eggishorn Fiesch	3 588 548	200	—
Télé Champéry-Crosets	193 395	500	—
Télé Nendaz SA	252 985	200	—
Téléverbier SA P	817 564	39	50
Transports Martigny et Régions	1 200 586	1	—
Zermatt-Bergbahnen, Zermatt	205 611	150	—

Qu'est-ce que le Marché hors-bourse Helvetica?

Depuis 1995, la société financière lausannoise Bondpartners SA¹ (1972) entretient un marché pour les valeurs mobilières non cotées en bourse de PME helvétiques, ou ayant décoté d'un marché régulé, compte tenu de la trop grande sporadicité des échanges. Dénommé Helvetica, il comprend à ce jour plus de 250 titres d'entreprises et PME actives en Suisse (et bien sûr en Valais) dans les secteurs industriel, bancaire, des transports et de l'hôtellerie, notamment; leurs cours sont affichés sur Reuters, Telekurs, sur le site de Bondpartners et dans la presse

spécialisée. Aucunement parallèle à la bourse suisse SIX Stock Exchange, ce marché complémentaire et déréglementé, qui fonctionne sur une procédure de gré à gré entre les intervenants professionnels, vise en priorité à valoriser les titres non cotés et à améliorer leur liquidité. L'admission à ce marché nécessite notamment un capital ouvert, c'est-à-dire réparti dans le public, ou au sein d'une famille. Pour les start-up, il représente la possibilité de se faire connaître auprès d'investisseurs professionnels, dans l'optique d'une levée de fonds ultérieure.

¹ Employant une quarantaine de collaborateurs, Bondpartners est spécialisée dans le commerce interprofessionnel de titres, l'entretien et l'animation de marchés, et l'exécution de transactions pour compte de gérants indépendants. A la fin décembre 2014, le Groupe Bondpartners enregistrait un total de bilan consolidé de 152,5 millions de francs (+7% par rapport à l'exercice précédent). Ses capitaux propres s'élevaient à 77,93 millions (51% du bilan consolidé). Quant aux bénéfices brut et net, ils s'inscrivaient respectivement à 3,49 et 3,23 millions.

BANQUE WIR

DEVENIR LE PREMIER ÉTABLISSEMENT BANCAIRE DES PME EN SUISSE

LA BANQUE WIR COMPTE TOUJOURS PLUS DE CLIENTS OPÉRANT UNIQUEMENT EN FRANC SUISSE, C'EST-À-DIRE N'UTILISANT PAS SA MONNAIE VIRTUELLE WIR. DE LA SORTE, ELLE CONCURRENCE DIRECTEMENT LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES, SURTOUT EN SUISSE ALÉMANIQUE. ELLE POURSUIT TOUTEFOIS LE DÉVELOPPEMENT DE SON RÉSEAU DE PARTICIPANTS WIR, PARTOUT EN SUISSE. QUANT À LA ROMANDIE, ELLE BÉNÉFICE DÉSORMAIS DE MOYENS SPÉCIFIQUES POUR FAIRE CONNAÎTRE LE SYSTÈME WIR.



Didier Planche – didier.planche@bluewin.ch
directeur de la publication

C'est à la suite de la crise économique de 1929, que Werner Zimmermann et Paul Enz, entre autres, fondent en 1934, à Bâle, le Cercle économique WIR sous la forme d'une société coopérative. Deux ans plus tard, il se transforme en Banque WIR, dont l'objectif vise à dynamiser les affaires des PME suisses, des artisans et des commerçants. Pour ce faire, la Banque WIR crée sa propre monnaie, le WIR, et organise un courant commercial basé sur l'échange. Autrement dit, elle instaure un système complémentaire à celui du secteur bancaire traditionnel, doté aussi de prestations et produits bancaires. Le principe de l'échange requiert que toute transaction entre les clients WIR se négocie à hauteur de 30% minimum en WIR, sur les 3'000 premiers francs du montant total de la facture (un seuil actuellement en révision), tandis que le solde se règle en franc suisse. Le recours au système WIR, unique au monde, permet d'augmenter son chiffre d'affaires global, car aux transactions réalisées avec les clients n'en faisant pas partie s'ajoutent celles effectuées avec ses membres.

Puis au fil des années, la Banque WIR, dont les parts sociales sont cotées à l'interne et sur la plate-forme OTC de la Banque Cantonale de Berne, gagne en notoriété, principalement en Suisse alémanique. En 2000, elle s'ouvre au grand public en lui proposant des comptes et des produits en franc suisse. Une véritable révolution qui dope sa croissance.

Renforcer la clientèle en Romandie

La politique concurrentielle de la Banque WIR en matière de taux d'intérêts historiquement bas ne constitue plus un atout prépondérant, puisque les autres établissements bancaires flirtent aujourd'hui avec le taux zéro et parfois même avec un taux négatif. «Néanmoins, la banque accroît toujours son volume de nouveaux clients WIR, grâce à son offre de produits sous une forme combinée WIR/franc suisse, ou inté-



Kornel Tinguely, membre du conseil d'administration de la Banque WIR: «Nous visons 50'000 nouveaux clients WIR d'ici 2025»

généralement en WIR. Ceux-ci concernent toute une gamme de crédits et financements dans les domaines hypothécaire, de la construction, de la rénovation d'immeubles et d'investissement. Sans oublier différents types de comptes et des prestations dédiées à la prévoyance professionnelle. En revanche, la Banque WIR n'est pas active dans la gestion de fortune, ni dans le leasing automobile. Pour sa part, la clientèle non WIR augmente encore plus fortement. Elle se focalise principalement sur les opérations retail, avec des dépôts et des crédits hypothécaires, uniquement en franc suisse», commente Kornel Tinguely, membre du conseil d'administration de l'établissement.

La monnaie WIR, qui est à parité avec le franc suisse (1 CHW vaut 1 CHF, mais le change est interdit), comporte un écueil de taille aux dires de certains utilisateurs. Il s'agit de se retrouver avec une trésorerie excédentaire en WIR, sans possibilité de l'écouler, faute d'un nombre vraiment élevé et diversifié de partenaires WIR. « Effectivement, nous entendons parfois ce reproche. En fait, cette question relève d'une gestion équilibrée de la trésorerie et des avoirs de la PME, afin de respecter une saine répartition entre les WIR et les francs suisses. Pour ce qui est des clients WIR se plaignant de ne pas trouver de contre-parties commerciales, je pense qu'ils ne prennent pas suffisamment la peine d'étudier la liste complète des partenaires, y compris ceux de Suisse alémanique», argumente Kornel Tinguely, reconnaissant, toutefois, que le nombre de partenaires dans certains secteurs d'activité mérite d'être étoffé.

Les développements actuels de la Banque WIR, qui a fêté ses 80 ans l'année dernière, concernent son extension en Suisse romande et au Tessin, deux régions jusqu'ici délaissées, mais au fort potentiel de nouveaux clients WIR et d'autres clients bancaires. Une campagne marketing se met progressivement en place, afin de faire connaître les principes fondamentaux du système WIR, construit dans une optique communautaire et promouvant l'échange entre participants. Un réseau captif que les PME peuvent utiliser pour développer leurs affaires et toucher de nouveaux clients. Au niveau des produits, les crédits d'exploitation pour les PME et les crédits de construction sont actuellement à l'honneur, avec des conditions très compétitives. En matière de nouvelles prestations, une carte de crédit verra prochainement le jour et toute nouvelle ouverture de compte sera automatiquement approvisionnée en WIR, sans attendre le versement d'un cré-

dit, par exemple. Quant aux décisions d'obtention de crédit, elles seront traitées beaucoup plus rapidement, puisqu'elles relèveront également des six succursales de la banque, comme celle de Lausanne pour la Suisse romande, ouverte depuis 1980. En Valais, l'établissement contrôle une agence à Sierre depuis 2013, alors que des commerciaux sillonnent le Valais romand, où de nombreux vigneron et quelques hôtels-restaurants prennent du WIR.

« Notre objectif est de devenir la première banque des PME en Suisse. D'ici 2025, nous misons sur 50 000 nouveaux clients WIR sur l'ensemble de la Suisse. Notre système, à considérer comme un instrument de marketing, ne serait-ce qu'avec ses publications, son site web, ses rencontres entre les partenaires, ses workshops, ses foires, etc., apportent aux PME une force commerciale efficace qui ne demande qu'à être utilisée », précise Kornel Tinguely.

La Banque WIR en bref (Chiffres 2014, en francs)

Total du bilan: 4,64 milliards (+11,3%)

Crédits à la clientèle: 4,08 milliards (+8,2%)
Dont 3,22 milliards (+9,5%) pour les crédits hypothécaires

Dépôts de la clientèle: 2,59 milliards (+17,3%)

Chiffre d'affaires WIR: 1,43 milliard (-0,5%)

Fonds propres (avant répartition du bénéfice): 386,9 millions (+1,9%)

Résultat financier: 46,7 millions (-4,5%)

Bénéfice brut: 35,9 millions (-13%)

Bénéfice net: 13,5 millions (+2,1%)

Dividende par part sociale ordinaire: 9,75 (9,40 en 2013)

Nombre de collaborateurs: 210

Nombre de clients: 100 000, dont 90% en Suisse alémanique, 5% en Romandie et 5% au Tessin

Configuration de la clientèle: 60% de clients détenteurs d'un compte WIR, 40% de clients opérant uniquement en franc suisse

Succursales: Berne, Lausanne, Lugano, Lucerne, Saint-Gall, Zurich

Agences: Coire, Sierre

COMMUNICATION TERRITORIALE

NE VENDEZ PLUS UNE SIMPLE CARTE POSTALE, MAIS DONNEZ UNE DIMENSION « UNIQUE » À VOTRE TERRITOIRE !



VALAIS/WALLIS PROMOTION A BASÉ SA STRATÉGIE MARKETING SUR L'ÉMOTIONNEL, AVEC SON SLOGAN « VALAIS, GRAVÉ DANS MON COEUR ». LE DÉFI EST LANCÉ : OSONS RACONTER LE VALAIS !

Anne Sophie Fioretto – annesofie.fioretto@pacte3f.ch
Géographe et agitatrice d'idées, Pacte3F, Sion

Avec la participation de Pierre-Armand Dussex
Journaliste et producteur, Alpage Productions

Evolution de l'offre, tendances novatrices de consommation, multiplication des nouvelles technologies..., un monde dans lequel « tout va de plus en plus vite », avec des repères qui se perdent du côté des consommateurs, mais aussi de celui des acteurs du tourisme et des destinations.

Le nouvel enjeu, souvent complexe, consiste à fédérer ces mêmes acteurs, à identifier les « bonnes » idées



Simon Crettenand, garde du Bisse de Trient. – © Alpage Productions

et à faciliter leur mise en pratique pour se démarquer. Afin de rester concurrentiels et attractifs face aux pays voisins, toujours plus structurés et professionnels (comme le Tyrol du Sud et la France), nous devons cesser de vouloir « changer le pansement, mais réellement penser le changement » pour réinventer nos modèles d'affaires et affirmer, avec confiance et professionnalisme, un positionnement fort et différencié. Certaines subiront ces changements là où d'autres préféreront innover et s'adapter au marché, en développant de nouveaux outils marketing et de communication. La relève est prête en Valais, l'ère du marketing expérientiel et de la communication territoriale se trouve à nos pieds. Soyons acteurs, plutôt que spectateurs, et travaillons ensemble à la création et la valorisation de l'expérience touristique valaisanne !

Ré-enchanter les modes de communication touristiques

Jadis simples relais d'information, l'hôte pouvait collectionner les brochures, plans, guides, inventaires d'activités, cartes postales, etc. et découvrir ponctuellement des « réclames » publicitaires destinées à vendre un produit commercial. A l'ère du numérique et du web, où la génération Y règne en maître, les réflexes ont changé et les relations avec le lieu de

VALAIS

VALEUR AJOUTÉE



**ABONNEZ-VOUS
À LA REVUE
VALAIS VALEUR
AJOUTÉE
POUR SUIVRE
L'ÉVOLUTION
DE L'ÉCONOMIE
VALAISANNE
ET MIEUX CONNAÎTRE
SES ACTEURS**

Formulaire d'abonnement sur le site: www.valaisvaleurajoutee.ch

TARIFS:

- 4 numéros: CHF 25.- + frais de port
- Abonnement de soutien: CHF 55.- + frais de port

séjour sont désormais vécues comme de véritables expériences. L'impact du partage d'expérience s'en trouve démultiplié et nécessite de développer de nouveaux modes de communication construits avec et pour les hôtes. Chaque destination doit donc chercher à se réapproprier sa communication territoriale, afin de bannir les produits standardisés et créer de l'émotion, des sensations, du partage! Comment mettre en scène un territoire, révéler l'identité et les valeurs d'un lieu, dévoiler et raconter l'histoire d'un personnage emblématique, ou promouvoir une expérience humaine plutôt qu'un simple produit?

De nouveaux concepts marketing, tels que le «storytelling», permettent de répondre à ces quelques questions. Le «storytelling», c'est l'art de la mise en scène touristique par le récit (histoire + scénario). Suisse Tourisme l'a parfaitement compris en produisant les premiers films, visuels et jeux interactifs pour ses campagnes promotionnelles, mettant en scène des personnages, des paysages, des saisons, des thèmes stratégiques. Grâce à un savant dosage d'humour, de caricature et d'histoires vraies, le territoire suisse se dévoile, s'imagine et se raconte à un public varié, en

quête de souvenirs et de bon temps. L'art de la mise en scène est né...

La mise en scène des territoires, facteur de succès

A l'instar des sphères culturelles et touristiques qui cherchent à développer des synergies pour lier création artistique et territoire touristique, dans le but de donner plus de sens au produit final, il faut bien admettre que le chemin vers la vision commune et le partage des valeurs est difficile. Or, si nous voulons faire entrer les hôtes dans un univers authentique (pas authentoc), et mettre en scène les territoires touristiques, il faut savoir que le processus est complexe. A ce stade, notre expérience permet d'identifier les facteurs de succès suivants:

- Elaborer un processus de co-création d'une expérience touristique et culturelle: le résultat s'avère favorable, lorsque les deux sphères sont «gagnantes», agissant dans un respect mutuel et dans le partage des valeurs;
- Définir un projet culturel/patrimonial/artistique cohérent;

suite en page 33



Le storytelling, c'est valoriser la puissance évocatrice des expériences vécues. - © Alpage Productions

UNE (R)ÉVOLUTION POUR LE TOURISME VALAISAN?



André Guinnard – direction@guinnard.ch
Guinnard Immobilier & Tourisme SA, Verbier

Les populations alpines et plus précisément nos acteurs touristiques des destinations valaisannes réalisent enfin la nécessité de mieux exploiter le construit, nos actifs. Exploiter, synonyme de mettre en valeur (rendre sexy), de rentabiliser les entités commerciales, de structurer et rassembler tous les hébergeurs professionnels, de créer des alliances stratégiques et de confort, d'inviter les élus à exécuter les souhaits, voire les ordres de la base, et surtout faire en sorte que le tourisme serve et non asservisse les populations concernées... Pour agir plus efficacement, nous devons devenir plus crédibles, plus visibles et plus professionnels, de même que nous assurer une meilleure écoute de la part du monde politique et urbain. Faire partager notre vision, nos difficultés et nos solutions ne suffira pas. Il faudra aussi assumer les contraintes qu'imposent ces changements, voire adapter notre législation. Avec l'épopée des barrages, ce sont quatre générations qui se sont succédé pour construire et modeler nos vallées alpines. Sommes-nous vraiment prêts à échanger nos habits de bâtis-



André Guinnard : « Sommes-nous vraiment prêts à échanger nos habits de bâtisseurs pour ceux de gestionnaires? »

seurs pour ceux de gestionnaires, capables de valoriser l'existant, dont fait partie l'activité de démolition-reconstruction-rénovation? Sommes-nous vraiment prêts à gérer notre parc immobilier autrement et à investir dans les infrastructures, indispensables à l'accueil de nos hôtes?

La nécessité d'Etats généraux du tourisme

C'est une révolution qui se profile, rien de moins. Si les élus peuvent et doivent donner l'impulsion, ainsi que créer le cadre adéquat, il appartient aux acteurs professionnels d'assumer leurs responsabilités, de piloter le virage à prendre. Evidemment, ce changement de cap sera difficile, et même de trop pour certains d'entre nous. Et puis, deux questions récurrentes et indissociables à résoudre concernent nos vallées alpines. D'une part, comment satisfaire socialement, économiquement et professionnellement les populations résidentes et, d'autre part, comment assurer un flux d'argent suffisant de la plaine vers la montagne, afin de retenir nos jeunes?

Des solutions existent et certaines réussissent très bien. Mais pour les concrétiser, il est impératif de remettre les données à plat, d'organiser des Etats généraux du tourisme et de pratiquer une meilleure écoute de la base, ce qui, paradoxalement, n'a jamais été entrepris en Valais. Que voilà un beau défi pour notre Chambre du tourisme (coordination) et nos acteurs (actions)!



Comme ce coquelicot qui fleurit sur la chaussée, il faut oser poser les bonnes questions pour progresser.

suite de la page 31

- Prendre le temps de connaître sa clientèle, ou ses marchés cibles;
- Créer des synergies et développer en commun un concept de mise en tourisme;
- Définir une vision à long terme pour valoriser l'expérience, avec toutes les parties prenantes;
- Oser lancer ensemble un produit original à forte valeur ajoutée;
- Oser miser sur un processus de communication territorial global.

C'est bien l'addition de tous ces éléments qui permet d'envisager la mise en oeuvre d'une communication territoriale de qualité. Au risque de renverser certaines croyances, un dispositif de communication « classique et passe partout » peut souvent faire perdre de l'argent aux destinations. C'est pourquoi, réfléchir à un dispositif « innovant » dès la genèse des projets, et dans le but de s'adresser efficacement à une clientèle cible connue, doit devenir une priorité pour les destinations.

En travaillant sur un dispositif narratif « mis en musique », grâce à une production audiovisuelle globale, il est possible techniquement, et même souhaité, de créer ce lien entre le territoire et les hôtes. Avec Destinations Secrètes (vimeo.com/alpage/destination-secretes-teaser), le défi de promouvoir une destination

touristique en racontant une expérience typique, avec du coeur, s'est avéré être un exercice ambitieux, dont la plus belle récompense fut l'obtention du prix du public, dans la catégorie tourisme du Swiss Web Festival de Montreux en septembre 2014. A travers trois capsules web comprenant un portrait de personnage, des interviews soigneusement sélectionnées et des scènes de vie choisies, nous avons cherché à partager avec le public un peu de ce « secret spot ».

Des professionnels au service d'une « bonne » communication territoriale

Nous savons maintenant que ces nouveaux dispositifs ne sont pas à la portée de tous (tentatives de Buzz ratés, flop publicitaires). Le choix des genres, des formats et des messages ne s'invente pas. C'est la partie technique du dispositif à confier à des professionnels de l'audiovisuel et de l'écriture. Parce que les attentes évoluent sans cesse et que les supports du « storytelling » font appel à des métiers particuliers (à ne pas confondre avec les métiers de la promotion, de la publicité et du marketing), l'aventure de la production de contenus exige des compétences et la mise en place d'une démarche cohérente et qualitative. Il est donc recommandé de confier cette mission à une équipe pluridisciplinaire expérimentée, qui saura susciter l'émotion et la curiosité. Dès lors, entrons dans l'ère du tourisme d'immersion, des émotions partagées et des expériences vraies.



Cyrille Georges et famille à l'alpage de l'Etoile. (Source : Destinations Secrètes) – © Alpage Productions

1 jour à la HES-SO Valais-Wallis



Découvrez
le temps d'une
journée
la filière de
votre choix !

BACHELOR

■ HAUTE ECOLE DE GESTION & TOURISME

Tourisme
Informatique de gestion
Économie d'entreprise

■ HAUTE ECOLE D'INGÉNIERIE

Technologies du vivant
Systèmes industriels
Energie et techniques environnementales

■ HAUTE ECOLE DE SANTÉ

Soins infirmiers
Physiothérapie

■ HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL

Travail social

■ ECOLE CANTONALE D'ART DU VALAIS

Design et Arts visuels

Choisis ton avenir!

LE VALAIS, DÉJÀ LEADER DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE EN SUISSE!

COMME SON NOM L'INDIQUE, LA SANTÉ NUMÉRIQUE CONCERNE TOUS LES ASPECTS NUMÉRIQUES TOUCHANT À LA SANTÉ. SCHÉMATIQUEMENT, ELLE REND LE PROCES-SUS DE PRISE EN CHARGE MÉDICALE PLUS ÉCONOMIQUE, PLUS SÛR, PLUS EFFICIENT ET DE MEILLEURE QUALITÉ. ELLE APPARAÎT DONC COMME LA SOLUTION À METTRE EN PLACE POUR PALIER LES DIFFICULTÉS DU SYSTÈME DE SANTÉ, CONFRONTÉ À PLUSIEURS DÉFIS MAJEURS TELS LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION, LA GESTION DE LA DÉPENDANCE, L'ACCÈS À UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITÉ, L'ACCROISSEMENT PRÉOCCUPANT DES COÛTS, OU ENCORE L'EXPLOSION DES MALADIES CHRONIQUES. QUANT AUX ENJEUX DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE, ILS S'AVÈRENT DE TAILLE EN MATIÈRE MÉDICALE, TECHNOLOGIQUE ET FINANCIÈRE, NOTAMMENT. L'INSTITUT DE LA SANTÉ DIGITALE DE LA HES-SO VALAIS-WALLIS BÉNÉFICIE DÉJÀ D'UNE RENOMMÉE INTERNATIONALE DANS SES DÉVELOPPEMENTS ET RECHERCHES. LA SANTÉ NUMÉRIQUE, UNE NOUVELLE ACTIVITÉ-PHARE POUR LE CANTON.



DOSSIER ÉLECTRONIQUE DU PATIENT AU PARLEMENT FÉDÉRAL

DES DIVISIONS SUR L'OBLIGATION DES MÉDECINS



ALORS QUE LE CONSEIL DES ETATS SE RANGE DU CÔTÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL, LAISSANT LE CHOIX AUX MÉDECINS D'ÉTABLIR, OU NON, LE DOSSIER ÉLECTRONIQUE DU PATIENT, LE CONSEIL NATIONAL MAINTIEN POUR L'HEURE SA DIVERGENCE. LE PROJET DE LOI DEVRAIT ÊTRE FINALISÉ AU PLUS TARD À LA FIN SEPTEMBRE.

Edgar Bloch – edgarbloch1@gmail.com
Journaliste

Faut-il contraindre les médecins à établir le dossier électronique des patients? C'est ce point qui divise encore pour l'essentiel le Parlement. Le Conseil des Etats a tranché dans le sens du Conseil fédéral pour maintenir ce que l'on appelle le «double caractère facultatif pour le patient et le médecin». Autrement dit, seules les institutions hospitalières, les établissements médicaux-sociaux, ou encore les maisons de naissance, seront tenues d'introduire le dossier électronique du patient. Mais pas le corps médical. Dès lors, le Conseil national se ralliera-t-il à la Chambre des cantons? Rien n'est moins sûr. Précédemment, il s'était montré ferme pour étendre le dossier électronique à tous les fournisseurs de prestations, toubibs compris. La commission chargée du dossier est restée sur cette position le 20 février dernier par 15 voix contre 9, et 1 abstention. Son président, l'UDC vaudois Guy Parmelin, est très partagé: «Notre Conseil souhaiterait un dossier électronique efficace et cohérent dans les hôpitaux et les pharmacies. Un passage en force pourrait passer pour un casus belli pour les médecins, avec un risque de référendum de leur part.» La FMH, la faïtière des médecins, se fait déjà menaçante: dans son communiqué du 19 mars, elle considère que «la double liberté d'utilisation pour le patient et pour le médecin est décisive pour la qualité et l'acceptation du dossier électronique du patient.»

Permettre une meilleure qualité des soins

Une épée de Damoclès que le Conseil fédéral avait déjà prise très au sérieux fin mai 2013; il avait alors



Guy Parmelin, conseiller national UDC: «Un passage en force pourrait passer pour un casus belli pour les médecins.»

exclu d'emblée d'obliger les médecins, lors du lancement du projet. Echaudé par l'échec populaire fracassant du managed care, le réseau de santé, en 2012, en raison également de la fronde des praticiens, le ministre de la Santé Alain Berset y regarde désormais à deux fois avant de les brusquer. En dépit des navettes, il y a donc peu de chances que le Parlement ait achevé de traiter ce dossier à la fin de la session d'été. En revanche, celui-ci devrait être prêt pour septembre avant la fin de la législature. Rappelons que la loi prévoit des données accessibles à tout moment et tout lieu, afin de permettre à travers cette coordination une meilleure qualité des soins, pour réduire notamment les erreurs médicales et éviter une dispersion des informations par une coordination. Grâce à cet outil en ligne, les personnes impliquées dans un traitement auront accès à ces informations à tout moment et en tout lieu en Suisse. A noter que seuls les professionnels de la santé, auxquels les patients ont attribué un droit d'entrée, seront habilités à consulter ces données. Les patients pourront aussi accéder à leur dossier.

ADRIAN SCHMID, RESPONSABLE DE L'ORGANE DE PROMOTION DE LA CYBERSANTÉ DE LA CONFÉDÉRATION ET DES CANTONS

«PERSONNE NE SERA OBLIGÉ DE LIVRER SES DONNÉES ET D'OUVRIR UN DOSSIER»



POUR ADRIAN SCHMID, LA CONFECTION DE DOCUMENTS STRUCTURÉS, COMME CELUI DES VACCINS QUI EXISTE DÉJÀ, EXIGERA UN CERTAIN TEMPS D'ADAPTATION.

Edgar Bloch – edgarbloch1@gmail.com
Journaliste

Assurer la sécurité dans la saisie, le regroupement et le traitement des données figure en bonne place dans les tâches de «eHealth Suisse», dirigé par Adrian Schmid. Cet organe de promotion de la cybersanté de la Confédération et des cantons, fondé en 2008, émet des recommandations à destination des cantons et des autres acteurs.

A propos de la protection des données, le projet de loi fédérale sur le dossier électronique du patient est clair, assure le secrétaire général de «eHealth Suisse»: «La loi va émettre des règles à respecter sur la protection, le monitoring, notamment lorsque les choses peuvent mal tourner.» La cybersanté laisse entrevoir également une marge de progression dans ce domaine car, pour l'heure, «les médecins utilisent beaucoup de données sans toujours prendre toutes les précautions», assure notre interlocuteur. Toutefois, le dossier électronique est d'abord fondé sur la liberté du patient. «Personne ne sera obligé de livrer ses données et d'ouvrir un dossier. Le patient pourra décider qui y aura accès, conformément aux règles fixées par un protocole et fondées sur une grande transparence», souligne-t-il. Autrement dit, ce procédé inverse les rôles, laissant au prestataire de soins le loisir de décider qui bénéficiera du système de transmission des données.

Mais comment garantir la protection des données, compte tenu des liens étroits entre les différents fournisseurs de soins? «Tout comme aujourd'hui, dans le système primaire, une telle responsabilité leur incombe. Mais la loi met en place un système secondaire, qui en exige encore davantage. Il s'agit des documents, des rapports, de la liste des médecins, etc.», rappelle une nouvelle fois le responsable de «eHealth Suisse».

Un changement culturel

C'est cette édification que la Confédération va soutenir avec quelque 30 millions de francs, sous forme d'aides financières pour la constitution et la certification des communautés. «Le dossier électronique représente donc un changement culturel pour tous les partenaires de la santé, qui nécessitera un certain temps d'adaptation», admet Adrian Schmid, avec la mise sur pied de «documents structurés, comme par exemple aujourd'hui celui sur les vaccins d'ores et déjà établi.»

Pour réussir, il faudra beaucoup compter sur une certaine pression exercée par les patients «de plus en plus matures, qui intègrent déjà les applications sur le mobile health qu'on trouve à ce jour sur le marché. Ces outils rendent les prestataires de soins beaucoup plus actifs», précise le responsable.



Adrian Schmid, Responsable de l'organe de promotion de la cybersanté de la Confédération et des cantons: «Le dossier électronique est d'abord fondé sur la liberté du patient.»

LA SANTÉ NUMÉRIQUE, UN ENJEU MAJEUR DU XXI^E SIÈCLE, EN VALAIS COMME AILLEURS



« LES PLUS GRANDES INNOVATIONS DU XXI^E SIÈCLE SE DÉVELOPPERONT À L'INTERSECTION DE LA BIOLOGIE ET DE LA TECHNOLOGIE. UNE NOUVELLE ÈRE DÉBUTE ». CETTE CITATION DE STEVE JOBS, FONDATEUR D'APPLE, ILLUSTRÉ BIEN LES ATTENTES ET ENJEUX DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE, UN DOMAINE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT. LE VALAIS EST BIEN ÉVIDEMMENT CONCERNÉ, PUISQUE L'ESSOR LOCAL DE CE SECTEUR PEUT LUI SERVIR À MIEUX DIVERSIFIER SON ÉCONOMIE.

Sébastien Mabillard – sebastien.mabillard@cimark.ch
Chef de projets e-santé, Fondation The Ark

Le vieillissement de la population, la surpopulation et une urbanisation de plus en plus poussée sont des caractéristiques de nos sociétés contemporaines. A cela s'ajoutent des modes de vie marqués par un manque d'activités physiques et le recours à une alimentation industrielle. Sans parler des coûts de la santé, qui grimpent constamment. Ce sombre contexte général doit être considéré comme autant de défis et d'opportunités. Il existe, en effet, une large place pour développer de nouveaux outils, ou d'autres manières de penser, en s'appuyant sur des technologies déjà abouties et d'autres encore à inventer.

La santé numérique concerne tous les aspects numériques touchant à la santé. Elle rend le processus de prise en charge médicale plus économique, plus sûr, plus efficient et de meilleure qualité.

Quelles sont les tendances actuelles ?

Les outils de santé numérique évoluent en direction du « Patient Empowerment », où les patients prennent activement part au processus de soins. Ils s'impliquent consciemment dans leur santé au quotidien.

Une autre grande tendance est le « Quantified self » ; elle regroupe les outils servant à mesurer les données physiologiques personnelles des individus, à les analyser et le plus souvent à les partager via les réseaux sociaux. Le site suisse Dacadoo permet, par exemple, de calculer son score de santé et donc améliorer son activité physique. La santé par le jeu (« gamification ») est une tendance forte. De nombreuses applications ludiques offrent aux patients la possibilité de prendre

conscience de leur changement de vie, ou d'avoir des activités bénéfiques pour leur santé tout en s'amusant.

Vers un corps connecté ?

L'internet des objets concerne pratiquement tous les domaines de notre vie courante. Des baskets connectées sont mises sur le marché, tout comme des fourchettes qui aident à se nourrir sainement. Même les soutiens-gorges sont concernés par cette tendance... Dès lors, à quand un corps complètement connecté grâce à des capteurs sous la peau ? Cette éventualité n'est pas si loufoque, lorsque l'on voit à quelle vitesse les technologies et l'acceptation sociale évoluent.

De nos jours, les patients ont leurs propres réseaux sociaux pour échanger des informations, ou dialoguer, afin de mieux comprendre leurs maladies. Le site américain Patientlikeme en est l'un des précurseurs aux Etats-Unis. En Europe, il a été adapté par le site français Carecity.

Encore présente, voilà peu de temps, uniquement dans certains films hollywoodiens, la réalité augmentée se met maintenant clairement au service du corps médical et des patients. Les chirurgiens peuvent simuler des opérations en 3D, ou même opérer à distance. Les TIC s'invitent également dans les diagnostics préventifs. De nombreux acteurs travaillent d'ailleurs sur les biomarqueurs présents dans le sang. Grâce à de puissants algorithmes, il est ainsi possible de prédire l'apparition d'une maladie et de définir des thérapies adaptées.

Le défi colossal du traitement des données

Toutefois, la multiplication des capteurs et des technologies génère un important volume de données à stocker, interpréter et sécuriser. Google, Apple, ou Samsung, multiplient les applications et les ponts entre leur métier de base (l'informatique) et la santé. Cela montre que cette dernière est en pleine mutation et que des opportunités sont à saisir. Le succès sourira à ceux qui sauront exploiter les données.

La multiplication des acteurs n'occulte pas la problématique majeure liée aux données médicales, à savoir la confidentialité. Comment réagira un patient, ou un médecin, si les informations devaient être stockées sur des serveurs à l'autre bout du monde ? Le succès des nouveaux modèles de santé passe par une traçabilité et une sécurisation des données.

Le dossier électronique du patient

Le dossier électronique du patient est souvent considéré comme la pièce centrale du dispositif. Il est difficile de développer une santé numérique sans un répertoire médical des patients. Le défi consiste donc à mutualiser l'utilisation de ce répertoire par un maximum de professionnels de santé. Le monde hospitalier est déjà bien servi. Il reste beaucoup à faire auprès des médecins de ville et dans le dialogue entre les différents partenaires.

Le Valais n'est pas en reste avec son projet Infomed, qui propose de connecter les hôpitaux, les EMS et CMS, ainsi que les médecins en pratique privée. Ce projet est souvent pris en exemple par la Confédération.

Atouts indéniables pour le Valais

La santé numérique se trouve à la conjonction de deux domaines à forte valeur ajoutée, que sont les TIC et les sciences de la vie. Prioritaires, ils sont soutenus par The Ark, la Fondation pour l'innovation en Valais. L'économie valaisanne se diversifie d'année en année vers de nouvelles activités industrielles et technologiques, notamment grâce à l'impulsion de The Ark.

Le canton a donc des atouts indéniables à faire valoir dans la santé numérique, puisque la totalité de la chaîne de valeur y est représentée, de la recherche académique jusqu'aux institutions de santé bénéficiaires, en passant par un tissu entrepreneurial actif. La HES-SO Valais-Wallis a développé depuis plus de cinq ans tout un savoir-faire dans ce domaine. Le Valais est bien armé, en comparaison nationale. La santé numérique représente une excellente opportunité de diversifier son tissu économique avec des activités à forte valeur ajoutée et donc de le préparer au mieux à son avenir.



Le site suisse Dacadoo permet de calculer son score de santé et donc d'améliorer son activité physique.

INSTITUT DE LA SANTÉ DIGITALE DE LA HES-SO VALAIS-WALLIS

DÉJÀ LE LEADERSHIP DANS LES RECHERCHES EN SANTÉ NUMÉRIQUE



L'INSTITUT DE LA SANTÉ DIGITALE DE LA HES-SO VALAIS-WALLIS, À SIERRE, A LE STATUT DE CENTRE D'EXCELLENCE EN SUISSE. IL JOUIT D'UN FORT ANCRAGE DANS LE CANTON, A TISSÉ DES COLLABORATIONS PLURIDISCIPLINAIRES, TOUT EN DÉVELOPPANT SON LEADERSHIP ET SA NOTORIÉTÉ INTERNATIONALE. ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR HENNING MÜLLER, SON DIRECTEUR.

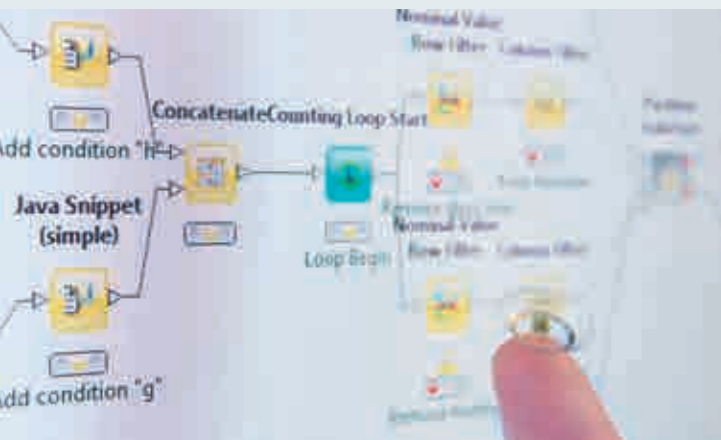
Propos recueillis par Philippe Gaemperle –
ph.gaemperle@bluewin.ch, Economiste

Comment fonctionne l'Institut de la santé digitale ?

Prof. Henning Müller : Notre Institut gère un budget annuel de 2,5 millions de francs, composé de fonds étrangers provenant en grande partie des projets de l'Union européenne, de la Commission pour la technologie et l'innovation et du Fonds national. Notre équipe comprend deux autres professeurs et des collaborateurs scientifiques, dont le nombre peut atteindre une quarantaine, selon les échanges et les projets, avec des profils multiculturels et complémentaires, notamment des ingénieurs, médecins, informaticiens, biologistes, physiciens, etc., originaires de tous les continents.

Quelles activités mène-t-il ?

Prof. H. M. : L'Institut est spécialisé dans la recherche



Sensimed permet un enregistrement automatique des changements dimensionnels de l'œil sur 24 heures.

et l'échange d'informations médicales, leur analyse et l'aide à la décision du personnel médical, ainsi que du patient. Nous nous intéressons à l'impact du traitement de l'information issue de l'analyse d'image sur la pratique clinique, autrement dit le « Big Data », pour tout ce qui concerne le patient. Concrètement, nous développons des outils d'analyse des données de la santé à des fins diverses, comme les aides à la décision, la prévention, le diagnostic, etc.. Il s'agit, par exemple, d'effectuer l'extraction des images médicales, afin de permettre aux médecins de prendre une prise de décision au niveau du diagnostic et de la planification d'une intervention.

Quelles sont les collaborations au sein même de la HES-SO Valais-Wallis et avec d'autres partenaires ?

Prof. H. M. : La santé constitue l'un des axes stratégiques de la HES-SO Valais-Wallis, avec l'ambition de regrouper tous les instituts qui sont de près, ou de loin, concernés par ce secteur, afin de stimuler les synergies dans la recherche de technologies favorisant une santé durable, comme la détection et la prévention de maladies, le soutien aux patients, les supports à la réadaptation, l'intégration des personnes handicapées, ou le soutien aux personnes âgées et à leurs familles. Nous organisons régulièrement des événements avec des spécialistes, dont les « Health Tech Lunch », dont l'objectif vise à renforcer les liens et créer des ateliers d'échanges pluridisciplinaires. Nous sommes dans une dynamique de travail en réseau avec les acteurs de l'écosystème associés au « Big Data » en Valais, notam-



Khresmoi est le plus grand projet européen coordonné en Suisse par l'Institut de la santé digitale de la HES-SO Valais-Wallis.

ment l'Institut d'intelligence artificielle, l'Observatoire valaisan de la santé, l'Institut central de l'Hôpital du Valais, la SUVA partenaire hospitalier pour la réhabilitation qui est aussi un des pôles importants pour la santé digitale en Valais, l'Institut en ophtalmologie et la Fondation The Ark, qui incube des start-up évoluant dans ce secteur. Notre rayonnement s'étend bien au-delà des frontières valaisannes, à l'instar de notre rapprochement avec la Haute-école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève. Grâce à l'excellence de nos compétences développées au TechnoArk de Sierre, notre Institut figure comme le plus important en Suisse dans la santé numérique et jouit d'un leadership reconnu et envié sur le plan international. Notre réputation permet à nos équipes de participer à de nombreux projets européens et américains, ainsi que de mettre en place des partenariats avec des grandes entreprises.

Partenariat avec Contextvision

Sur quels projets internationaux travaillez-vous actuellement ?

Prof. H. M. : Nous collaborons étroitement avec le National Cancer Institute américain, dans le cadre d'un projet sur la thérapie du cancer du cerveau, coordonné par les Universités de Harvard et de Stanford. Il a pour objectif la mise en place d'une base de données associée à des algorithmes de recherche puissants, qui doivent permettre de recenser l'ensemble des in-

formations générées lors de la thérapie de cette maladie. La complexité se rapporte aux données spécifiques volumineuses, générées après chaque analyse effectuée auprès d'un patient. Sur le pan européen, nous avons signé un accord de partenariat exclusif avec l'entreprise suédoise Contextvision, leader de l'imagerie médicale et active sur les cinq continents. Mondialement reconnue, elle conçoit des logiciels pour les fournisseurs de machines de radiologie médicale, tels que Siemens. Nous leur apportons aussi nos com-



Professeur Henning Müller, directeur de l'Institut de la santé digitale au sein de la HES-SO Valais-Wallis

petences en matière de logiciels et, en contrepartie, ils assurent le financement de nos travaux. Cette collaboration, qui s'inscrit sur le long terme, aura des retombées très profitables pour le Valais et l'écosystème. Nous sommes également partenaires du projet Khresmoi, dans le cadre d'un consortium composé d'une dizaine d'universités européennes prestigieuses. Financé par la Commission européenne et doté d'un montant global de dix millions d'euros, c'est le plus grand projet européen coordonné en Suisse par notre Institut. Il vise à développer une plateforme de recherche multilingue en ligne, qui produira des informations médicales fiables et adaptées aux différents niveaux de connaissances des utilisateurs. Il s'agit pour l'Institut de développer les algorithmes de recherche par mots clés, ou par analyses visuelles du contenu d'image, pour une recherche par similarité visuelle. Une autre tâche sera de coordonner les tests utilisateurs dans le domaine de la radiologie.

HÔPITAL DU VALAIS

DES DÉVELOPPEMENTS MAJEURS DANS LA SANTÉ NUMÉRIQUE



LA SANTÉ NUMÉRIQUE IMPOSE UN DÉFI PERMANENT, CELUI DE SUIVRE L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE, TOUT EN ÉVITANT L'EXPLOSION DES COÛTS ET LA REMISE EN QUESTION DE LA RELATION PATIENT-MÉDECIN.

Philippe Gaemperle – ph.gaemperle@bluewin.ch
Economiste

Selon le professeur Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais, l'impact de la santé numérique est d'abord culturel. « Nous évoluons dans une société de l'information née avec l'avènement de la pensée cybernétique, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Elle associe les sciences mathématiques et électroniques, avec le principe de la rétroaction ayant introduit l'importance d'arriver à piloter l'information par la technologie, afin d'obtenir un effet désiré sur une cible. La multiplicité, la diversité et l'importance des développements de la connaissance consécutifs à la cybernétique correspondent à un changement culturel majeur. Celui-ci a changé la vision de l'humain sur la médecine et a permis des progrès fulgurants, réalisés cette dernière décennie, dans des domaines tels que la génétique, l'immunologie, la neurologie, la pharmacologie, ou encore la bio-ingénierie et la télémédecine », explique le praticien expérimenté.

La révolution numérique, qui s'appuie sur une explosion de l'information et de la technologie, a aussi comme conséquences que les patients vont chercher l'information eux-mêmes. Aussi, la relation avec le médecin change, alors que son rôle reste central, à savoir apporter un soin, dont le but est de soulager le patient de sa souffrance. Par l'avènement de la technologie, on introduit donc une complexité supplémentaire dans la relation humaine, avec le risque de défiance au profit de la technologie. « Dès lors, il faut trouver l'équilibre et replacer la relation patient-médecin au centre des préoccupations », estime le professeur Bonvin.

Un défi permanent

Les développements en matière de santé numérique de l'Hôpital du Valais sont multiples. « Notre défi permanent consiste à essayer de suivre l'évolution technologique en évitant une explosion des coûts, tout en recherchant à la standardiser, afin idéalement de pouvoir faciliter l'accompagnement des informations médicales du patient par un dossier numérique unique. Mais cela implique le défi de gérer une masse toujours plus volumineuse d'informations associée à la notion de « Big Data », avec la question centrale de savoir comment l'échanger, à qui et à quelles conditions, si l'on considère la protection des données, soit un autre enjeu en discussions aux Chambres fédérales », relève Eric Bonvin. Concrètement, l'Hôpital de Valais réalise des développements majeurs au niveau de l'imagerie médicale, permettant d'effectuer le diagnostic, grâce à des techniques comme l'IRM (imagerie par résonance magnétique), les scanners et la RMN (résonance magnétique nucléaire). « Nous sommes désormais en mesure d'avoir une vision du corps humain avec respectivement une quatrième et cinquième dimensions, correspondant à la dynamique et à l'activité chimique de ses parties étudiées », se réjouit le directeur général de l'Hôpital du Valais.



Professeur Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais: « L'impact de la santé numérique est d'abord culturel. »

CINQ JEUNES PME VALAISANNES À LA POINTE EN MATIÈRE DE SANTÉ NUMÉRIQUE



DIVERSES ET VARIÉES, DES JEUNES POUSSES VALAISANNES OCCUPENT DÉJÀ AVEC SUCCÈS LE TERRAIN DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE. CERTAINES CHERCHENT À LEVER DES FONDS. D'AUTRES SE CONTENTENT DE PARTENARIATS FRUCTUEUX. RAPIDE TOUR D'HORIZON.

Edgar Bloch – edgarbloch1@gmail.com
Journaliste

Monthey et Sierre sont les centres des jeunes PME valaisannes résolument engagées dans la santé numérique. A Monthey, sur le site de BioArk regroupant des activités de biotechnologie, BioKaizen Lab propose un test sanguin à partir d'un grand nombre de biomarqueurs, qui est effectué à domicile pour le suivi biologique et médical des patients. En parallèle, la PME en développe un grand nombre d'autres pour diverses pathologies, comme les cancers de la prostate et l'Alzheimer. « A partir d'une goutte de sang, nous parvenons à dresser un passeport biologique », souligne son fondateur Pierre-Edouard Sottas. BioKaizen Lab a d'ailleurs procédé à des essais cliniques pour le diagnostic des cancers de la prostate, le mélanome et l'Alzheimer, avec plusieurs brevets à la clé. Seuls deux collaborateurs travaillent à Monthey, mais la jeune pousse compte onze partenaires. Avis aux investisseurs intéressés: « Cette année, nous allons chercher à lever des capitaux pour lancer notre plateforme de passeport biologique, puis la mettre en pratique par les tests réalisés à domicile, grâce au prélèvement d'une goutte de sang sur un doigt », assure Pierre-Edouard Sottas.

Un logiciel conçu par des médecins, pour des médecins

Sur le TechnoArk de Sierre, le Dr Samuel Gaillard entend avec son associé, également praticien, offrir un dossier médical informatisé aux cabinets et groupes médicaux. Logival propose en plus une panoplie d'outils électroniques, agendas, fiches de facturation et une applica-



Medirio a développé un patch qui facilite un meilleur contrôle de la thérapie.

tion mobile. « Il faut fournir un outil conforme à la manière de travailler de nos confrères, afin de leur apporter un véritable avantage dans l'utilisation de ces instruments », reconnaît-il. Avec son logiciel Mediway, Logival est connectée par e-santé aux cantons du Valais et de Genève. Dès lors, les documents sont facilement intégrés et récupérables dans leur système de santé respectif. La PME entend encore orienter son développement en direction des patients complexes, souffrant de plusieurs pathologies. « Ces documents permettent de suivre jusqu'à une dizaine de paramètres. Nous en préparons aussi pour faciliter l'aide à la décision médicale », conclut le Dr Gaillard.

Un patch à l'intention des diabétiques

A Sierre toujours, Medirio poursuit son projet qui s'appuie sur la certitude de pouvoir procurer davantage de confort et de sécurité aux personnes atteintes de diabète, en remplaçant les stylos à insuline par un patch jetable, à canule intégrée, activé et géré par un appareil portatif (voir la l'édition 2 de Valais Valeur Ajoutée). En phase de prototype l'an passé, Medirio s'est récemment associée à Soltech, une société danoise possédant une grande expérience dans le développement de produits contre le diabète, afin d'avancer dans la réalisation de leur système intégré pour l'administration d'insuline. «Ce partenariat se déroule bien. Nous optimisons le prototype et allons passer en phase de pré-industrialisation, en 2016», assure Irio Calasso, cofondateur de Medirio. Quant à la recherche d'investisseurs, elle figure clairement dans ses objectifs, avis également ici aux milieux intéressés.

Des outils de bio-informatique pour le diagnostic

Trouver des capitaux entre encore dans les priorités de SimplicityBio, basée au BioArk de Monthey. Son CEO et fondateur Miguel Barreto le confirme volontiers. «Nous voulons lever des fonds. Pour des PME comme la nôtre, qui utilisent les moyens informatiques, l'ave-

nir est là», s'enthousiasme-t-il. SimplicityBio, qui a franchi un pallier en passant en SA en avril dernier, développe et commercialise des outils de bio-informatique pour le diagnostic et les médicaments. Elle propose aussi des solutions algorithmiques avancées pour le marché du diagnostic in vitro. Les bio-marqueurs utilisés dans ces algorithmes sont découverts, sélectionnés et priorisés sur une plate-forme. «Grâce à ces outils, le potentiel d'amélioration de l'efficacité au test augmente de 20 à 25%», souligne Miguel Barreto. Avec ses autres partenaires et trois à quatre collaborateurs qui les assistent dans l'essor entrepreneurial, Simplicity Bio a conclu plusieurs partenariats permettant notamment le dépistage précoce des cancers de la prostate et colorectaux. Elle travaille également avec la firme française Cellipse, qui utilise ses logiciels pour développer un inhibiteur sélectif en faveur du traitement des leucémies et sarcomes. Cellipse est entrée dans une étape préclinique pour la recherche d'une molécule destinée au développement de médicaments.

Une plate-forme web pour la mise en réseau médecin-pharmacien

Fondée en 2011, SISPha, localisée au TechnoArk de Sierre, a créé une plate-forme web assurant la mise en réseau médecin-pharmacien pour le suivi de patients ambulatoires chroniques. Elle développe aussi des programmes d'accompagnement dans l'oncologie, la cardiologie (y compris le diabète 2), le VIH et en neurologie (sclérose en plaques), à l'intention des prestataires de soins. De même, elle offre de la formation en réseau et du coaching. «Nous préconisons une démarche d'accompagnement plus intense des patients. Notre activité est centrée sur l'adhésion aux traitements médicamenteux, car plus de la moitié des maladies peuvent être soignées, si on mène un suivi sérieux», assure Christophe Rossier, directeur de SISPha et pharmacien. Sa PME vient juste de conclure un partenariat avec l'OFAC, la coopérative et centrale de facturation de l'écrasante majorité des pharmaciens en Suisse. «Cette alliance logique de compétences métier, technologiques et structurelles accélérera le développement et la mise en œuvre de services pharmaceutiques innovants. Elle stimulera encore la collaboration interprofessionnelle dans toute la Suisse. Un pas de plus pour le bien-être des patients et la performance de notre système de santé», annonce Christophe Rossier.



Logival offre un dossier médical informatisé pour répondre aux besoins des cabinets et groupes médicaux.

SWISSCOM HEALTH

L'OPÉRATEUR SE DISTINGUE DÉJÀ DANS LA SANTÉ NUMÉRIQUE



Edgar Bloch – edgarbloch1@gmail.com
Journaliste

AVEC PLUS DE 100 COLLABORATEURS ET UNE CLIENTÈLE COMPRENANT NOTAMMENT 2000 MÉDECINS ET 100 HÔPITAUX, ASSUREURS, INSTITUTS DE RADIOLOGIE ET LABORATOIRES, SWISSCOM HEALTH, UNE FILIALE DU GÉANT BLEU, FIGURE PARMIS LES FOURNISSEURS LEADERS DE SOLUTIONS GLOBALES POUR LE SECTEUR DE LA SANTÉ EN SUISSE.

En trois ans, les ressources engagées par Swisscom Health ont presque triplé. Pour l'heure, le chiffre d'affaires ne s'élève qu'à quelques dizaines de millions de francs, mais sa progression devrait être particulièrement rapide. Son offre s'étend des prestations de services et logiciels pour les cabinets médicaux aux applications pour les patients, en passant par des solutions de mise en réseau pour les hôpitaux, ou encore l'échange de données administratives pour les assureurs.

Parmi ce large éventail, Swisscom Health propose plus spécifiquement le dossier de santé électronique «Evita». Via ce portail, les médecins et hôpitaux ayant reçu l'autorisation des patients ont la possibilité d'accéder aux radiographies, données relatives aux vaccins, listes des médicaments, indications sur les allergies et résultats d'analyse de laboratoire. La filiale a aussi développé une nouvelle application mobile du nom de «swissmom», le réseau social des femmes enceintes et jeunes familles. En outre, elle détient une participation minoritaire dans le prestataire de télémédecine Medgate, ainsi que 100% des actions de Datasport SA, le leader suisse des prestataires de services pour les événements sportifs.

Acquisition d'un leader dans l'échange de données médicales

En mars dernier, Swisscom Health a également repris le spécialiste réseau H-Net, l'un des acteurs prépon-

dérants de l'échange de données administratives et médicales dans le secteur de la santé, ajoutant ainsi un fleuron supplémentaire à son écosystème de cybersanté en Suisse. Aujourd'hui, H-Net compte à son actif plus de 300 clients commerciaux (hôpitaux universitaires, centres de radiologie et laboratoires, cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville, groupe Genolier, etc.) et tient une place d'élite dans l'échange de données administratives et médicales en Suisse.

Par ailleurs, Swisscom Health a conclu le même mois un partenariat stratégique avec i-engineers AG, un éditeur de logiciels spécialisé dans les dossiers médicaux électroniques et les solutions de mise en réseau. Cette coopération donne naissance à de nouvelles solutions basées dans le cloud pour les hôpitaux, dont les médecins et les patients profiteront également.

90% d'économie sur les coûts administratifs

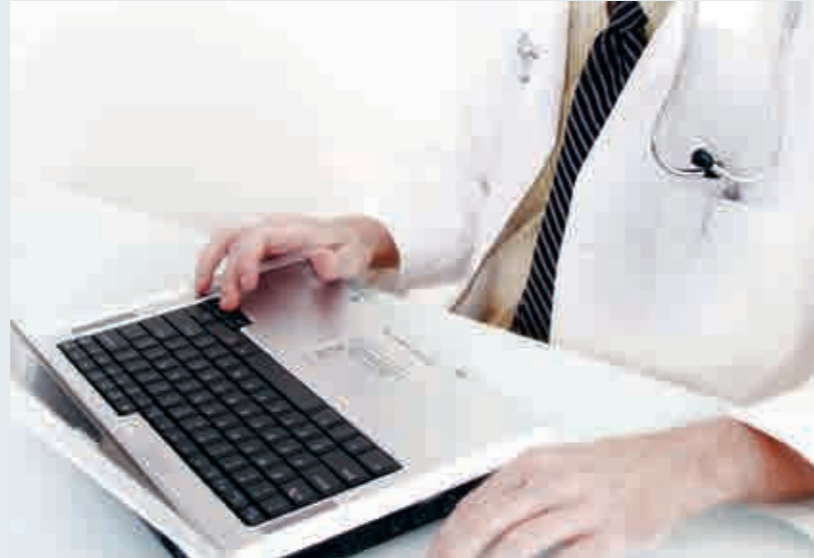
La stratégie du géant bleu est dictée par des coûts de la santé et des primes d'assurance-maladie qui ne cessent d'augmenter. Cela s'explique, entre autres, par un échange inefficace de données entre les différents acteurs du secteur de la santé. Une étude de PwC, qu'a commandée Swisscom l'an passée, indique que la numérisation de la communication entre les médecins et les hôpitaux permettrait à elle seule d'économiser 90% des coûts de processus. En Suisse,



Stefano Santinelli, responsable Swisscom Health : «Grâce à l'interaction entre le dossier de santé et les capteurs, le médecin dispose même de données vitales.»

cela signifierait une économie de plus de 100 millions de francs par an. Les experts estiment que 250 millions de documents papier sont établis par année en Suisse. Pour Philip Sommer, expert PwC dans le domaine de la santé, et co-auteur de l'étude, la numérisation offre encore d'autres avantages. « La collaboration entre les médecins établis en cabinet, les spécialistes et les hôpitaux revêt une importance croissante en vue de l'augmentation des maladies chroniques. L'avantage du transfert électronique des données ne réside pas seulement dans la réduction des coûts, mais aussi dans l'échange plus rapide et de meilleure qualité entre les prestataires de services », argumente-t-il.

Pour Stefano Santinelli, responsable de Swisscom Health, la disponibilité électronique des données comporte également de nombreux avantages pour les patients. « Si les antécédents médicaux et les résultats d'analyse de laboratoire sont disponibles sous forme électronique, on évite des traitements à double, précise-t-il. Toutes les informations médicales et administratives sont à portée de main du médecin. Grâce à l'interaction entre le dossier de santé et les capteurs,



L'avantage du transfert électronique des données réside aussi dans la réduction des coûts.

le médecin dispose même de données vitales comme la tension artérielle et le poids. Le patient a lui aussi à tout moment un aperçu global sur ses données de santé. »

Quel est le point commun entre **Aquaparc**, le **Grand Raid Verbier-Grimentz**, le **Maxi-Rires Festival**, **Axius**, « **13 Etoiles au Sommet** », le **Sierre Blues festival**, **Breitling Orbiter** ou **Jetman** ?



Tel. 027 322 42 40
www.mediaimpact.ch

DEPUIS 25 ANS, LE GAGE D'UNE COMMUNICATION MÉDIA EFFICACE

LA POSTE

LA POSTE MET LE PAQUET POUR INVESTIR DANS LA SANTÉ NUMÉRIQUE

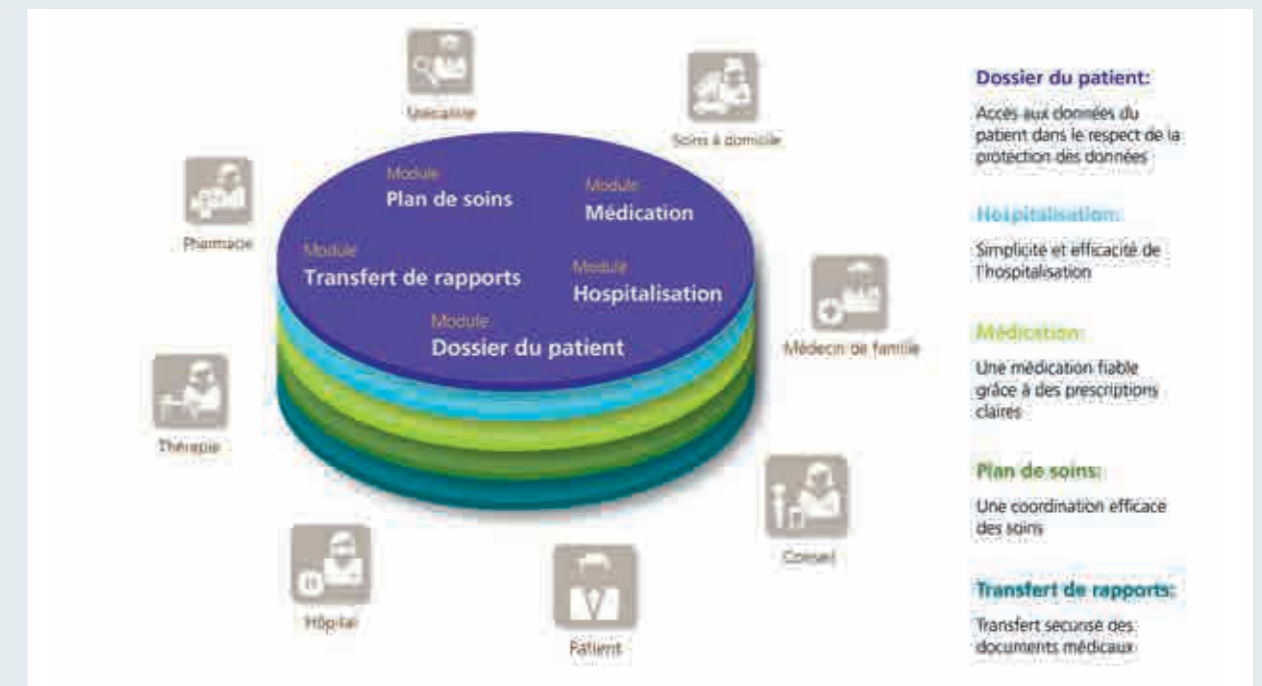


IL Y A BELLE LURETTE QUE LA SANTÉ NUMÉRIQUE INTÉRESSE LA POSTE, QUI SUIT DE PRÈS LES PROGRÈS DU DOSSIER AU PARLEMENT. ELLE ASPIRE À JOUER UN RÔLE DE LEADER SUR CE MARCHÉ. SON AMBITION EST PORTÉE AU NIVEAU LE PLUS ÉLEVÉ.

Edgar Bloch – edgarbloch1@gmail.com
Journaliste

Le 2 juin dernier, la directrice générale de la Poste, Susanne Ruoff, s'est exprimée sur les projets les plus innovants en matière de santé numérique. Elle en a fait d'emblée un objectif important, puisqu'elle a créé une division spécialisée, dès son entrée en fonction. Car le géant jaune a tout de suite saisi l'opportunité de se faire une place de choix parmi les nombreux acteurs de cette activité novatrice. Il souhaite, bien sûr, que l'adoption de conditions-cadre uniformes sur le dossier électronique du patient constitue un facteur de réussite central en matière de santé numérique.

En Suisse romande, la Poste a été pionnière dans le canton de Genève, avec quatre communes. Le projet « MonDossierMedical.ch » à la base de « vivates », mis sur pied avec la collaboration des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), est conforme à la stratégie d'eHealth Suisse, l'essai pilote « e-toile » mené sur l'ensemble du territoire de la Confédération. Depuis 2013, celui-ci a été étendu à tout le territoire genevois. Mais la Poste n'avait pas attendu si longtemps pour franchir la Versoix, ayant choisi de déployer « vivates » dans le canton de Vaud, l'année précédente. Ici, c'est un module



Le module « vivates » de la Poste et l'ensemble des acteurs du réseau.

fondé sur la fiabilité du transfert des données qui a été introduit pour mettre en réseau les hôpitaux. Grâce à celui-ci, les rapports de sortie sont désormais transférés sans rupture de support de l'établissement universitaire, le CHUV, aux hôpitaux régionaux, ou de l'hôpital au centre de soins à domicile, ou encore aux médecins. Le transfert d'informations précoces entre la plate-forme de santé numérique et les praticiens a notamment réduit le nombre de réadmissions hospitalières et accéléré la mise à disposition des informations importantes, en lien avec le traitement. Par ailleurs, le suivi minutieux des médicaments a été mis en place dans le Nord vaudois entre médecins, pharmaciens et hôpitaux.

Depuis janvier 2014, la Poste a encore mis en oeuvre un projet pilote au Tessin, qui fait office de dossier électronique en oncologie, avec des données enregistrées dès le diagnostic. En septembre dernier, la Poste a conclu également un contrat pour une demande d'hospitalisation électronique avec les hôpitaux du canton d'Argovie et de la ville de Baden. Le même mois, elle a signé une lettre d'intention avec «aha», le Centre d'Allergie Suisse pour la création d'un dossier d'allergies

mobile. La solution électronique doit améliorer la sécurité et la vie des personnes allergiques, de même qu'optimiser le traitement pour les patients et les médecins.

Un potentiel énorme

Le catalogue de modules «vivantes» est géré et développé par une équipe dédiée à la santé numérique, qui compte environ trente collaborateurs. Comme la santé numérique a un potentiel énorme, elle représente un axe stratégique du développement de la Poste. A y réfléchir, rien de plus logique pour l'ancienne régie fédérale que de vouloir l'investir sans états d'âme. En lieu et place de lettres, dont le volume est en constant recul, la Poste ne fait qu'évoluer technologiquement dans son domaine de compétences historique. Elle utilise ainsi son savoir-faire en matière d'identité numérique, de communications sécurisées, d'archivage et de scannage. Voilà qui est tout à fait conforme à sa mission historique. Dans la santé numérique, elle assure de A à Z le transfert sécurisé des données, en l'occurrence celles du patient, qui sont stockées de manière décentralisée par les prestataires de soins.



Dans la santé numérique, la Poste assure de A à Z le transfert sécurisé des données, en l'occurrence celles du patient.

LA HES-SO VALAIS-WALLIS A DE L'ÉNERGIE À REVENDRE!



EN TANT QUE CENTRE DE COMPÉTENCES AU SERVICE DU CANTON, LA HES-SO VALAIS-WALLIS MET TOUT EN ŒUVRE POUR RENFORCER LA CULTURE ET LE TRAVAIL INTERDISCIPLINAIRES EN SES MURS, MAIS ÉGALEMENT VERS L'EXTÉRIEUR.

Xavier Bianco – xavier.bianco@hevs.ch
Responsable Marketing & Communication, HES-SO Valais-Wallis
Eloïse Morisod – eloise.morisod@hevs.ch
Collaboratrice spécialisée Marketing & Communication,
HES-SO Valais-Wallis

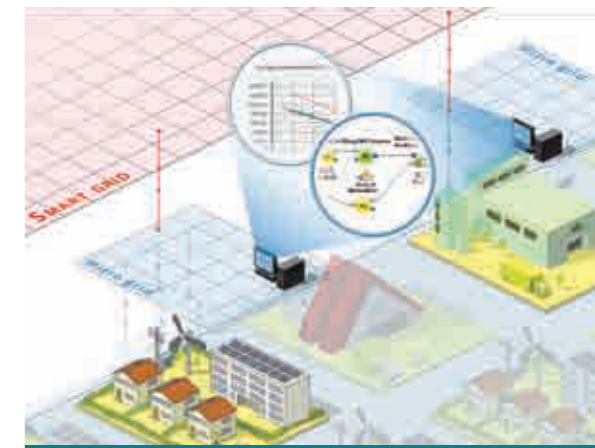
Secteur leader en Valais, au cœur de nombreux projets de recherche de la HES-SO Valais-Wallis, l'axe interdisciplinaire Energie vise à stimuler et coordonner les activités que les différents instituts déploient dans le domaine. En initiant un observatoire valaisan de l'énergie, la HES-SO Valais-Wallis a mis en place une plate-forme de sensibilisation à la production/consommation d'énergie, destinée aussi bien à un public spécialisé qu'à un public profane. L'Ecole propose son expertise aux services politiques et partenaires, et tend à informer la population quant aux comportements à adopter en matière d'énergies nouvelles.

En premières suisses, l'inauguration du laboratoire GridLab dédié aux énergies renouvelables, en février dernier, et la mise au point d'un logiciel informatique permettant d'optimiser l'utilisation de l'énergie solaire, à l'échelle d'un quartier, témoignent des ambitions de l'Ecole. Face aux défis énergétiques liés à la sortie du nucléaire, la HES-SO Valais-Wallis se dote ainsi d'outils essentiels à la formation des futurs ingénieurs de la filière Energie et techniques environnementales. Depuis la rentrée académique 2013, cette nouvelle filière forme, en effet, des spécialistes responsables de sites ou d'installations, chargés de la coordination et du contrôle des équipes internes et externes assurant la conduite, la maintenance et l'exploitation technique et financière d'un site, ou d'une installation. Elle répond dès lors aux besoins actuels et futurs du marché et de l'économie en matière d'expertise énergétique et environnementale.

Un laboratoire pour les énergies renouvelables, le stockage et le Smart Grid

Sise à la Haute Ecole d'Ingénierie à Sion, cette nouvelle plate-forme unique en Suisse traite de la production, du transport et de la distribution d'énergie d'origine hydraulique, photovoltaïque et éolienne, ainsi que de l'injection multiple et décentralisée sur les réseaux moyenne et basse tension.

Eau, soleil, vent... les ingrédients permettant l'étude grandeur nature des énergies renouvelables sont réunis en Valais et représentent un terrain fertile pour le développement de projets énergétiques. L'EPFL l'a bien compris en implantant plusieurs chaires de recherche dédiées à l'énergie sur le site Energypolis, qui accueillera la Haute Ecole d'Ingénierie dès 2018. Le laboratoire GridLab associe des équipements indus-



La production, le stockage et la consommation d'électricité du microgrid peuvent désormais être contrôlés grâce au système d'information. © Viviane Delaloye

“NOS EXPERTS FISCAUX À VOTRE SERVICE”

Laurent Gillioz
 Responsable du département Fiscalité
 Expert fiscal diplômé
 Diplômé d'Université internationale de droit fiscal européen (Dijon)

UNE APPROCHE DIFFÉRENTE

Fiduciaire FIDAG SA, fondée en 1959, est un acteur majeur en Suisse romande avec ses six bureaux et ses 80 collaborateurs. Active dans tous les domaines de la fiduciaire, elle offre un service global de haute qualité avec des honoraires attractifs.

NOTRE PHILOSOPHIE

- > Une organisation simple et efficace
- > Des services personnalisés et de qualité
- > Du personnel hautement qualifié



COMPTABILITÉ

AUDIT

FISCALITÉ

CONSEIL EN
ENTREPRISE

ADMINISTRATION
DE SOCIÉTÉS



www.fidag-sa.ch

MARTIGNY
martigny@fidag-sa.ch
T 027 721 71 21

SION
sion@fidag-sa.ch
T 027 327 22 27

CRANS-MONTANA
crans-montana@fidag-sa.ch
T 027 485 99 66

SIERRE
sierre@fidag-sa.ch
T 027 455 82 77

MONTHÉY
monthey@fidag-sa.ch
T 027 471 19 67

GENÈVE
geneve@fidag-sa.ch
T 022 566 50 25



Le laboratoire GridLab de la HES-SO Valais/Wallis – © L'instant d'un regard

triels et de simulation pour offrir aux chercheurs et industriels désireux de tester leurs nouveaux produits un centre d'essai à réalité augmentée, où tous types de scénarii peuvent être évalués.

Les défis que doivent relever les entreprises de distribution énergétique sont liés au fait que le modèle de producteur unique fait gentiment place à un modèle de « consommacteurs », ou multi-producteurs, induisant une injection décentralisée d'énergie. Comme cette situation engendre des difficultés de stabilité du réseau, de nouveaux modèles doivent être repensés pour garantir la mise à disposition d'énergie et ceci, en fonction de la multiplicité des points d'injection et de la volatilité des énergies renouvelables. Une mission que le laboratoire GridLab prend au sérieux. Concrètement, ce dernier se présente en deux parties distinctes. Dans la première, il reproduit à l'échelle 1:5000 l'aménagement hydro-électrique de la Lienne SA, avec ses 2 x 2 groupes de production, complétés par une unité de production photovoltaïque et une éolienne. Pour sa part, le transport d'énergie comprend deux lignes, l'une aérienne et l'autre enterrée. Quant à la deuxième partie du GridLab,

elle correspond à une reproduction d'un réseau de distribution simulant des quartiers produisant et consommant de l'énergie.

Un nouvel outil d'analyse de l'énergie solaire

Autre première suisse. L'institut Informatique de gestion de la HES-SO Valais-Wallis, basé au Techno-Pôle à Sierre, a mis au point un logiciel permettant d'optimiser l'utilisation de l'énergie solaire à l'échelle d'un quartier.

Comprendre, gérer et prédire la consommation sont des étapes incontournables pour réduire la consommation totale. En intégrant la production des panneaux solaires photovoltaïques, un réseau d'alimentation de plusieurs bâtiments et une batterie de stockage, cet outil permet d'analyser comment l'énergie solaire est produite et utilisée au fil de la journée et de la semaine. Totalement innovant, ce système d'information permettant le pilotage d'un microgrid promet de rendre l'utilisation de l'énergie solaire et son stockage plus attractifs pour les entreprises et les quartiers d'habitation.

SUPERHUMAINS.CH

OFFRIR DES OUTILS RÉFLEXIFS AUX JEUNES ADULTES



SI VOUS AVIEZ LA POSSIBILITÉ D'UTILISER DES TECHNOLOGIES POUR DÉPASSER LES LIMITES DE VOS CORPS ET ESPRITS, LE FERIEZ-VOUS? ET SI OUI, DANS QUEL BUTS? C'EST, EN SUBSTANCE, LA QUESTION QUE NOUS AVONS POSÉE À UNE CINQUANTAINE D'ÉTUDIANTS GENEVOIS ET VALAISANS, LORS DU LANCEMENT DU PROJET SUPERHUMAINS.CH: THE NEXT GENERATIONS.

D' **Vincent Menuz** – vincent.menuz@ethik.uzh.ch

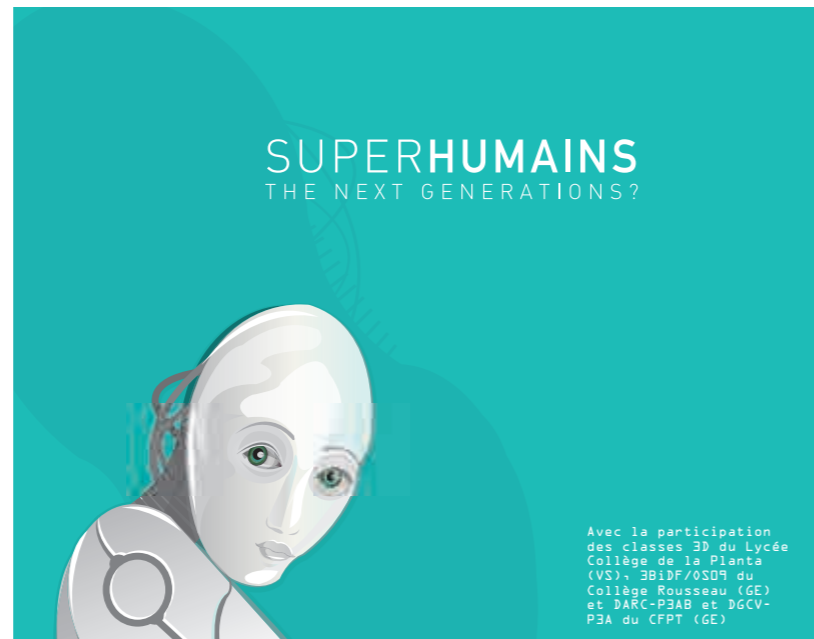
Chercheur associé, Université de Zurich, Institut d'éthique biomédicale, co-fondateur du Think Tank NeoHumanitas (www.neohumanitas.org) et enseignant au Collège Rousseau (GE)

D' **Johann Roduit** – johann.rodut@ethik.uzh.ch

Managing Director du Centre d'Humanités Médicales de l'Université de Zurich, co-fondateur du Think Tank NeoHumanitas (www.neohumanitas.org), président et co-fondateur de l'Association Neurhone: connecteur d'idées (www.neurhone.ch). Twitter: @johannrodut

Mené par l'Institut d'éthique biomédicale de l'Université de Zurich et financé par une bourse Agora du FNS, superhumains.ch donne la parole à des collégiens et des apprentis, utilisateurs assidus et décomplexés des technologies modernes, et futurs utilisateurs des technologies d'améliorations pour eux-mêmes et/ou pour leurs enfants. Durant l'année scolaire en cours, certains jeunes du Collège Rousseau, à Genève, ont travaillé à la rédaction d'un ouvrage qui sera publié en 2016, tandis que d'autres du Lycée-Collège de la Planta, à Sion, ont réalisé des œuvres artistiques amenées à être exposées dans différents lieux de Suisse romande.

Ce projet marque notre volonté d'impliquer le grand public dans les discussions relatives aux enjeux sociaux et éthiques, liés à l'amélioration humaine (human enhancement). Certaines technologies « émergentes » sont de plus en plus souvent appliquées sur les êtres humains, afin de dépasser leurs limites biologiques. On constate déjà que certains chercheurs et étudiants n'hésitent pas à prendre des substances leur permettant d'améliorer des aspects de leur cognition. Des exosquelettes sont aussi développés à des fins militaires, ou pour soulager certains travailleurs de tâches difficiles. En outre, certaines prothèses bio-niques seraient déjà devenues, selon certains, plus performantes que nos membres « naturels ». Un



contexte social particulier favorise l'émergence de ces événements. D'un côté, un nombre grandissant de technologies est développé dans le but de transformer, mesurer et contrôler nos corps. D'un autre, nous acceptons de plus en plus rapidement l'intégration des nouvelles technologies dans nos quotidiens.

Ce contexte conduit à d'importantes questions sociales et éthiques: quels seront les dangers liés à l'utilisation de ces technologies sur nos corps? Serons-nous toujours libres de refuser d'être transformés technologiquement? Notre « nature humaine » va-t-elle être menacée? N'est-ce pas la porte ouverte à des pratiques eugéniques, qu'on pensait reléguées au passé? Autant de questions débattues dans des articles scientifiques, des ouvrages spécialisés, des congrès et des conférences académiques, au sein de presque toutes les

universités occidentales. C'est ce dernier point qui nous semble problématique. Alors même que ces questions concernent l'ensemble des individus de nos sociétés, les débats sont jusqu'à présent restés majoritairement académiques. En effet, peu de médias les ont relayés. Et lorsqu'ils le font, ils se limitent le plus souvent à décrire l'aspect « radical » que pourraient avoir certaines modifications technologiques sur notre quotidien, sans pour autant offrir au grand public une réflexion de fond sur les enjeux socio-éthiques soulevés par ces modifications technologiques sur les êtres humains. De plus, étant donné que les individus de nos sociétés ne sont que très

de participer à des workshops d'écriture et de création artistique, ainsi que d'écouter des experts internationaux de l'amélioration humaine.

Le philosophe genevois Bernard Baertschi s'est ainsi exprimé sur les « enjeux éthiques principaux du projet d'améliorer l'être humain »; il leur a fait prendre conscience des impasses dans lesquelles les débats sont actuellement rendus et leur a proposé différentes pistes de réflexions, questionnant par exemple l'idée que certaines améliorations humaines ne se feront pas au détriment de l'autonomie de quelques personnes. S'appuyant sur une philosophie existentialiste, le philosophe belge Pieter Bonte a pour sa part remis



rarement pourvus des outils réflexifs, qui pourraient leur permettre de participer pleinement aux discussions académiques, ils ne sont en général pas conviés à débattre avec les universitaires sur ces sujets les concernant pourtant pleinement. Superhumains.ch vise non seulement à donner des outils réflexifs à de jeunes adultes, mais également à leur offrir un espace pour discuter des enjeux socio-éthiques liés à l'amélioration humaine.

Pistes de réflexions

Le projet a débuté les 22 et 23 septembre 2014 à la Fondation Brocher à Hermance (GE) par une « mini-académie » ayant réuni cinquante étudiants. Cet événement offre une base théorique identique à tous les participants. Durant deux jours, ils ont eu l'occasion

en question la notion de « mérite » et de « dopage » dans le sport; il considère que le statu quo de la régulation anti-dopage est problématique, car elle incite d'un côté à porter de l'estime aux individus « naturellement doués », pourvus de capacités héréditaires considérées comme remarquables (courir vite par exemple) et, de l'autre, à fustiger ceux qui tentent de corriger ces inégalités naturelles, en utilisant des substances ergogéniques. Quant à l'ingénieur Maurizio Caon, il a présenté ses recherches sur l'interaction de l'être humain et certains outils technologiques contemporains, comme « poussière électronique » pour contrôler notre environnement immédiat, « connexion homme-machine » permettant de prendre le contrôle d'objets divers et « fenêtre virtuelle » pour communiquer en direct à distance et autres scénarios semblant

tout droit sortis d'un scénario de science fiction; cet ingénieur a annoncé un avenir inéluctable, où la technologie fera partie intégrante de ce que nous sommes. De son côté, l'anthropologue Daniela Cerqui a remis en question l'enthousiasme technologique, dans lequel semblent baigner nos sociétés; elle prédit une forme de dépendance de plus en plus importante de l'être humain pour la technologie; d'ailleurs, selon elle, son ingérence dans nos vies ne va pas nécessairement la rendre meilleure. Enfin, le biologiste Vincent Menuz a démontré que nous vivons dans des sociétés qui poussent les individus à se penser comme «immortels», et que la lutte contre le vieillissement fait partie des quêtes modernes pour combattre la mort; il estime que nous sommes arrivés à un point particulier de notre histoire, où vieillir est en passe de devenir une faute morale.

Articuler des problématiques éthiques

En plus de ces conférences, cette mini-académie a offert aux adolescents l'opportunité de participer à deux workshops. Le premier était animé par l'artiste genevois Christian Gonzenbach, qui a proposé aux

élèves une réflexion et une pratique sur l'utilisation d'intermédiaires divers entre l'artiste et son œuvre. Les élèves ont ainsi pu peindre des natures mortes à la perceuse, ou même à l'aide d'asticots. Le deuxième workshop était animé par Pierre Dicker, doyen au Collège Rousseau (Genève) et Laure Delay Ramadan, doyenne du Centre de formation professionnelle construction (Genève). En se basant sur de courts textes, ou des vidéos qui traitaient de problématiques sociales et éthiques liées à l'utilisation de la technologie pour «améliorer» l'être humain, ils ont offert aux étudiants l'opportunité «d'oser l'écriture». Ces derniers ont ainsi pu pratiquer l'exercice difficile d'articuler des problématiques éthiques, en fonction de leurs valeurs.

De ce fait, le projet superhumains.ch a pour but d'encourager un dialogue interdisciplinaire entre art, science et éthique. Il permet à de jeunes adultes de participer activement aux discussions sur les enjeux sociaux et éthiques relatifs à l'amélioration humaine. C'est un premier pas pour impliquer davantage le grand public à ces débats, qui ne doivent pas rester l'apanage des universitaires. Donc, place aux jeunes!

AU CŒUR DES ALPES, UN VALAIS INDUSTRIEL ET INNOVANT



DES PME FAMILIALES AUX JEUNES START-UP, LE VALAIS EST UN TERREAU INDUSTRIEL FOISSANT. LE STAND VALAISAN À LA SWISSTECH DE BÂLE ET LE CUBE 365 METTENT EN LUMIÈRE UN PAN DE NOTRE ÉCONOMIE CANTONALE, QUI MÉRITE D'ÊTRE MIEUX CONNU.

Raphaël Favre – raphael.favre@valais.ch, eco@valais.ch
Responsable Industrie & Commerce, Valais/Wallis Promotion (Sion)

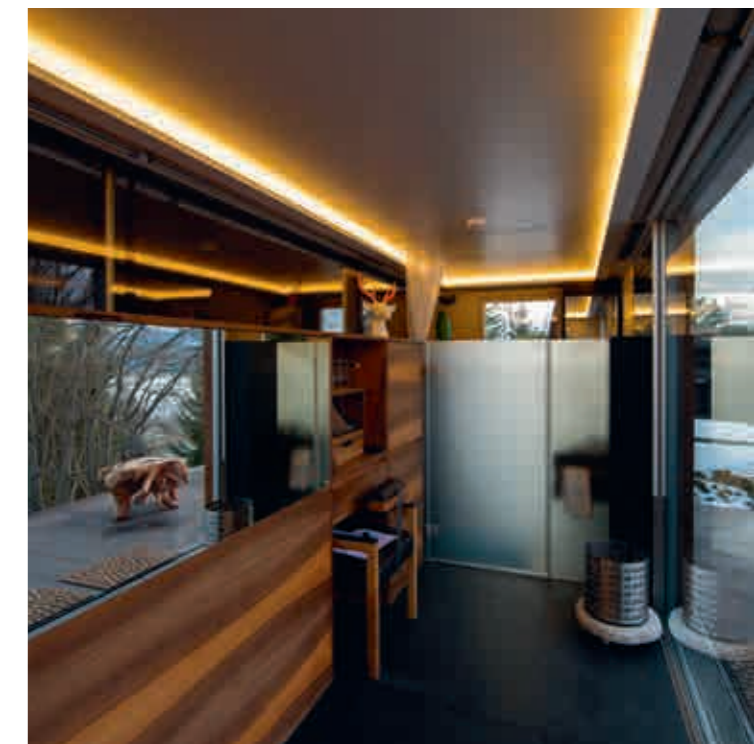
Saviez-vous que le Valais héberge quelque 600 PME actives dans l'industrie et les nouvelles technologies? Que le canton occupe la cinquième place au classement helvétique de la création de start-up dans le secteur high-tech et qu'il est le deuxième site suisse dans le domaine des Biotech?

Malgré ces excellents classements, le canton peine à valoriser sa richesse industrielle. Les résultats d'une étude menée en 2013 par Valais/Wallis Promotion et l'Etat du Valais le démontrent: pour la plupart des Suisses et des touristes habitués du Valais, le canton n'est pas perçu comme un lieu de travail et encore moins comme un bassin économique. Et pourtant, les chiffres parlent et tordent le cou à ces idées reçues. En effet, plus de 30% du PIB valaisan est issu de l'industrie. Deux initiatives récentes ont permis de mettre en lumière le savoir-faire valaisan, ainsi que sa force d'innovation: le stand Valais à la Swisstech de Bâle et le Cube 365, un des projets innovants du Bicentenaire.

Le Cube, une prouesse technologique made in Valais

Il s'est déjà posé à Aletsch, à Crans-Montana, dans le vieux village d'Evolène, ou encore à Morgins. Le Cube 365, l'un des douze projets «étoilés» par le canton pour fêter le Bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, ne se présente plus. Toutefois, la réalisation de cette chambre d'hôtel haut de gamme de quinze mètres carrés mérite que l'on s'y attarde. Lancé par Vincent Courtine, directeur de l'Office du Tourisme de Sierre, le projet a été mené en partenariat avec le Bureau des Métiers pour sa construction. «Il constitue une prouesse technologique et est le témoin

d'une collaboration réussie entre dix associations faitières, qui se sont attelées à sa réalisation», note Gabriel Décaillet, directeur du Bureau des Métiers. Entre le mois de juin et la fin novembre 2014, des entreprises valaisannes de menuiserie, d'électricité, de peinture, de construction métallique et autres corps de métiers ont travaillé à l'élaboration de ce cube énergétiquement autonome. «J'ai été moi-même surpris des compétences si diverses que nous pouvions trouver en Valais, pour réaliser ce pari fou dans un délai si serré», confie Gabriel Décaillet. Au total,



Innovation et savoir-faire dans le Cube365. © Alliance Graphique

Pacte 3f
Planification territoriale et touristique

Des VALEURS COMMUNES ...

- * Mettre en scène un territoire
- * Révéler l'identité et les valeurs d'un lieu
- * Dévoiler l'intimité d'un lieu
- * Entrer dans l'univers d'un personnage ou d'un lieu
- * Partager des émotions et des expériences humaines

... Un CONCEPT NOVATEUR de :

"Communication Territoriale"

www.pacte3f.ch (Sion) et www.alpage.ch (Sierre)

Vous voulez vous démarquer ? Nous élaborons votre dispositif de communication territoriale «sur mesure» et vous proposons de développer des outils narratifs, web ou audiovisuels personnalisés.

Anne-Sophie, anneso.fioretto@pacte3f.ch et Pierre-Armand, pierre-armand@alpage.ch



8000 heures de travail ont été nécessaires pour concevoir cet objet d'exception, aujourd'hui ambassadeur du savoir-faire valaisan. Tout au long de l'année, le Cube 365 constituera de plus un attrait touristique, continuant à sillonner le canton.

Le potentiel valaisan présenté à la Swisstech

Si l'anniversaire des 200 ans du Valais dans la Confédération constitue une occasion unique de communiquer sur la richesse de notre région, Valais/Wallis Promotion (VWP) s'attelle au quotidien à la construction d'une image forte et reconnue du canton. Dans le domaine industriel, Swisstech, le plus important salon suisse du secteur de la sous-traitance, représente un événement incontournable. En novembre dernier, il a rassemblé 260 exposants et plus de 22 000 visiteurs. Pour se démarquer de la concurrence nationale et internationale, neuf entreprises valaisannes et la HES-SO Valais-Wallis ont fait stand commun, à l'invitation de VWP et grâce au soutien du Centre de Compétences Financières. Sur 150 mètres carrés aux couleurs de la marque Valais, le canton s'est ainsi distingué en tant que pôle industriel à part entière.

L'union fait la force

Pour l'entreprise Reco Mécanique SA de Salquenen, le salon de la sous-traitance était déjà connu. En 2002 et 2006, l'entreprise d'usinage de pièces mécaniques y était présente avec le Groupement des équipementiers valaisans (GEVS). « L'action de regroupement lancée par VWP ne peut qu'être saluée, car elle va dans la continuité de notre ralliement. Aujourd'hui, la cohésion valaisanne est essentielle pour faire face aux difficultés de la branche. De plus, je n'ai jamais eu un tel écrin pour me présenter dans une foire. Le stand était particulièrement attractif », relate Xavier de Preux, dirigeant de Reco Mécanique. De son côté, l'entreprise Alpin Mécanique Sàrl, active dans la sous-traitance mécanique et l'usinage, participait pour la première fois à Swisstech. Et selon son directeur, Frédéric Pobelle, « cette expérience a été excellente pour réseauter avec les clients. Sans cette initiative de stand commun, nous n'y serions pas allés. Cette volonté de porter tous ensemble l'image d'un canton dynamique dans l'industrie nous a séduits ». Forte de son succès, l'expérience devrait être reconduite en 2016, avec encore plus d'entreprises valaisannes regroupées dans un pavillon commun.



Romuald Cappelle de BEMRC à la Swisstech 2014. © Valais/Wallis Promotion

L'industrie valaisanne s'expose à Milan

En plus de son année de jubilé, le Valais peut compter en 2015 sur un événement de grande envergure, de l'autre côté de sa frontière sud. Entre le 1^{er} mai et le 31 octobre, l'exposition universelle de Milan, « Nourrir la planète, énergie pour la vie », devrait comptabiliser vingt millions de visiteurs, dont 600 000 Suisses. Sur le pavillon helvétique, mis en place par Présence Suisse, le Valais touristique, agricole, culturel, mais aussi industriel bénéficiera d'une occasion unique pour se présenter au monde. Durant l'exposition, dix journées organisées par Valais/Wallis Promotion mettront divers secteurs du canton à l'honneur. En octobre prochain, trois jours seront consacrés à l'industrie. Conférences, networking, workshops et présentations d'entreprises permettront au Valais technologique et innovant de se profiler bien au-delà de ses frontières.

Pour en savoir plus
www.cube365.ch, www.valais.ch/swisstech, www.valais.ch/expo2015

PME FÜGLISTER À GRIMISUAT

DES CLAVIERS JAMAIS TEMPÉRÉS



A GRIMISUAT, LA PME FÜGLISTER S'AVÈRE LA SEULE DU VALAIS SPÉCIALISÉE DANS LES ORGUES. C'EST ELLE QUI A RESTAURÉ, VOILÀ DIX ANS, CELUI DE VALÈRE. UNE MAGNIFIQUE HISTOIRE DE FAMILLE, DONT VOICI LA PARTITION.

Joël Cerutti – joelcerutti@gmail.com
 Journaliste

D'emblée, Hans-Jakob Füglistner a senti et surtout compris le potentiel. En Valais, il y avait de quoi faire jouer les grandes orgues pour sa PME. « Papa venait de Suisse allemande ; la famille possédait un chalet à Crans-Montana et il appréciait le climat. Aussi, il estimait opportun de venir travailler ici et non pas à Zurich, où la concurrence était trop vive », raconte sa fille Annette. Avant de poser ses valises en Valais, Hans-Jakob Füglistner se forme à travers toute l'Europe. Ce parcours professionnel, digne du compagnonnage de jadis, le conduit à Paris, Dietikon, Hambourg et au Danemark.

Séduit par la lumière de Grimisuat, il y installe sa PME en 1960. Il se marie avec Marianne Füglistner-Krohn, fille du facteur d'orgues danois Troels Khron. « Papa avait une petite longueur d'avance sur la concurrence. Il avait aussi vu le nombre d'instruments non restaurés en Valais », observe Annette. En effet, le seul Haut-Valais comprend le plus grand nombre d'orgues historiques en Suisse. En cinq décennies, la PME en retape une centaine, mais va en créer 150 neufs. En 2007, elle construit un orgue au Japon, pour le Temple Kagoshima Kajiyacho. Rien que ça ! Un orgue qui passe entre les mains Füglistner se retrouve avec une garantie d'une durée de dix ans. Néanmoins, l'accordage s'avère plus que nécessaire tous les douze mois, en raison du climat. A l'église Sainte-Catherine de Sierre, un lundi du mois de février dernier, l'instrument se retrouve totalement mis à nu. Des sons surréalistes sortent des tuyaux en place, tandis que d'autres, posés à plat, passent un récurage pointilleux. Car les pures mélodies ne supportent pas la saleté. Les deux collaborateurs vérifient la traction des touches, la fluidité des tiges en bois, le passage de l'air dans les

tuyaux, le tout avec une pression égale. Il arrive que des paroisses appellent pour une autre raison, comme lorsque l'organiste ne supporte plus la qualité de son instrument. Commence alors une auscultation qui n'est pas toujours simple. « Chaque orgue constitue une pièce unique dans une église avec une acoustique différente, son esthétisme, sa couleur musicale », détaille Annette. Son père a été capable de redonner une seconde vie, dans les années septante, à l'orgue de Reckingen, totalement emporté par une avalanche. Des débris de la chapelle, il a ressorti, à quatre éléments près, l'intégralité des tuyaux, déchiquetés, aplatis. Aujourd'hui, l'instrument résonne dans un nouvel endroit sacré.



Pour restaurer ou fabriquer des orgues, il faut avoir le feu sacré.

Le goût du métier

Le point d'orgue, cela va de soi, arrive en 2004 dans la carrière d'Hans-Jakob Füglistner, au moment où il obtient la lourde responsabilité de restaurer celui de Valère. Le plus vieil instrument jouable au monde. « Cela a été sa plus belle récompense. Dans les années cinquante, il faisait un peu figure de pionnier. Et là, pouvoir réaliser ce travail recouvrait une dimension particulière à ses yeux », lâche sa fille Annette, qui a repris progressivement l'entreprise familiale. Surtout pour l'aspect gestion, alors qu'elle a suivi les traces paternelles pour la restauration et la fabrication des orgues. Dès 1987, elle œuvre aux côtés de son père, obtient un CFC de facteur d'orgues (1991) et se spécialise au Danemark. C'est elle qui transforme, en 2006, la raison sociale de la PME en Sàrl... « Ma famille m'a donné le goût du métier, j'avais quelque part cette responsabilité de la reprendre, comme un soutien à mes parents. Evidemment, j'avais des craintes. On demande beaucoup plus à une femme, surtout si elle est maman... Mon mari ne travaille pas dans la branche, mais étant électricien, j'écoute certains de ses conseils. » Malgré une indéfectible réputation, la PME vit aujourd'hui plus de l'entretien que de la construction. Un jeu d'orgue, par les divers corps de métier qu'il mobilise sur 300 heures, revient dans les 27000 francs. Un instrument avec une quinzaine de jeux varie entre 300000 et 400000 francs. Celui de la cathédrale de Sion en dénombre une cinquantaine. Un investissement, pour lequel les collectivités prennent parfois plusieurs années avant de se décider. « Il faut intégrer ces paramètres, ce qui n'est pas toujours évident lorsque nos partenaires ne sont pas précis dans leur commande respective. Comme diverses commissions ont leur mot à dire, il faut s'accorder avec l'architecte, l'organiste, etc. », observe Norbert Julier, le chef d'atelier. Dans certaines communes du Haut-Valais, le feu vert s'est fait attendre sur une décennie. Entre-temps, l'informatique a simplifié les concepts techniques du métier, favorisant la complexe élaboration des plans. « Cette perpétuelle évolution, c'est le cheminement de toute une vie », continue Norbert Julier. Et il reste des images fortes. Celles des tuyaux hauts de dix mètres, qui arrivent de Brigue, et entrent uniquement de biais dans un atelier atteignant les sept mètres de plafond.

Le feu sacré

Pour le visiteur, les lieux de la PME offrent le parfum de l'artisanat poussé jusqu'au perfectionnisme. Ces bois de chêne, de sapin, d'ébène, de poirier, de tilleul, stockés, séchés, débités, pour être sculptés et ne jamais rester sur la touche. A part celle d'un clavier. Ces tuyaux en étain, ou en plomb, dont l'alliage détermine un son brillant, ou doux. Durant la grande période, voilà deux ou trois décennies, dix-huit personnes collaboraient à la PME. En 2015, entre trois et six spécialistes s'y emploient. Mais le nombre ne veut rien dire, car c'est la passion qui doit rester. « Si on n'a pas le feu sacré, on passe à côté », disait Hans-Jakob Füglistner, dans un magnifique reportage que lui a consacré, en 2010, l'émission télévisuelle « Passe-moi les jumelles ». Une PME qui fait aussi la fierté de la présidente de Grimisuat, Géraldine Marchand-Balet.



Chaque orgue constitue une pièce unique avec sa propre acoustique, son esthétisme, sa couleur musicale.

DIX BONNES RAISONS DE CRÉER UNE START-UP.. EN VALAIS!



ÇA Y EST! VOUS AVEZ TROUVÉ « L' » IDÉE INNOVANTE QUI VOUS PERMET DE CRÉER VOTRE PROPRE ENTREPRISE. MAIS À UN MOMENT DONNÉ, IL FAUT FAIRE LE PAS ET SE LANCER DANS LE GRAND BAIN DE L'ENTREPRENEURIAT. VOUS HÉSITEZ? VOICI DIX RAISONS, PARMI D'AUTRES, DE LANCER VOTRE START-UP.

Frédéric Bagnoud – frederic.bagnoud@cimark.ch
Secrétaire général de la Fondation The Ark

- 1. Être votre propre patron:** qui n'en a pas rêvé? Décider par vous-même de l'avenir de votre entreprise: c'est cette possibilité, qui est également une responsabilité, que vous offre l'aventure « start-up ».
- 2. Réaliser un rêve, ou une idée à vous:** avec votre start-up, vous pouvez réaliser une idée propre et participer à une aventure fabuleuse, dans laquelle vous allez pouvoir vous impliquer.
- 3. Métro, boulot, dodo, c'est fini:** en tant que patron, vous bénéficiez d'une importante liberté dans l'aménagement de votre temps de travail. Fini les horaires imposés! Certes, dès le début, les heures vont s'accumuler, afin de bien valider votre projet et vous lancer sur votre marché-cible. Mais vu que le sujet vous passionnera et que vous travaillerez pour vous-même, vous ne verrez pas le temps passer!
- 4. Rapidité d'action:** tout va très vite dans le domaine des start-up, notamment celles qui touchent aux technologies. En fondant la vôtre, vous pouvez imprimer votre propre rythme et rompre avec un mode de décision lent, souvent l'apanage des grandes entreprises.
- 5. Un bel accomplissement de soi:** faire ce à quoi l'on aspire, développer une idée en laquelle on croit, c'est excellent pour l'ego et pour l'accomplissement de soi. Sans tomber dans la psychologie, la création d'une start-up contribuera certainement à forger, ou à affirmer encore votre personnalité.
- 6. Choisir vos collègues de travail:** c'est vous qui sélectionnez vos collaborateurs, vos partenaires et vos fournisseurs. Et, par choix, vous ne travaillerez qu'avec les bons!
- 7. Faire ce que vous aimez:** la création de votre propre entreprise, c'est à coup sûr la garantie de faire ce que vous aimez, du moins pour la majeure partie de votre temps de travail. On n'échappe pas aux formalités administratives. Mais c'est sur votre idée de base et la façon de la vendre que vous travaillerez en priorité!
- 8. Être entouré comme jamais:** vous n'êtes pas seul dans cette aventure. Vous pouvez à tout moment bénéficier de soutiens concrets venant d'organismes et d'institutions, qui ont la vocation de vous supporter dans votre travail d'entrepreneur. Ils peuvent vous apporter, via un accompagnement et des aides ciblées, une aide spécifique et un partage d'expériences. En Valais, c'est notamment le cas au sein de l'Incubateur The Ark.
- 9. Accumuler des expériences et des connaissances:** vous engrangerez un nombre impressionnant de choses sur la vie des sociétés et la vie en général. Vous découvrirez les ficelles de l'entrepreneuriat, les lois en vigueur, les trucs pour vendre son produit et se vendre... Cela vous sera utile, quoi que devienne votre start-up. Une école de vie en somme!
- 10. Et si vous fondiez le nouveau Facebook?:** certaines start-up, basées sur des idées fortes et originales, connaissent un succès rapide et fulgurant. Fonder le prochain Google ou Facebook, c'est tout le mal que l'on peut vous souhaiter. Mais pour avoir une chance d'y parvenir, il faut oser..., oser vous lancer dans le grand bain de l'entrepreneuriat!



Samuel Vuadens, cofondateur de Mecatis SA: « Etre indépendant a toujours été dans ma nature »

JEUNE PME BASÉE À ISÉRABLES ET FOCALISÉE SUR TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES, MECATIS SA PROPOSE DES SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES ADAPTÉES AUX ENJEUX DU CYCLE DE VIE D'UN PRODUIT ET À CHACUNE DE SES ÉTAPES. RENCONTRE AVEC SON COFONDATEUR ET DIRECTEUR, SAMUEL VUADENS.

Qu'est-ce qui vous a poussé à lancer votre start-up?

Début 2007, je souhaitais revenir en Valais, après avoir travaillé trois ans comme ingénieur en mécanique chez

Affolter Technologies SA, à Malleray, mais je n'ai trouvé aucun poste similaire dans le canton. Comme l'indépendance a toujours été dans ma nature, mon directeur de l'époque m'a encouragé dans cette démarche, en me sous-traitant un premier travail.

Quelle activité vous plaît le plus dans votre fonction de responsable d'une PME en Valais?

J'aime partir d'une page blanche pour arriver à des produits industrialisés et fonctionnels. C'est risqué et complexe, mais cette audace me correspond bien. Ensuite, c'est la gestion d'une équipe pluridisciplinaire et de caractères différents qui s'avère nécessaire pour mener à bien les projets confiés. Comme nous touchons énormément de domaines, cela rend notre travail varié et passionnant.

« Nous avons démarré notre start-up dans mon appartement. »

Si c'était à refaire, que faudrait-il modifier, ou améliorer?

Avec mon associé Pierre Fournier, nous avons démarré notre start-up dans mon appartement, en attendant d'acquiescer la confiance de nouveaux clients. Après un an et demi, nous avons emménagé sur le site du TechnoArk de Sierre, avec le soutien de la Fondation The Ark. Le montage des machines requérant plus d'espace, nous avons ensuite déménagé dans les locaux d'une ancienne usine horlogère, à Isérables. S'il y a

quelque chose à modifier, c'est de combler le manque de sites technologiques en Valais, adaptés à la fabrication et à l'industrialisation. Auparavant, les seniors de la branche désiraient leur propre usine, tandis que la jeune relève

a besoin de s'installer sur des parcs technologiques, permettant le partage des infrastructures de base. J'espère qu'une telle entité existera un jour en Valais.

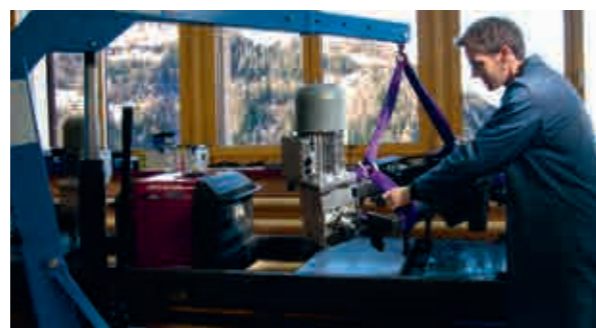
Vous avez fait le choix de vous implanter à Isérables. Quels en sont les avantages?

L'addition de plusieurs facteurs nous a convaincus dans ce choix, tels que l'originalité du lieu et l'accès par téléphérique apparenté à un ascenseur. Le paysage magnifique qu'offre Isérables, très représentatif de la Suisse, plaît aussi à nos clients. De plus, il offre un cadre de travail atypique aux collaborateurs et les aide à développer la créativité nécessaire à nos projets.

Propos recueillis par Cédric Luisier – cedric.luisier@cimark.ch
Responsable Marketing & Communication, CimArk



Mecatis propose des solutions technologiques adaptées aux enjeux du cycle de vie d'un produit et à chacune de ses étapes.
© Valais/Wallis Promotion, Jean-Yves Glassey



SOUTIEN AUX PME EN VALAIS

L'OVAC SE DISTINGUE



Gérard Hertli – gerard.hertli@ovac.ch
Directeur adjoint OVAC, Sion

L'Office Valaisan de Cautionnement Mutuel pour Artisans et Commerçants (OVAC) est une coopérative, dont l'activité consiste en l'octroi de cautionnements et de garanties de construction.

Les garanties de l'OVAC sont reconnues sur l'ensemble du territoire suisse. En principe, elles concernent 10% du montant de la facture totale et leur durée varie de un an à deux ans. Elles sont particulièrement appréciées

des entreprises valaisannes de la construction, puisque l'émission par l'OVAC de garanties en faveur de leurs clients leur permet d'encaisser immédiatement la totalité des factures et acomptes adressés, lors de la réalisation ou de la réception des travaux de construction.

En fonction de la prestation à garantir, trois types de garanties peuvent être émis:

- le **cautionnement solidaire**, ou **garantie de construction**, qui garantit au bénéficiaire la bienfaisance des travaux effectués par l'entrepreneur
- la **garantie de restitution d'acompte** qui garantit au bénéficiaire les acomptes versés par ses soins à l'entrepreneur, dans le cas où ce dernier ne remplit pas les conditions imposées par le contrat

- la **garantie de bonne exécution** qui garantit au bénéficiaire la couverture des frais éventuels qu'il aurait à subir si l'entrepreneur mandaté n'effectue pas les travaux conformément à ses obligations contractuelles.

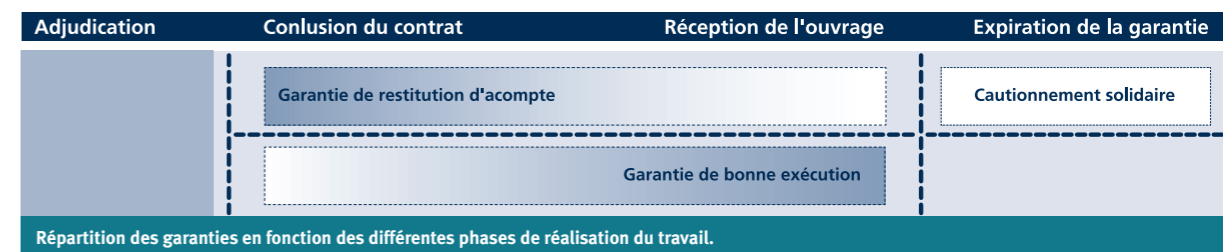
Pour pouvoir bénéficier de ce service, l'entreprise doit être acceptée au registre OVAC des garanties de construction. Pour ce faire, elle doit démontrer sa solidité financière en remettant ses comptes audités et les attestations d'usage quant au paiement des assurances sociales et à l'absence de litiges avec des créanciers.

Les tarifs des garanties sont les suivants:

	Garantie de construction				Garantie de restitution d'acompte / de bonne exécution
	1 an		2 ans		
	Standard	Préférentiel	Standard	Préférentiel	pro rata temporis
... Jusqu'à Fr. 4'000.-	8%	8%	12%	12%	10%
Fr. 4'001.- à Fr. 30'000.-	8%	5%	12%	10%	
Fr. 30'001.- à Fr. 100'000.-	6%	5%	10%	10%	
Fr. 100'001.- à Fr. 500'000.-	5%	5%	8%	7.5%	
Fr. 500'000.- et plus...	5%	4.5%	8%	7.5%	

Un tarif préférentiel est appliqué pour les entreprises membres de l'AVE ou d'associations affiliées au Bureau des Métiers.

Conjointement avec CCF SA, l'OVAC forme le Centre de Compétences Financières, qui est le prestataire des services financiers de Business Valais, la promotion économique cantonale. L'OVAC sert les besoins des entreprises des arts et métiers, du commerce et des services de proximité, alors que CCF SA sert ceux des entreprises innovantes, industrielles et exportatrices.



Comment les heures supplémentaires doivent être traitées ?



Relations de travail

Guide de l'employeur : l'outil indispensable

- Pour toutes les questions du droit du travail et du droit des assurances sociales
- Langage accessible et structuré par thème
- Pour chef d'entreprise, cadre ou responsable RH
- Plus de 40 ans d'expérience
- Disponible papier + électronique / français et allemand



INITIATIVE « CROISSANCE DES PME »

UNE FÉE MAGIQUE SE PENCHE SUR L'ENTREPRISE



Iwan Willisch – iwan.willisch@ubs.com
Directeur régional d'UBS Valais, Sion

Que faut-il pour assurer le succès d'une (jeune) entreprise? Un produit de qualité et répondant à une demande, ou des services innovants et performants? A l'évidence. Mais l'expérience montre que cela ne suffit pas. La réussite passe aussi par une stratégie adéquate et un financement capable de soutenir la croissance de ladite entreprise. Et ce dernier écueil est plus que souvent source de déboires. Toutefois, comme dans les contes, des fées providentielles peuvent se pencher sur son berceau.

En effet, pour faciliter le passage de ce cap décisif, le Swiss Economic Forum (SEF) a lancé, il y a trois ans déjà, l'initiative « Croissance des PME » (www.sef4kmu.ch). Concrètement, il s'agit de donner aux entreprises novatrices la possibilité de faire tester leur stratégie par des experts indépendants issus de la pratique, afin de réduire leurs risques. Son objectif vise aussi à leur permettre d'accéder plus facilement aux capitaux nécessaires pour leur croissance. Cerise sur le gâteau, toute la procédure est gratuite. Les seules contraintes pour les entreprises sont de se soumettre à plusieurs étapes d'évaluation. Certifiée par le SQS, la procédure offre une analyse fondée à celles qui la mettent en place, qui est formulée par des experts dont l'équipe est composée de manière à répondre spécifiquement à leurs besoins. Mieux, ces experts offrent encore un feed-back à leur rapport. De plus, les entreprises évaluées bénéficient d'un accès simplifié à des capitaux pouvant favoriser leur croissance et à des garanties avantageuses pour acomptes. Elles obtiennent de la sorte une forme d'assurance risques et une couverture



Une initiative pour les entreprises, afin de simplifier leur accès aux capitaux. – © Valais/Wallis Promotion

élargie. Last but not least, les entreprises accroissent leur acceptation auprès de leurs clients et des investisseurs.

Création de valeur en Suisse

Pour pouvoir participer à cette initiative, quelques conditions à remplir s'imposent. A savoir: démontrer une stratégie de croissance avec un plan d'affaires concret, disposer d'un positionnement clair et se différencier sur le marché, être emmené par une équipe dirigeante convaincante, réaliser la majeure partie de sa création de valeur en Suisse et ne pas nécessiter un assainissement, ou une restructuration. Quant aux jeunes entreprises, elles doivent remplir deux conditions supplémentaires: afficher un cash-flow positif, ou à équilibre dans les douze mois, ainsi qu'un chiffre d'affaires réalisé avec plusieurs clients.

TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Séminaire professionnel sur la transmission et la reprise d'entreprise à caractère familial

Opportunité exceptionnelle!

au Restaurant Les Iles

Domaine des îles à Sion
(8h15: accueil - 17h30: apéritif)

Maîtriser le processus complet:

- ✓ Décisions stratégiques et la planification - R. Schalekamp
- ✓ Processus opérationnel - F. Guemara et J.-M. Taverney
- ✓ Enjeux juridiques - Sabine Premand
- ✓ Gestion psychologique et émotionnelle - Hildegard Abbet-Schaller
- ✓ Planification fiscale - Laurent Gillioz
- ✓ Financement - Danièle Reynard
- ✓ Planification de la prévoyance professionnelle - Stéphane Jean
- ✓ Témoignages de 3 chefs d'entreprise

Prix 450 CHF

Compris: classeur avec documentation complète, repas, apéritif et en-cas.

le jeudi

12 novembre 2015

Thèmes traités

Places limitées

Inscriptions: mail@cvpc.ch
Informations: 027 346 59 79

MÉTHODES DE VALORISATION D'UNE ENTREPRISE

POUR MIEUX MAÎTRISER SON PRIX



Frank Guemara – frank.guemara@triportail.ch et
Jean-Marc Taverney – jean-marc.taverney@triportail.ch,
associés chez Triportail SA

Que cela soit par simple curiosité, dans le but de vendre à un tiers, de transmettre à ses enfants, ou pour obtenir un financement, bon nombre de patrons de PME font souvent appel à leur fiduciaire, afin de déterminer la valeur de leur entreprise.

Il existe plusieurs méthodes d'évaluation couramment utilisées et ayant fait leurs preuves. Très souvent, celle privilégiée par les fiduciaires s'intitule la « méthode des praticiens»; elle prend en considération une moyenne pondérée entre la valeur de substance de l'entreprise, à savoir la valeur de ses actifs desquels ont déduit les dettes, et la valeur de rendement qui est déterminée par la capitalisation des bénéfices de l'entreprise. Ainsi, la valeur en résultant sert souvent de base à une transaction. Si cette méthode donne une indication de valeur, elle n'en reste pas moins critiquable, dans le sens où elle s'appuie uniquement sur des facteurs internes à l'entreprise. Elle ne tient, en effet, pas compte des conditions du marché et en particulier de l'« argus » des entreprises.

Aussi, les professionnels spécialisés dans les problématiques de transmission de PME préfèrent l'utilisation de méthodes dites « dynamiques », prenant en compte les aspects « marché ». Partant, ils recourent à des méthodes basées sur l'utilisation de multiples appliqués aux données de l'entreprise, soit des multiples extraits d'entreprises similaires cotées en bourse, soit des multiples ressortant de récentes transactions comparables privées, dans la mesure où les modalités de ces transactions ont été rendues publiques. Le multiple d'EBITDA est le plus couramment recherché, à savoir le bénéfice avant intérêts financiers, impôts et amortissements. La valeur découlant



La prise en compte des aspects « marché » est essentielle pour déterminer la valeur d'une entreprise.

de l'application d'un multiple boursier est ensuite ajustée pour tenir compte des spécificités d'une PME (exemples: décote due au manque de liquidité des titres, ajustement pour principes comptables, ajustement pour anomalie boursière, etc.).

Une valorisation difficilement contestable

Outre un retraitement complet des comptes de l'entreprise pour les porter à leurs valeurs économiques (processus commun à toute méthode de valorisation bien réalisée), ces méthodes nécessitent de nombreuses recherches et analyses, ainsi que l'utilisation de bases de données dédiées au métier de la transmission d'entreprise. Elles permettent, in fine, de tenir compte du facteur « marché » et, souvent, de déterminer au mieux le prix de l'entreprise.

Par ailleurs, la valorisation ainsi préparée et documentée demeure beaucoup plus difficile à contester par un acheteur potentiel, lors des négociations. Il est, en effet, plus ardu de démontrer qu'une valorisation basée sur un certain nombre de transactions comparables récentes, et réalisées entre parties indépendantes dans le marché, n'est pas adéquate.

GESTION FISCALE DES IMMOBILISATIONS

PLUSIEURS POSSIBILITÉS D'OPTIMISATION EXISTENT



LA DÉTENTION D'ACTIFS IMMOBILISÉS AU BILAN D'UNE ENTREPRISE IMPLIQUE UNE GESTION OPTIMALE À TRAVERS CERTAINES POSSIBILITÉS D'OPTIMISATION FISCALE.

Adeline Bays – adeline.bays@fidag-sa.ch
Fiscaliste, Fiduciaire FIDAG SA

L'amortissement

Cette écriture comptable, qui représente la perte de valeur d'un actif immobilisé du fait de son usure progressive (amortissement ordinaire) ou suite à un événement extraordinaire (amortissement extraordinaire) tel qu'une catastrophe naturelle, se traduit par l'enregistrement au compte de résultat d'une charge d'exploitation.

Pour les personnes physiques, seuls les amortissements portant sur des biens de la fortune commerciale sont admis. Ainsi, pour un indépendant, il est primordial de distinguer la fortune privée de la fortune commerciale. Cette distinction se fait sur la base du principe de prépondérance, soit l'utilisation effective de l'actif.

En ce qui concerne les personnes morales, cette distinction n'est pas nécessaire, puisque tous les actifs présents au bilan sont considérés comme fortune commerciale. Cependant, seuls les amortissements justifiés par l'usage commercial sont admis fiscalement. Il est donc possible que certains amortissements ne soient pas reconnus fiscalement, alors qu'ils sont admis comptablement.

Méthodes d'amortissement

En sus des méthodes d'amortissement linéaires et dégressives, le canton du Valais rend possible l'amortissement immédiat pour les nouveaux investissements jusqu'à concurrence de 100%. Pour les immeubles, les taux d'amortissement immédiat sont le double des taux ordinaires, inscrits dans la Notice de l'AFC et basés sur la durée de vie moyenne de l'actif.

Le emploi

Lors de l'aliénation d'un actif immobilisé faisant partie de la fortune commerciale, la différence entre le prix de vente et la valeur comptable constitue une réalisation effective des réserves latentes. Dans le cas d'un indépendant, ce montant est soumis à l'impôt sur le revenu et aux charges sociales, alors que pour une personne morale, cette plus-value fait partie du bénéfice imposable.

Afin d'éviter une charge fiscale trop élevée et empêchant tout réinvestissement, la loi fiscale prévoit le report d'imposition de ces réserves latentes si le contribuable réinvestit en Suisse dans des biens immobilisés nécessaires à l'exploitation et dans un délai raisonnable (4 ans).

Prenons comme exemple la vente d'un bâtiment commercial dont la valeur comptable se monte à 500 000 francs. Le prix de vente est fixé à 800 000 francs.

Valeur comptable:	CHF	500 000
Prix de vente:	CHF	800 000
Bénéfice de la vente:	CHF	300 000

Ainsi, en réinvestissant un montant inférieur à 800 000 francs, par exemple 600 000 francs, le emploi sera de 100 000 francs et le bénéfice imposable de 200 000 francs. En revanche, si le réinvestissement était de 800 000 francs, le emploi serait total.

RACHATS LPP

DES OPPORTUNITÉS À SAISIR!



Stéphane Jean – stephane.jean@bcvs.ch
Directeur, responsable Département Institutionnel & Conseil patrimonial, Banque Cantonale du Valais (Sion)

Dans le cadre d'une caisse de pension, chaque assuré cotise pour son propre compte selon le principe de la capitalisation. La caisse de retraite revêt donc la notion d'épargne obligatoire. A l'âge de la retraite, les prestations sont perçues soit en rentes (en fonction du taux de conversion), soit en capital, voire les deux en même temps.

Le plan de prévoyance définit les prestations de la caisse de pension, en termes d'assurance de risques (invalidité et décès) et d'épargne. Les rachats concernent essentiellement le processus d'épargne (dans certains plans, ils peuvent influencer les prestations de risques également). Chaque assuré dispose d'une capacité maximale dans son plan de prévoyance. Celle-ci est déterminée par les bonifications de vieillesse, ou taux d'épargne constituant le plan. Par définition, chaque assuré dispose d'une capacité de rachat individualisée, selon son salaire assuré, son avoir de vieillesse déjà capitalisé, son âge et bien sûr son plan de prévoyance, car chaque caisse de pension dispose de prestations spécifiques.

Economie substantielle

En termes d'optimisation fiscale, le concept de rachat des années de cotisations, dans le cadre des institutions de prévoyance, est bien connu: racheter des années consiste à «remplir» tout ou partie de sa caisse de pension, en franchise d'impôt. La lacune constatée par la caisse de retraite peut effectivement être comblée, de préférence sur plusieurs exercices, afin de lisser la progressivité de l'imposition. Ainsi, un contribuable marié, vivant à Sion, avec un salaire imposable de 120 000 francs, qui rachète 50 000 francs



Par définition, chaque assuré dispose d'une capacité de rachat individualisée

en une seule année, économisera environ 12 000 francs d'impôts. Celui qui lisse cette contribution sur cinq ans réalisera une économie de près de 14 500 francs. Une différence d'environ 20% qui ne laissera personne indifférent!

Il est utile de préciser qu'en cas de capital déjà perçu de la caisse de pension sous la forme de l'encouragement à la propriété (EPL), l'assuré concerné devra d'abord rembourser son institution de prévoyance, avant de prévoir un quelconque rachat. Le remboursement à la caisse de pension n'est pas déductible fiscalement, mais il permet à l'assuré de récupérer l'impôt perçu lors du retrait EPL.

Bien se renseigner

Les rachats LPP doivent impérativement être effectués trois ans au plus avant l'âge de retraite effectif, si l'assuré a fait le choix du capital. Dans le cas contraire, seule une rente pourra être perçue. Il convient donc de bien se renseigner non seulement sur le montant maximal rachetable, mais aussi sur les conditions qui régissent ce rachat. Toutes ces informations sont évidemment à disposition auprès de votre institution de prévoyance.

SURENDETTEMENT DE LA SOCIÉTÉ ANONYME

DANS QUEL DÉLAI AVISER LE JUGE?



M^e Julien Rouvinez – jrouvinez@carrard-associés.ch
Docteur en droit, avocat, LL.M. (Berkeley), chargé de cours à l'Université de Lausanne, associé au sein de l'étude d'avocats Carrard & Associés (Sion)

S'il résulte du bilan intermédiaire audité que la société anonyme est surendettée, son conseil d'administration doit en aviser le juge conformément à l'art. 725 al. 2 du Code des obligations (CO). Une question se pose alors: de quel délai dispose-t-il pour le faire? La réponse est déduite de la jurisprudence, mais elle est très variable. Une modification du CO pourrait cependant préciser les choses.

La situation actuelle

Selon la pratique constante du Tribunal fédéral, le conseil d'administration dispose, pour informer le juge, d'un délai (dit « de tolérance ») qui commence à courir dès la confirmation de l'état de surendettement. Il convient de faire deux remarques à propos de cette procédure. Tout d'abord, l'octroi du délai de tolérance est conditionné à l'existence de perspectives concrètes et sérieuses d'assainissement de la société anonyme. D'autre part, la loi ne fixe pas la durée de ce délai. Le Tribunal fédéral ne s'est jamais prononcé de manière définitive sur cette question, mais l'examen de sa jurisprudence permet de retenir qu'une fourchette de quatre à six semaines semble raisonnable. Cependant, un tribunal zurichois a récemment estimé qu'un délai de tolérance de huit mois était admissible, ce qui est critiquable.

La prochaine modification du Code des obligations

Le silence de la loi et les délais très différents retenus par la jurisprudence (fédérale ou cantonale) impliquent une grande insécurité juridique. Ceci n'a pas échappé au législateur qui, suite à l'acceptation de l'initiative populaire contre les rémunérations abusives, a publié



Le délai de tolérance prochainement ancré dans la loi sera fixé au maximum à 90 jours.

un nouvel avant-projet modifiant le droit de la société anonyme notamment sur la question du délai de tolérance. Ainsi, le texte proposé dispose que « [le] conseil d'administration n'est pas tenu d'aviser le tribunal aussi longtemps qu'il existe des raisons sérieuses d'admettre qu'il est possible de supprimer le surendettement en temps utile, mais au plus dans les 90 jours qui suivent l'établissement des bilans intermédiaires, et pour autant que le montant du surendettement n'augmente pas sensiblement ».

Il est donc prévu que le délai de tolérance soit prochainement ancré dans la loi et fixé au maximum à 90 jours. S'il s'agit assurément d'une modification judiciaire dès lors qu'elle lèvera les incertitudes actuelles, mais à l'inverse, elle aura pour conséquence de supprimer la flexibilité relative ayant cours aujourd'hui. Dans tous les cas, et pour autant que la modification de la loi soit acceptée, un délai de tolérance de huit mois tel qu'admis par la justice zurichoise, sera à l'avenir illicite.

GESTION EFFICACE DU STRESS GRÂCE À SOLUTIONFOCUS



Hildegard Abbet – coaching@newperspectives.ch
Coach professionnel certifié, new perspectives coaching sàrl, Sion

La pression sur les entreprises est en constante augmentation. La crise économique oblige les dirigeants à trouver des réponses souples et rapides, à maintenir la motivation des collaborateurs, sans oublier l'innovation et l'organisation du quotidien.

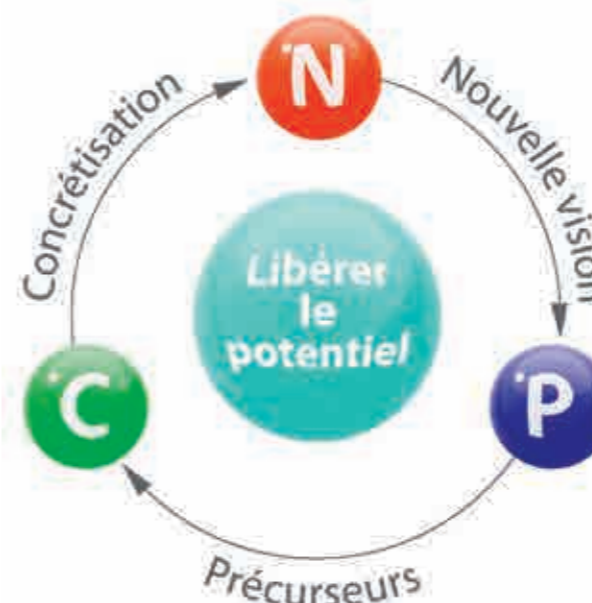
Parler de problèmes crée des problèmes, parler de solutions crée des solutions

Cas d'école: un jeune directeur d'entreprise croulait sous les responsabilités, doutait de ses compétences et le stress le rendait insomniaque. Un sentiment de panique le submergeait et sa quête incessante de com-

prendre la cause du dysfonctionnement renforçait son impression d'avoir un réel problème. Une sensation d'échec total prédominait dans son esprit. Que faire? Il se trouve que l'approche de coaching Solutionfocus bouleverse les usages communs, car elle se concentre sur ce qui fonctionne déjà, plutôt que d'analyser ce qui fait défaut. Sa grande différence par rapport aux autres approches consiste à changer de paradigme, à savoir que la clé de la solution n'est pas une réponse au problème, mais réside dans le changement attendu. La discussion se focalise ainsi sur la situation idéale et les réussites du passé.

Une séance de coaching suffit pour débloquer la situation

Une prise de recul et un questionnement spécifique ont donc permis au jeune directeur en question de changer sa perspective et de capitaliser sur les réussites du passé. Après une heure de séance, il a su mettre en évidence sa propre stratégie de changement et sa confiance dans la faisabilité était rétablie. Dès le lendemain, il a repris son poste en assumant complètement sa responsabilité, sans avoir de rechutes. Solutionfocus préconise que toute personne est capable d'imaginer la situation souhaitée. Il n'est pas nécessaire de connaître la cause du problème pour le résoudre et celui-ci ne se manifeste jamais tout le temps. Il existe toujours des exceptions. Quant à la clé du succès, elle se trouve dans chaque victoire liée à sa propre expérience.



Imaginer la situation souhaitée.

Informations complémentaires: www.ecole-coaching.ch

«Votre réussite professionnelle»

Le CVPC vous propose un grand nombre de formations de qualité, données par des intervenants sélectionnés selon des critères spécifiques, qui vous aideront et vous donneront les outils directement applicables à la pratique.

www.cvpc.ch

Formations :

- ✓ Management
- ✓ Leadership
- ✓ RH
- ✓ Vente
- ✓ Informatique



L'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

QUI FAIT QUOI DANS VOTRE ORGANISATION?



Romano Schalekamp – rs@devas-consulting.com
Certified Management Consultant, DEVAS Consulting SA, Sion

Fréquemment, l'on observe que des dirigeants de PME, ou des cadres supérieurs, fonctionnent comme les pompiers de service, en s'occupant de tout et n'importe quoi. Ils se perdent alors dans les détails et ne répondent pas aux exigences de leur fonction, consistant à mener des réflexions stratégiques, à mettre en place une organisation efficiente, ou à piloter une perspective macro de l'entreprise. Dès lors, on constate souvent des défaillances au niveau de l'organisation structurelle (hiérarchie) et fonctionnelle (processus).

Avec la mise en place d'une organisation judicieuse, le dirigeant averti s'assure que les tâches sont effectuées de façon efficace, en utilisant le moins de ressources possible (efficience). Il s'agit donc d'une fonction de management importante, qui devrait être traitée en priorité. Une organisation clairement décrite et respectée augmente la transparence et permet à chacun de savoir « qui fait quoi ». Les descriptions des fonctions et les profils d'exigences, par exemple, permettent de mettre « la bonne personne à la bonne place », si nécessaire par le biais d'un recrutement. Grâce à une responsabilité globale, les collaborateurs sont davantage motivés et s'identifient à l'entreprise. Ils reconnaissent leur contribution et se montrent plus responsables de la qualité des prestations et des résultats réalisés.

Quant au cadre subalterne, il joue aussi un rôle majeur dans l'organisation. Pour bien conduire son équipe, il doit avoir un poste clairement défini, disposer de la formation correspondante et du temps adapté au nombre de collaborateurs. De plus, il faut éviter qu'il soit court-circuité par les cadres supérieurs.

Un brin d'humour... vous reconnaissez-vous?

Il était une fois quatre collègues, dont les noms étaient Chacun, Quelqu'Un, N'importe Qui et Personne.

Un jour, il fallait exécuter un important travail et Chacun était certain que Quelqu'Un s'en occuperait. N'importe Qui aurait pu le faire, mais Personne ne l'exécuta. Quelqu'Un s'est fâché, parce que c'était le travail de Chacun.

Chacun pensait que N'importe Qui pourrait l'exécuter, mais Personne ne savait que Chacun ne le ferait pas. Finalement, Chacun rendit Quelqu'Un responsable, parce que Personne n'avait fait ce que N'importe qui aurait pu faire.

Comment procéder?

Mettre en place une nouvelle organisation représente un projet délicat, qui exige des compétences spécifiques en la matière et un savoir-faire psychologique pour appréhender les résistances, freins et autres peurs d'insécurité susceptibles d'apparaître. La méthode suggère de réaliser un état des lieux de la situation actuelle, puis de définir les objectifs visés et de comparer au moins deux variantes possibles. Une fois la plus pertinente retenue, il s'agit de décrire les éléments et de planifier la mise en œuvre de la nouvelle organisation, tout en clarifiant les questions résiduelles. Lors de son introduction, la communication interpersonnelle, la gestion des conflits et la résolution des difficultés éventuelles déterminent le succès de la démarche. S'il vous manque certaines compétences, n'hésitez pas à vous faire accompagner pour les étapes charnières.

«INTERNET POUR LES FILLES» FAIT UN CARTON EN VALAIS



Geneviève Zuber – ge.zuber@gmail.com
Journaliste

On le sait, il manque cruellement de spécialistes en informatique pour couvrir les besoins des entreprises en Suisse. La solution à la pénurie pourrait passer par les femmes. Sous-représentées dans ce domaine avec, par exemple, un taux n'atteignant même pas la barre des 15% dans les filières techniques de la HES-SO, elles constituent un important vivier. L'informatique a donc besoin des jeunes, des filles en particulier. Et réciproquement. Car pour pouvoir « naviguer » dans le XXI^e siècle, la connaissance du monde virtuel devient une base incontournable, à acquérir dès le primaire.

«Aussi compétentes que les garçons»

Les ateliers « Internet pour les filles » dispensés à la HES-SO Valais-Wallis à Sierre (www.hevs.ch/iplf), depuis l'automne dernier, s'inscrivent dans cet effort de promotion. Le concept a été importé de l'EPFL, où il fonctionne depuis dix ans. « J'ai été convaincue par cette formule d'ateliers, fun et attrayante, auxquels ont déjà participé plus de 2500 filles », explique Nicole Glassey Balet, professeure à l'Institut Informatique de Gestion de la HES-SO Valais-Wallis et ingénieure EPF. Aussitôt lancée, en 2014, l'expérience valaisanne dépasse toutes ses attentes. La preuve: 150 inscriptions pour 50 places! Pendant onze samedis matin, les filles apprennent à surfer sur le net (bien sûr, en faisant attention à la sécurité), à gérer leurs courriels, à faire du traitement de texte, à retoucher une image et même à créer leur propre site Web (dauphins, cup cakes, ou chanteuses pop: chacune choisit son thème). Cerise



Nicole Glassey Balet,
Professeure à la HES-SO
Valais-Wallis, Responsable
du cours organisé à Sierre
© Valérie Giger



Cinquante filles ont déjà suivi les cours de sensibilisation à l'informatique organisés à Sierre © Valérie Giger

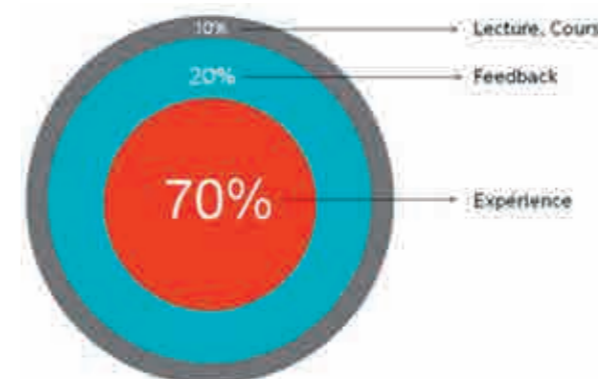
sur le gâteau, la rectrice de la HES-SO en personne, Luciana Vaccaro, a remis les diplômes à cette première volée! Et pour la session 2015, qui s'ouvrira en septembre, la classe francophone affiche d'ores et déjà complet; toutefois, il reste quelques places dans la section germanophone. Mais pourquoi une formation non mixte? « Les filles ont autant de compétences que les garçons, mais elles sont moins sûres d'elles. Le fait de se retrouver entre elles les met en confiance », précise Nicole Glassey Balet. Claudia Fauchère, responsable RH pour le groupe Tzi innovation informatique, salue cet effort de sensibilisation qu'il est nécessaire de poursuivre et de développer. « Nous avons besoin des qualités souvent complémentaires des hommes et des femmes dans ce domaine. Le challenge le plus difficile, pour réussir à transcrire les besoins de nos clients en solutions informatiques, est de savoir les écouter, communiquer. Or, les femmes en particulier ont de telles capacités! Elles doivent cesser de croire que les métiers scientifiques ne sont pas pour elles! », affirme-t-elle.

FAIRE DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL UN LIEU D'APPRENTISSAGE



Line Pillet – info@pillet-partners.ch
Associée de Pillet & Partners, Sion

Les recherches réalisées ces dernières années démontrent que l'on acquiert la vaste majorité de ses compétences professionnelles de manière informelle, sur le tas bien plus que dans les salles de classes, ou via leurs équivalents numériques que sont le e-Learning, ou les classes virtuelles. Nous apprenons en effectuant notre travail quotidien, en écoutant nos collègues et nos mentors, en commettant des erreurs, en surmontant des difficultés, en relevant des défis, en changeant de fonction, et aussi grâce à la formation continue que peut nous offrir notre employeur. Ce constat a conduit bon nombre d'entreprises à réviser leurs stratégies de formation et de développement professionnel, ainsi qu'à transformer le lieu de travail en un environnement propice à l'apprentissage, en appliquant le modèle 70-20-10 de Michael M. Lombardo et Robert W. Eichinger du Center for Creative Leadership: 70% d'expérience sur le terrain, 20% d'interaction avec les autres et 10% de formation structurée. C'est le cas



Le modèle 70-20-10 pour l'apprentissage de Michael M. Lombardo.

des entreprises Nestlé, Dell Suisse, Caterpillar, Bobst, pour n'en citer que quelques-unes.

Le défi: aller au-delà de la tâche quotidienne et donner véritablement aux collaborateurs la possibilité d'actualiser et de développer leurs compétences en situation de travail (workplace learning). Une enquête européenne sur les conditions de travail (Eurofound, 2012) a défini cinq indicateurs permettant d'évaluer la mesure dans laquelle les travailleurs peuvent améliorer leurs compétences au travail; deux concernent l'utilisation de normes de qualité dans les processus de travail (répondre à des critères de qualité précis et évaluer la qualité de son propre travail), et trois autres portent sur la complexité des tâches et la nécessité d'acquérir de nouvelles connaissances pour améliorer ses performances professionnelles (résoudre des difficultés imprévues, mener à bien des tâches complexes et apprendre des choses nouvelles).

Grandir en compétences

D'autres facteurs, tels que l'organisation du travail et l'autonomie, ont une incidence majeure sur la capacité et la motivation des individus à apprendre. Il s'agit, par exemple, de la liberté d'exercer un contrôle sur les processus de travail (pouvoir de choisir, ou de modifier l'ordre des tâches, la méthode, la vitesse, ou le rythme de travail), ou du choix du modèle d'organisation du travail (temps/lieu de travail flexible, travail à temps partiel, jobsharing, etc.). Autant de pistes à explorer pour donner à chacun les moyens de grandir en compétences et de développer son potentiel personnel et professionnel, afin de garder, ou de retrouver de la motivation et du sens au travail.

ASTAZERO

UN NOUVEAU CENTRE D'ESSAI PARTICULIÈREMENT INNOVANT



Stéphane Coutaz – info@maillard-monthey.ch
Directeur de Maillard Monthey SA

C'est sous ce nom, que l'on dirait tout droit sorti des aventures d'un agent secret bien connu, que se cache le dernier terrain d'essai de Volvo en Suède. La marque a toujours beaucoup travaillé sur la sécurité. Vous le savez sans doute, c'est le premier constructeur à avoir proposé une ceinture trois points, à installer un système de freinage automatique pour les vitesses inférieures à 50 km/h, mais aussi le premier à concevoir un airbag piéton sur la dernière V40. La sécurité constitue donc un maître mot pour Volvo.

Pour tester les futurs systèmes de sécurité, le constructeur s'est associé au monde académique et aux autorités suédoises dans le but de créer une plate-forme pouvant servir à toutes les parties intéressées. Qu'elles viennent du monde entier et qu'il s'agisse des fournisseurs de l'industrie, des législateurs, des services routiers, des universités, ou des écoles techniques, toutes ont accès à ce complexe comprenant des routes de campagne, des voies urbaines et une autoroute.

Zéro blessé grave, ou victime, dans une nouvelle Volvo

C'est là aussi que Volvo développera ses nouvelles technologies. On pense notamment aux systèmes assurant la circulation des voitures autonomes, ou à ceux détectant la fatigue et l'inattention du conducteur. Si la plupart des centres offrent des possibilités de tests limitées, ici il sera possible de simuler pratiquement toutes les conditions de roulage: embouteillages urbains, carrefours encombrés, autoroutes à



Des technologies révolutionnaires seront aussi testées sur ce nouveau centre d'essai.

plusieurs bandes, etc. La superficie totale d'AstaZero représente environ 2000 000 m², dont 250 000 m² recouverts d'asphalte. Une autoroute de 5,7 kilomètres reliée au réseau urbain disposant de quatre immeubles de 40 par 25 mètres ceinture l'installation. AstaZero possède également une zone à grande vitesse, qui consiste en un circuit en forme de rond de 240 mètres de diamètre, avec des «stands» reliés à une route à plusieurs voies de 700 mètres de long.

Situé dans la périphérie de Göteborg, ce centre permettra à Volvo de tester toutes les situations, que ce soit en ville, sur nationale, sur autoroute à plusieurs voies, ou encore dans d'importantes intersections. Volvo réalisera également des tests à grande vitesse, avec une circulation complexe; dans ce cas, des robots seront aux commandes. AstaZero offrira aussi la possibilité de valider la conduite autonome dans des conditions réelles. L'ouverture de ce nouveau centre d'essai fait partie intégrante de la stratégie ambitieuse de Volvo, à savoir zéro blessé grave, ou victime, dans une nouvelle Volvo à l'horizon 2020.



A NEW BEGINNING

LA NOUVELLE VOLVO XC90

VOLVOCARS.CH

MADE BY SWEDEN

SWISS PREMIUM

SERVICE GRATUIT PENDANT 10 ANS/150 000 KM
GARANTIE COMPLÈTE PENDANT 5 ANS

Service gratuit Volvo Suisse Premium® pendant 10 ans/150 000 km, garantie d'usine jusqu'à 5 ans/150 000 km et réparations dues à l'usure jusqu'à 3 ans/150 000 km (la règle s'applique à la condition qui survient en premier). Seulement chez les concessionnaires Volvo officiels.

Atlas Automobiles SA Rue Traversière 10 | Atlas Automobiles SA Av. du Gd-St-Bernard 42 | Garage et carrosserie Bruttin Frères SA | Maillard Monthey SA Rte des Ilettes 3
Tél. 027 329 06 40 1950 Sion | Tél. 027 722 84 22 1920 Martigny | Tél. 027 455 07 20 3960 Sierre | Tél. 024 471 65 75 1870 Monthey



Société spécialisée dans le courtage de services et de prestations liés à la communication d'entreprise

Des solutions avantageuses

Grâce à notre réseau unique en Suisse et en Europe, nous dirigeons nos clients vers le bon partenaire dans toutes les situations.

Nous assurons des disponibilités de service et de production dans tous les domaines de la communication.

Les solutions sont adaptées aux impératifs de coût, délai, qualité. Nous maîtrisons la relation avec chaque partenaire et mettons nos compétences à votre profit.

- > **Création** de visuels, animations, design
- > **Site web & développement de solutions** sur mesure
- > **Diffusion web** et digital marketing
- > **Impression** numérique et offset
- > **Cartonnage, emballage**, sac
- > **Publicité** (tous travaux de pub, réalisation + pose)
- > **Articles publicitaires** (objets et textiles)
- > **Fabrication** d'objets sur mesure (marque blanche)

J'AI PARTAGÉ MA FONDUE AVEC... CHRISTOPHE BONVIN



Joël Cerutti – joelcerutti@gmail.com
Journaliste

Très actif parce qu'il n'aime pas refuser les sollicitations, Christophe Bonvin dégage un flux d'énergies positives. Sur laquelle il surfe avec bonne humeur et sincérité. « Alors, c'est moi qui déblaie les plâtres de cette nouvelle chronique? », questionne-t-il. Oui, lui, le personnage qu'on aime bien avoir pour pote, celui qui co-dirige la Cave de l'année, cuvée 2014 (distinction décernée par le Grand Prix du Vin Suisse). Car partager une fondue, c'est bien plus que manger. Le fromage sert de révélateur intime.

La fondue, c'est le pain partagé avant de le plonger dans le caquelon. Cela vous correspond?

Le partage, cela devient un peu mon maître mot. A différents niveaux. On peut partager ce qui est beau, comme du temps, des promenades, etc. Mais aussi, égoïstement, le silence. Quand je pars en peau de phoque avec mon épouse, nous n'avons pas besoin de nous parler.

Ce pain partagé peut aussi tomber à côté de l'assiette. Christophe Bonvin n'est-il pas un peu dispersé, parfois?

Etre généreux, cela veut-il dire être dispersé? Peut-être que dans deux ou cinq ans, je ne voudrai plus partager mes passions. Mais pour l'instant, j'ai assez d'énergie. Dans les défauts de mes qualités, je dis oui avant de répondre non. Même à des demandes parfois incongrues. Refuser n'est pas dans ma philosophie. Je ne calcule pas. Alors à ceux et celles que je peux irriter parce que l'on me voit souvent dans les médias, j'ai un potentiel pour les déranger encore plus! (grand sourire)



En calcul, je suis juste une catastrophe!

Nous sommes dans un endroit, le Café du Midi, où les Compagnons du Caquelon ont inventé de nouvelles sortes de fondues. Si vous deviez vous « réinventer », vous feriez quoi?

Je n'en ai pas envie! Je laisse toujours parler mes émotions et mon instinct. J'ai reçu une éducation stricte, mais libérale. J'ai appris l'importance des valeurs. Personne ne peut dire que sa valeur est mieux que la mienne. On peut accepter des différences culturelles, mais en revanche, on ne discute pas sur les valeurs.

Sur la carte, le prix des fondues varie en fonction des spécialités... Christophe Bonvin, sous-directeur d'une maison de vin, est-il un bon calculateur?

Je peux aller manger chez un restaurateur et discuter avec lui durant trois heures, sans lui proposer les vins que je représente. En calcul, je suis juste une catastrophe! Lorsque tu donnes, sans rien attendre, c'est tellement mieux. On peut donner de tout. Un

sourire, par exemple. J'ai tendance à sourire à tout le monde et, parfois, cela fait presque peur!

On peut ajouter plein de poivre dans la fondue. D'ailleurs, vous ne vous en gênez pas! Quelle épice ajouteriez-vous à votre vie pour évoluer?

Aucune! Si ce n'est que je vois, qu'en évoluant, je me dirige vers une dimension plus spirituelle. Cela se développe très lentement. Je vois que mon épanouissement passe par là. Cela vient avec l'âge.

« En évoluant, je me dirige vers une dimension plus spirituelle »

UNE TOURNÉE GÉNÉRALE DE VINASSE, UNE!



Joël Cerutti – jœlcerutti@gmail.com
Journaliste

Du wagon citerne, le vin déborde. Il arrose d'une odeur vinaigrée les narines avoisinantes. Le soleil, qui cogne sur le métal, fermente le liquide. L'action se situe durant l'automne 1983, en gare de Sion. Il existe même des photos!

Durant deux années consécutives (1982-1983), les vignes se saignent tant et tant que nos grappes deviennent hémophiles. Les caves n'arrivent plus à contenir cette surproduction. On stocke dans des réservoirs d'eau, «dans des piscines», ajoutent certains. Cette image du vin valaisan, allez à Zurich, on vous en parle toujours aujourd'hui! Plus de trois décennies se sont écoulées et la réputation reste...

Au début des années 80, j'ai commencé à découvrir les vrais plaisirs du vin. A Sierre, sous la houlette involontaire de Maurice Zufferey, mon palais s'est formé. Sans être un spécialiste, et je reste très primaire dans le domaine, je savais ce qui me plaisait. Ou pas. Je pouvais être un ambassadeur persuasif vis à vis des «étrangers». Combien d'œnologues du dimanche ai-je piégés avec des bouteilles chemisées! Celui qui croyait s'allumer les papilles avec un Grand Vin français et qui découvrirait, médusé, une étiquette valaisanne. Ben non, mon cher, ce n'était pas ce que tu croyais... Tu veux aller visiter le domaine? Rencontrer le ou la responsable de ce nectar? On t'arrange ça, tu ne le regretteras pas. Et puis les petites caves ont commencé à être cotées dans les guides, à trouver leur clientèle, gagner des prix. Histoire de se la jouer sérieux, on a commencé à mettre de l'AOC sur les étiquettes. Jusqu'au moment où...

J'ai la foi!

Quelques branquignols, un infime pourcentage, se sont mis à jongler avec des bouteilles de nitroglycé-



«Combien d'œnologues du dimanche ai-je piégés avec des bouteilles chemisées!» – © Valais/Wallis Promotion

rine. Sans avoir fréquenté une bonne école de cirque. Tout a pété à la gueule: les AOC déjouées, les contenus bidouillés, les contrôles bâclés, et je vous en passe des moins bonnes. Le Nouvelliste nous a appris en bonus que le Salon des vins suisses, VINEA, envisage de quitter Sierre. Et certains de dire que c'était une corvée pour les vignerons du cru de s'y rendre... Vous, je ne sais pas. De mon côté, c'est retour case départ, je peux recommencer mes croisades. Je m'attends à entendre: «Ton blanc, c'est du St-Saphorin de chez Giroud? Wouahhhh!». Il faudra leur répondre: «Non, mon gars, c'est du Paien, le seul que Dominique ne sait pas reconnaître en dégustation...» (authentique anecdote de Chamoson). Mais, je le sais déjà, il faudra s'accrocher... M'en fous, j'ai la foi. La vraie!

ARMOIRE COULISSANTE

400 CM

4 PORTES COULISSANTES
2 PORTES MIROIRS
2 PORTES DÉCORS
400x68x220 CM

1780.-
LIVRÉ ET INSTALLÉ



GRAND CHOIX D'ARMOIRES COULISSANTES ET BATTANTES
DIMENSIONS TOUS LES 50 CM DE 150 À 400 CM
1.5 FINITIONS DE DÉCOR, MIROIR ET VERRE À CHOIX

meubles
decarte
saxon

Meubles Descartes SA - Route du Léman 33 - 1907 Saxon
027 743 43 43 - info@decarte.ch - www.decarte.ch

LIT BOXSPRING ELECTRIQUE



180X200 (2X90X200)
MATELAS À RESSORTS
7 ZONES AVEC TOPPER
TÊTE DE LIT
TISSU À CHOIX

2450.-
LIVRÉ ET INSTALLÉ



**Crédit d'exploitation BCVs,
contribuer au développement
de votre entreprise**



**Banque Cantonale
du Valais**

www.bcvs.ch

La confiance rapproche